

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 20 (1972)

Artikel: Un four de Tuilier gallo-romain à Bellevue

Autor: Paunier, Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN FOUR DE TUILIER GALLO-ROMAIN A BELLEVUE

par Daniel PAUNIER



1. DÉCOUVERTE ET FOUILLES

ANS les premiers jours du mois de septembre 1970, les travaux de terrassement entrepris pour la construction d'immeubles en bordure de la route de Suisse, dans le village de Bellevue¹, mettaient au jour de nombreux fragments de tuiles romaines (fig. 1). Devenu l'objet d'une surveillance aussi constante que possible, le chantier n'allait pas tarder à révéler l'origine de ces indices archéologiques caractéristiques. Le 15 septembre, en effet, notre attention était attirée par une surface de couleur rouge-ocre d'environ 10 m² que les engins venaient de découvrir à 0,50 m au-dessous du niveau du sol actuel; un sondage immédiat fit apparaître, à côté d'un tuyau d'eau moderne, deux alignements parallèles de tuiles à rebords (*tegulae*) et de carreaux de dallage posés horizontalement dans le sol. Cette découverte appelait un dégagement plus exhaustif; aussi, le jeudi 17 septembre, la zone était-elle fouillée d'urgence avec l'aide de trois ouvriers prélevés sur le chantier du prieuré de Saint-Jean grâce à l'obligeance de M. Ch. Bonnet, directeur des fouilles. Devant le délai extrêmement court dont nous disposions (le jour-même jusqu'à 15 heures, puis, après pourparlers, jusqu'à 17 heures), il fallut choisir de dégager entièrement, mais en surface seulement, la structure qui venait d'être mise au jour, ou de n'en fouiller qu'une moitié, mais en profondeur, si possible jusqu'au sol vierge. C'est la deuxième solution qui fut retenue en raison de l'importance des indications stratigraphiques et de la possibilité, le cas échéant, de restituer l'ensemble du plan par symétrie. Tout en reconnaissant l'urgente nécessité de la construction de logements, on ne peut que déplorer l'obligation pour l'archéologue d'être placé devant une alternative aussi peu satisfaisante. Et c'est véritablement cernée par les machines de chantier, obligée

¹ CNS au 1: 25 000, feuille 1281, Coppet; coordonnées approximatives: 500,975/123,375; altitude: env. 377 m; plan cadastral, feuille 35, parcelle 2847.

à plus d'une reprise de se mettre à l'abri, que notre équipe de fouilleurs a travaillé sans relâche au cours de cette journée, heureusement placée sous le signe de Phébus...

2. DESCRIPTION DU FOUR

De forme légèrement trapézoïdale, le four a une longueur maximale de 4,40 m; sa largeur, qui, pour les raisons évoquées plus haut, n'a pu être déterminée avec précision, devait osciller entre 4 et 4,50 m. Les murs extérieurs, dont l'épaisseur varie de 0,60 à 0,75 m, sont irrégulièrement constitués tantôt de briques, tantôt de tuiles à rebords posées par lits successifs dans le sens de la longueur. Si l'argile limoneuse, qui a servi à lier les assises s'est durcie extérieurement au contact du feu, elle est restée tout à fait plastique, en revanche, dans le corps même du mur où elle était à l'abri d'une chaleur excessive. La chambre de chauffe, d'une longueur de 3,0 m, est coupée transversalement par une série de murs ou de pilettes parallèles d'une hauteur de 0,70 m et dont le nombre s'élève à six; d'une largeur de 0,30 à 0,35 m et d'une longueur d'environ 1,0 m, séparés les uns des autres par de petits couloirs larges de 0,15 à 0,20 m, ces murets comme les murs extérieurs, sont constitués de carreaux de brique et de tuiles à rebords liés avec de l'argile limoneuse qui s'est durcie et a pris une couleur brun rouge à la cuisson; en plusieurs endroits, en particulier dans les parties inférieures, l'enduit d'argile fortement sablonneuse qui devait revêtir les parois s'est littéralement vitrifiée sous l'effet de la chaleur et est devenu d'un beau vert bouteille (fig. 4 et 5). La voûte, qui devait relier les deux séries de murs latéraux par-dessus le canal central, a entièrement disparu²; il en est de même, à plus forte raison, de la sole même du four³ qui reposait à la fois sur les pilettes et sur la couverture du canal central; les nombreux fragments de briques et de tuiles mêlés de terre et de cendres qui remplissaient la chambre de chauffe sont peut-être les seuls témoins de ces parties malheureusement détruites. Quant à la couverture du four, qui reste une question controversée en l'absence de preuves formelles apportées par les fouilles⁴, elle devait être constituée de matériaux légers à l'image des fours de potiers: aucune trace de matériau lourd, en effet, n'a été décelée aux abords immédiats de notre construction. Le fond de la chambre de chauffe, recouvert d'une couche

² La couverture pourrait aussi avoir revêtu la forme d'une ogive, ou d'un fronton: il est évidemment impossible de se prononcer sur ce point.

³ Il est vrai que la présence d'une sole n'a pas toujours été observée; si elle existe à Chaney sous la forme de carreaux munis d'encoches latérales destinées à assurer une communication entre la chambre de chauffe et le laboratoire (P. Cailler et H. Bachofen, Fouilles d'un four à tuiles, de l'époque romaine, à Chaney (canton de Genève), *IAS*, 24, 1922, p. 28), elle est absente à Xanten, par exemple, où le four est conservé sur une hauteur de plus de 2,5 m au-dessus du foyer; les tuiles devaient être empilées directement sur les arches (L. Berger, Ein römischer Ziegelbrennhofen bei Kaiseraugst, Stiftung pro Augusta Raurica, Ausgrabungen in Augst III, Bâle, 1969, p. 13).

⁴ Un état de la question figure dans l'étude de L. Berger citée en note 3, pp. 13-14: voûte durable, voûte provisoire, puits ouvert ou simple arrangement des tuiles à cuire...

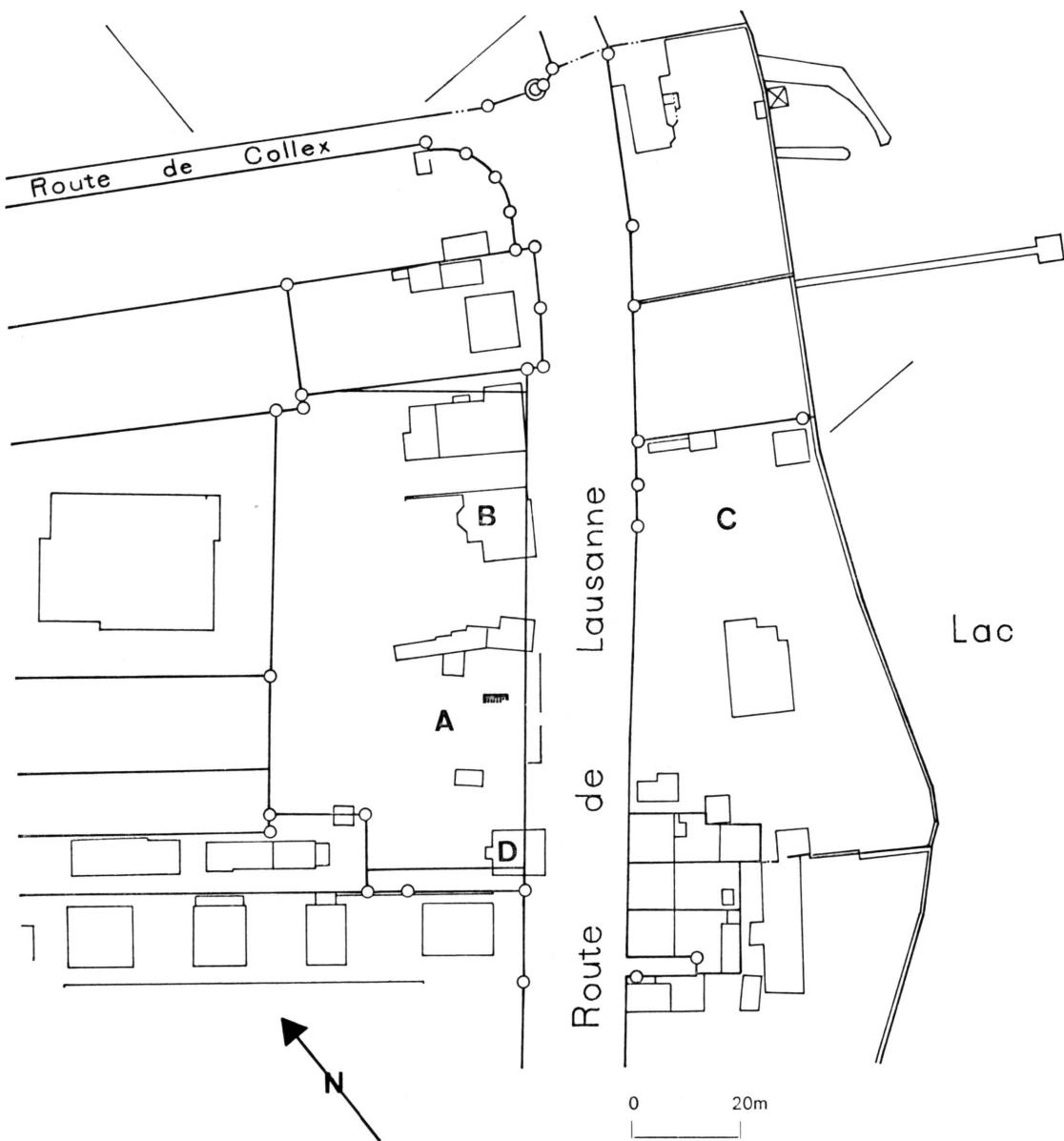


Fig. 1. Situation du four sur le plan cadastral. A) Four; B) Maison Guillaume Olivier. C) Ancienne campagne Bordier. D) Mairie et poste de Bellevue.

compacte de 0,05 à 0,10 m de cendres de bois, était constitué de carreaux irréguliers de terre cuite grise de 2 cm d'épaisseur qui, au moment de la construction du four, devaient revêtir l'aspect de simples plaques d'argile crue. Notons enfin que le radier du canal central et l'assise inférieure des murets latéraux reposent sur un même plan. Ni le praefurnium, ni un éventuel couloir de tirage qui relie parfois le foyer à la chambre de chauffe n'ont pu être sauvés à temps de la destruction.

Au point de vue stratigraphique, les couches suivantes se présentent successivement :

1. Humus : 0,50 à 0,60 m ;
2. Couche de destruction romaine : 0,20 à 0,30 m ;
3. Gravier lacustre mêlé d'argile : 0,60 à 1,20 m ;
4. Argile fine glacio-lacustre d'excellente qualité.

Notre four était construit dans la couche 3, immédiatement au-dessus de la couche 4 ; la sole devait se situer au niveau de la couche 2 qui représente approximativement le niveau du sol à l'époque romaine.

3. TYPOLOGIE

Le four de Bellevue appartient à un type très fréquent, caractérisé par une chambre rectangulaire avec canal central et murets latéraux, qui est apparu dans nos régions dès le début de l'occupation romaine et qui s'est maintenu avec des variantes jusqu'au IV^e siècle, bien qu'à l'époque romaine tardive, le type normal soit généralement supplanté au nord des Alpes par un type de four à deux chambres⁵. Nombreuses sont les différences dans la construction de notre type : présence ou absence d'un canal de tirage, séparation du canal central en deux parties ou variation dans les rapports entre le niveau du canal central et celui de la base des murets latéraux. Sur ce dernier point, notre exemplaire, avec un plan horizontal, appartient à la variante I définie par L. Berger⁶ alors que le four de Chancy, avec un canal en contrebas et des murets dont l'assise remonte obliquement vers l'extérieur, relève de la variante 3⁷ (fig. 6). En poursuivant notre comparaison avec le seul exemplaire connu jusqu'alors à Genève, nous remarquons que le four de Chancy avec huit pilettes a des dimensions plus importantes (6,10 sur 5,40 m) et que son mode de construction n'est pas le même qu'à Bellevue : les murs du quadrilatère, par exemple, sont composés à l'intérieur d'une sorte de galandage en briques, alors que la partie extérieure est en pierre (cailloux roulés)⁸; le fond du canal central est constitué d'un

⁵ L. Berger, *op. cit.*, pp. 31-33.

⁶ L. Berger, *op. cit.*, p. 18, fig. 14 et p. 19.

⁷ *IAS*, 24, 1922, p. 26, fig. 1.

⁸ *Ibidem*, pp. 25-27.



Fig. 2. Le four, avec ses six pilettes et le mur extérieur; au fond, la terre labourée indique la zone où les engins de chantier ont travaillé le jour-même des fouilles !

dallage de calcaire blanc ; à Augst, un exemplaire récemment fouillé présente 4 pilettes seulement par côté ; un mur extérieur de pierre entoure une chambre de chauffe dont les dimensions intérieures sont de 3,40 sur 2,96 m⁹. Il serait possible de continuer à l'envi des comparaisons de ce genre qui ne feraient que montrer à quel point les différences de détails sont nombreuses. Signalons qu'en Suisse, sur une douzaine de fours publiés, neuf sont du même type que le nôtre¹⁰ ; à Genève, mis à part le four de Chaney dont nous avons déjà parlé, il faut rappeler l'existence, sur l'emplacement du synco-cyclotron du CERN, d'un établissement industriel qui a certainement produit des tuiles¹¹. Il n'est pas sans intérêt de noter que les types de fours romains ne se sont guère modifiés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; les tuileries de Bernex, qui ont été utilisées depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et dont le dernier four a pu être observé par L. Blondel, présentent des structures analogues : à l'intérieur d'un quadrilatère de maçonnerie construite en gros boulets, une gaine en brique supportait une série d'arceaux à voûte surbaissée de 0,24 m d'épaisseur et laissant entre eux des vides de 0,12 m¹².

4. INSTALLATIONS ANNEXES

L'urgence des fouilles et la rapidité des travaux de terrassement n'ont malheureusement pas permis un examen systématique des zones voisines du four ; néanmoins, certaines observations, en particulier la présence en plusieurs points d'une accumulation de tuiles, sans aucune trace de mortier, de pierres ou de cendres, laisse supposer l'existence de hangars de séchage et d'entrepôts qui complétaient généralement les établissements industriels de ce type. En outre, un canal d'écoulement se dirigeant vers le lac a été coupé par une pelle mécanique à une dizaine de mètres environ au sud du four ; sa section est constituée de trois tuiles à rebords dont l'une, posée à plat, sert de radier et les deux autres, placées obliquement, forment les deux côtés d'un triangle. Détruit sur la parcelle destinée à recevoir les immeubles, il n'a pu être reconnu en direction du lac où les travaux de construction et de réfection de la route de Suisse ont dû causer sa disparition il y a longtemps déjà. Il faut mettre sans doute l'existence de ce canal en relation avec le lavage et la préparation des terres qui précédaient le séchage et la cuisson des produits manufacturés. On ne peut

⁹ L. Berger, *op. cit.*, p. 5, fig. 2.

¹⁰ Pour les références, cf. L. Berger, *op. cit.*, pp. 40-43 ; il faudrait ajouter un exemplaire à Dietikon, *ASSP*, 29, 1937, p. 86 et *ASSP*, 30, 1938, pp. 108-109, fig. 26.

¹¹ L. Blondel, « Chronique archéologique pour 1954 et 1955 », Etablissement industriel romain, Commune de Meyrin, *Genava*, ns. t. III, 1955, pp. 117-122.

¹² L. Blondel, « Chronique archéologique pour 1944 », Tuileries de Bernex, *Genava*, t. XXIII, 1945, pp. 32-34. Il est à noter qu'en novembre 1970 nous avons récolté sur l'aire de ces fours un fragment de tuile romaine à rebords ; ce serait peut-être l'indice d'une utilisation de ces installations à une époque antérieure au moyen âge proprement dit.

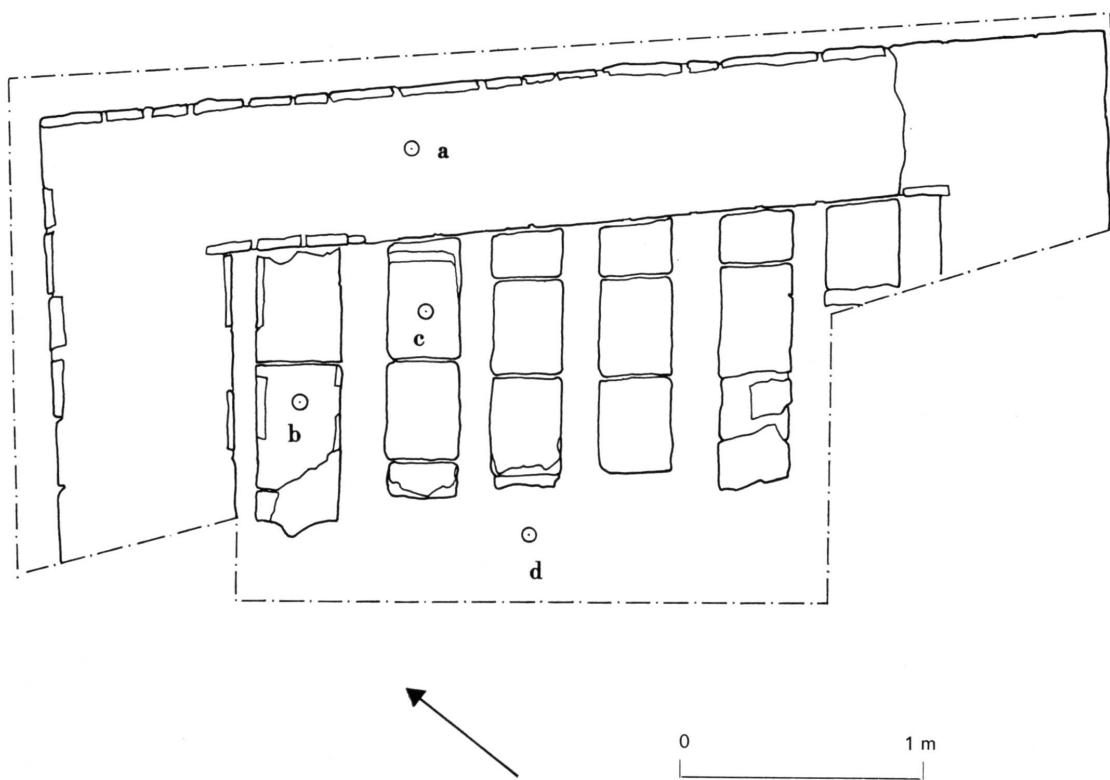


Fig. 3. Plan du four. Niveaux: a) 376,60 m; b) 376,69 m; c) 376,67 m; d) 375,97 m. —·—·— : limite de fouille.

que regretter une fois de plus l'impossibilité d'une étude plus approfondie sur le terrain qui aurait pu nous apporter des informations précieuses sur les installations annexes d'une tuilerie: bassins de décantation, aires de séchage, entrepôts, ateliers, logements du personnel, fours de potiers peut-être, dont l'existence est souvent étroitement liée à celle d'une manufacture de tuiles¹³. Après Meyrin et beaucoup d'autres, hélas, le site de Bellevue, victime des engins destructeurs, ne nous aura livré que des indications trop sommaires.

5. SITUATION DU FOUR

L'emplacement de la tuilerie de Bellevue n'est pas dû au hasard; il remplit les conditions indispensables à l'établissement d'une industrie de ce genre. L'argile de qualité est abondante et se prête spécialement à la confection de tuiles et de briques.

¹³ M. Lutz, L'officine gallo-romaine de Mittelbronn (Moselle), *Gallia*, 17, 1959, p. 110; M. Lutz, L'atelier de Saturninus et de Satto à Mittelbronn (Moselle), 22^e supplément à *Gallia*, Paris, 1970, pp. 311-317. Meyrin, cf. supra, note 11.

Glacio-lacustre, d'origine wurmienne, elle constitue la moraine de fond observée sur presque toute l'étendue du territoire genevois; de teinte gris-jaune en surface, elle devient gris bleuâtre à gris acier en profondeur¹⁴. De tous temps, elle a été l'objet d'une exploitation importante; il y a quelques années, les tuileries et les briqueteries étaient encore relativement nombreuses dans notre canton. Dans la région de Bellevue même, on sait que le nom de Tuileries est resté attaché à la localité où s'est développée pendant deux siècles une industrie tuilière fondée en 1735 par Bénédict Eggly¹⁵ et qui, exploitée dès 1905 par la famille Antonietti, a été transférée à la fin de la dernière guerre à Bardonnex. Aujourd'hui, la poterie de Colovrex créée il y a plus d'un siècle par la famille Knecht est toujours en activité.

L'approvisionnement en eau, seconde condition nécessaire à l'exploitation de l'argile, ne devait pas poser de problème particulier: le ruisseau « Le Bidolet », qui prend naissance sous Valavran, coulait à une dizaine de mètres au nord-est de notre four avant de se jeter dans le lac. Quant au bois, combustible indispensable au chauffage des installations, il ne devait pas faire défaut dans une région qui, malgré un déboisement intensif, garde aujourd'hui encore les traces d'une importante couverture forestière antérieure. Enfin, la proximité immédiate d'une voie de communication importante assurait le transport de produits manufacturés pondéreux: la route antique de Genève à Nyon, dont le parcours reconnu par L. Blondel¹⁶ devait suivre à peu de choses près la route moderne, passait à quelque 10 m au sud-est du four!

La diffusion des produits de cet établissement industriel situé sur le territoire de la Colonia Iulia Equestris est difficile à préciser; la comparaison des formes ou l'analyse des terres des produits trouvés sur les sites romains de Genève ou de la région nyonnaise pourrait peut-être nous apporter quelques éléments d'appréciation qu'il faudrait d'ailleurs utiliser avec prudence: tant à Chancy qu'à Bellevue, les variantes dans les types de tuiles sont nombreuses, la qualité et la couleur de la terre cuite varient sur un même site tandis que la composition de l'argile brute reste pratiquement identique sur toute l'étendue du bassin genevois; seule la présence d'estampilles, de véritables marques de fabrique, pourrait nous apporter des critères sûrs; malheureusement, aucun des trois ateliers connus jusqu'à ce jour à Genève ne semble avoir authentifié sa production à l'image d'autres entreprises connues¹⁷. On peut toutefois supposer avec quelque vraisemblance, en attendant la découverte éventuelle d'autres fours, que la tuilerie gallo-romaine de Bellevue a trouvé des débouchés

¹⁴ J.-W. Schroeder, Géologie du Pays de Genève, in *Genève, le Pays et les hommes*, Genève 1958, p. 73 (*Le Globe*, Mém. Soc. de géographie, Genève, publication du centenaire, 97, 1958).

¹⁵ G. Fatio, *Bellevue, commune genevoise*, Genève, 1945, p. 59.

¹⁶ L. Blondel, La route romaine de Genève à Nyon, *Genava*, t. xv, 1937, pp. 64-74.

¹⁷ Voir en particulier, R. Degen, *Fabrikmarken römischer Privatziegeleien in der Schweiz*, US, 27, 1963, 33-38, et *ASSP*, 53, 1966/67, pp. 133-136, fig. 22, 22 et 24: Avenches, Berne, Nyon, etc.

dans les constructions qui s'élevaient sur la rive droite du lac: Genthod, Versoix, Mies, Marnex, Commugny, au nord, Chambésy, Pregny, Sécheron, Genève peut-être, au sud. Mais ce ne sont là qu'hypothèses de travail que seules des recherches ultérieures seront à même de vérifier.

6. MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE ET DATATION

Matériaux de construction

La plus grande partie de la production de l'atelier est représentée par des tuiles à rebords (*tegulae*) et, dans une moindre mesure, des tuiles courbes (*imbrices*) et des briques ou carreaux. Comme nous l'avons dit plus haut¹⁸, la qualité de la terre est très variable; le dégraissant employé consiste tantôt en un sable fin dont les plus gros grains atteignent 0,1 à 0,2 cm, tantôt en un sable plus grossier dont les particules mesurent jusqu'à 0,6 cm; dans certaines pièces, généralement de couleur claire, on a utilisé, sans renoncer au sable, des fragments de brique pilée de 1 à 1,5 cm. Quant aux teintes, elles varient du beige saumon à un beau rouge tuile, en passant par le brun orangé. Les *tegulae* ne sont pas de dimensions constantes: elles mesurent de 30 à 34 cm de largeur pour une longueur de 45 à 52 cm; les rebords, variés dans leur profil (fig. 7), sont larges de 2,5 à 3,5 cm et leur hauteur extérieure oscille entre 4,5 et 6 cm. Les carreaux mesurent pour la plupart 29,5 cm de côté, soit exactement 1 pied romain, pour une épaisseur de 3,5 cm; notons sur l'un d'eux une double empreinte de chien, émouvant témoignage du passage de l'animal sur la brique encore crue... Contrairement aux produits du four de Chancy ou à certaines tuiles qui ont pu être récoltées sur d'autres sites gallo-romains du canton, aucune pièce de Bellevue ne porte de marque tracée au doigt ou à l'ébauchoir; toutefois, étant donné l'impossibilité de contrôler les milliers de fragments mis au jour par les travaux de terrassement, il serait prudent de considérer cette observation comme une tendance plutôt que d'en faire une vérité absolue.

Céramique

La présence d'une céramique relativement abondante aux alentours immédiats du four et, en particulier, la prédominance d'un type bien défini de cruche, est un élément intéressant. On pourrait se demander, en effet, si cette poterie n'a pas été produite à Bellevue même. Il est significatif que les fouilles de Chancy, pourtant minutieuses, n'aient pas livré le moindre tesson; cette observation avait permis d'affirmer à juste titre que le four avait servi uniquement à cuire des tuiles et des briques¹⁹. Si la présence de fragments de céramique aux abords d'un four de tuilier

¹⁸ Cf. p. 8.

¹⁹ Chancy, loc. cit., p. 30.



Fig. 4. Les pilettes en cours de dégagement ; en haut, un tuyau d'eau moderne reposait directement sur le mur extérieur du four.

ne suffit pas à prouver l'existence d'une fabrication locale, la prédominance très nette d'un même type pourrait constituer un indice non négligeable²⁰. Comme nous l'avons dit plus haut²¹, l'existence de fours de potiers est souvent étroitement liée à celle d'une manufacture de tuiles; par ailleurs, même si la plupart des fours de potiers sont ronds ou ovales, le plan rectangulaire ne permet pas en lui-même de conclure à la fabrication exclusive de tuiles; en général, une double utilisation comme four à tuiles et four à poteries n'est pas à écarter d'emblée²². Pour Bellevue, la question ne semble pas devoir se poser pour une évidente question de chronologie; comme nous le verrons plus bas, la majorité des tessons trouvés sur le site remontent à l'époque d'Auguste; or, si l'on admet que les fours de tuilier ne sont pas apparus dans nos régions avant le règne de l'empereur Claude²³, il semble exclu d'envisager

²⁰ La démonstration serait plus convaincante encore s'il s'agissait d'une forme de poterie inconnue ailleurs et donc propre à notre atelier.

²¹ Cf. p. 7.

²² L. Berger, *op. cit.*, p. 11.

²³ L. Berger, *op. cit.*, p. 31 et seq., et aimable communication de M^{me} E. Ettlinger.

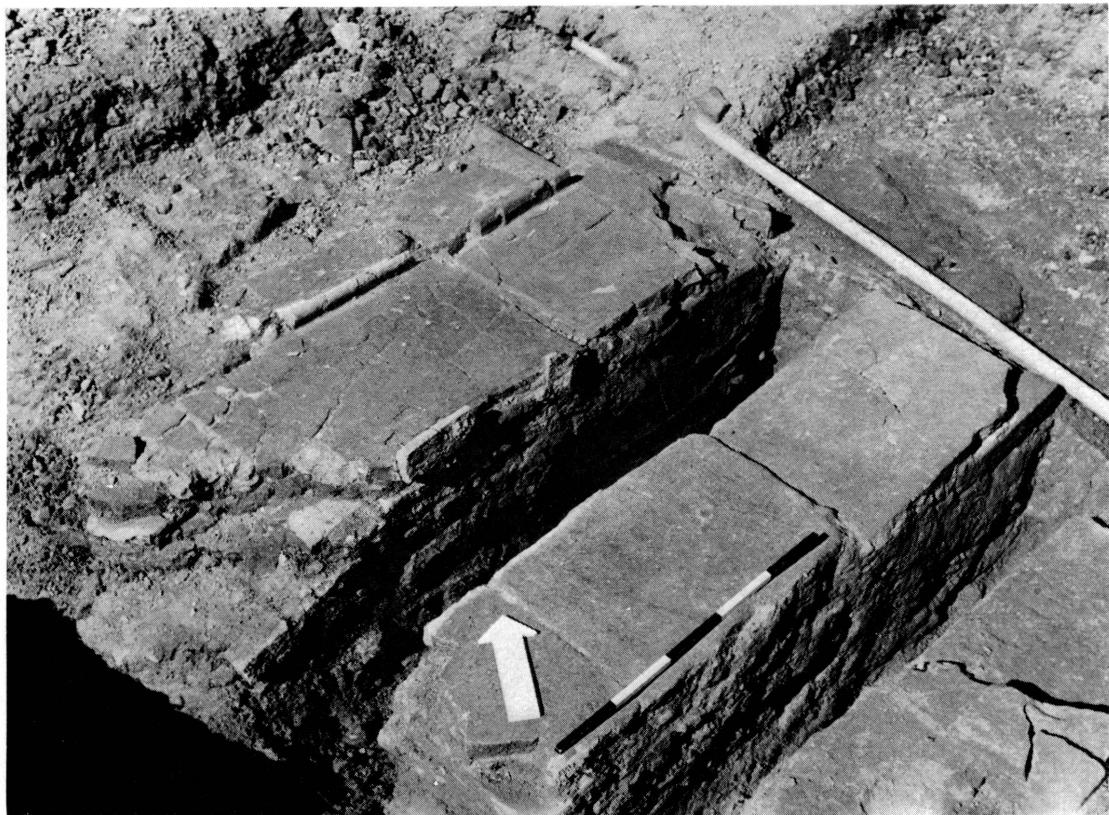
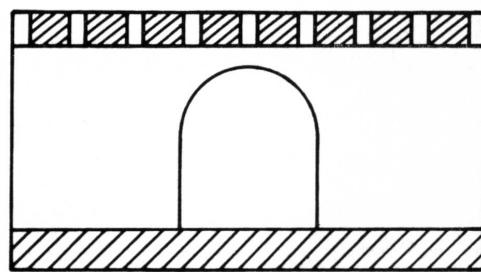


Fig. 5. Détail des deux dernières pilettes vers le nord-ouest.

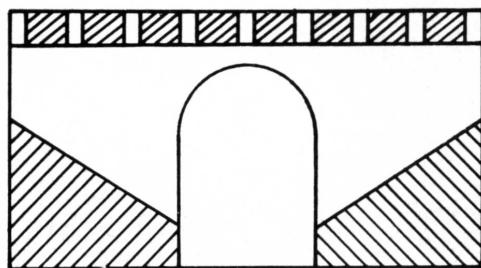
l'hypothèse d'une production simultanée de tuiles et de poteries. Comment expliquer dès lors la présence de tessons précoce à l'intérieur de notre four et dans ses alentours immédiats? Le caractère urgent et limité des fouilles de sauvetage rend difficile la solution de ce problème; on ne peut guère avancer comme autre hypothèse qu'un remplissage postérieur du four avec du matériel provenant d'une couche plus ancienne.

Sur l'ensemble des tessons typiques récoltés, 46, soit le 78%, appartiennent à un même type de forme: il s'agit d'une cruche à une anse, plus rarement deux anses, au long col cylindrique légèrement évasé vers le haut, avec une lèvre pendante profilée d'une série de cannelures horizontales et dont le pied, relativement large, revêt la forme d'un anneau (*Standring*); la terre, de couleur beige à rouge-tuile clair, bien cuite, contient un dégraissant très fin. Cette forme, qui se rencontre sur les principaux sites précoce connus, Oberaden, Haltern, Lorenzberg, Oberhausen, Cambodunum, à l'étranger, Augst, Bâle, Zurich, Vindonissa, Vidy, Genève, en Suisse²⁴,

²⁴ Pour les parallèles, cf. infra, catalogue, 1-15.



A



B

Fig. 6. Coupes schématiques des fours de Bellevue A) et de Chaney B). D'après L. Berger, *op. cit.* p. 18; n^os 1 et 3.

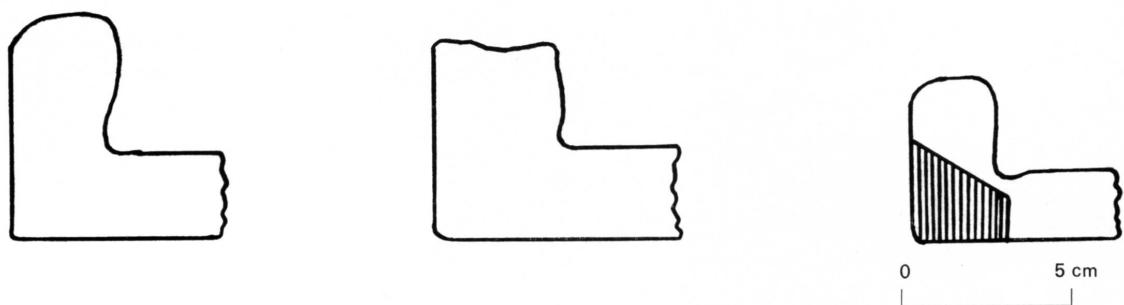


Fig. 7. Types de tuiles produits par le four de Bellevue. Profils des bords.

semble absente des sites postérieurs aux premières années du règne de Tibère. On peut donc la dater des environs du début de notre ère, en fixant la limite de sa durée vers l'an 10-15 apr. J.-C. A Bellevue, le diamètre du col varie de 6 à 11 cm et celui du fond de 8 à 15 cm environ.

L'autre catégorie de tessons (22%) comprend des types variés; deux seuls, en terre grise, se rattachent à la tradition indigène celtique par leur technique de cuisson en atmosphère réductrice; deux autres fragments portent des traces d'enduit: violacé (n° 19) et brun foncé (n° 27); tous les autres exemplaires sont de couleur beige à rouge tuile, sans vernis ni engobe. D'une façon générale, on peut affirmer que cet ensemble appartient au début du premier siècle de notre ère.

CATALOGUE ²⁵

1-15. Cols (1-7), anses (8-11) et fonds (12-15) de cruches de dimensions variables mais appartenant toutes au même type dont les caractéristiques sont les suivantes: col cylindrique légèrement évasé vers le haut; lèvre pendante profilée d'une série de cannelures horizontales; une, plus rarement deux anses à quatre bourrelets; pied relativement large en forme d'anneau (Standring); la terre, de couleur beige à rouge tuile, TFB 3 clair avec nuances plus ou moins orangées, est bien cuite et contient un dégraissant très fin; le n° 7, en terre grise, TFB 27 clair, avec des parties rougeâtres, a dû subir un accident de cuisson; le n° 15 est de couleur TFB 11 clair.

Augst, 24, 3-5; Bâle, pl. 7, 9, 11, 12, 20, 21; Zurich, fig. 33, 22-23; Vindonissa 1952, pl. 19, 429-430; Vindonissa 1970, pl. 14, 2-4; Vidy, pl. 60, 1; Genève: Bernex, inv. 047.

Période: premières années de notre ère jusqu'en 10-15 apr. J.-C.

16. Col de cruche cylindrique, légèrement évasé vers le haut et vers le bas, à lèvre simple; l'anse se rattache à la moitié supérieure du col; terre fine, bien cuite, beige orangé, TFB 3 clair. Vidy, pl. 60, 8: milieu du I^{er} siècle; Tessiner Gräberfelder: fig. 83,5; empereur Claude; cette forme se maintient au II^e siècle: Schleitheim, 64,1.

17. Rebord d'un tonneau, sans col, à lèvre en forme d'entonnoir. Terre fine, bien cuite, orangée, TFB 6 clair; forme de la tradition de la Tène finale: Cambodunum, pl. 29, 18; Neuallschwil fig. 7, 63; Vidy, pl. 59, 12-14; pour la Tène: Yverdon, fig. 4, 12.

²⁵ La couleur des tessons a été déterminée à l'aide du tableau mis au point par M^{me} Ruth Steiger et publié dans E. Ettlinger et R. Steiger, *Formen und Farbe römischer Keramik*, Augst, 1971. Ce tableau est abrégé dans notre texte TFB (Tafel zur Farbbezeichnung). Le dessin des planches est dû à M^{me} Thérèse Stengelin, que je remercie ici de sa précieuse collaboration. Mes remerciements vont également à M^{me} Elisabeth Ettlinger, professeur à l'Université de Berne, qui a bien voulu relire le manuscrit de ce catalogue.

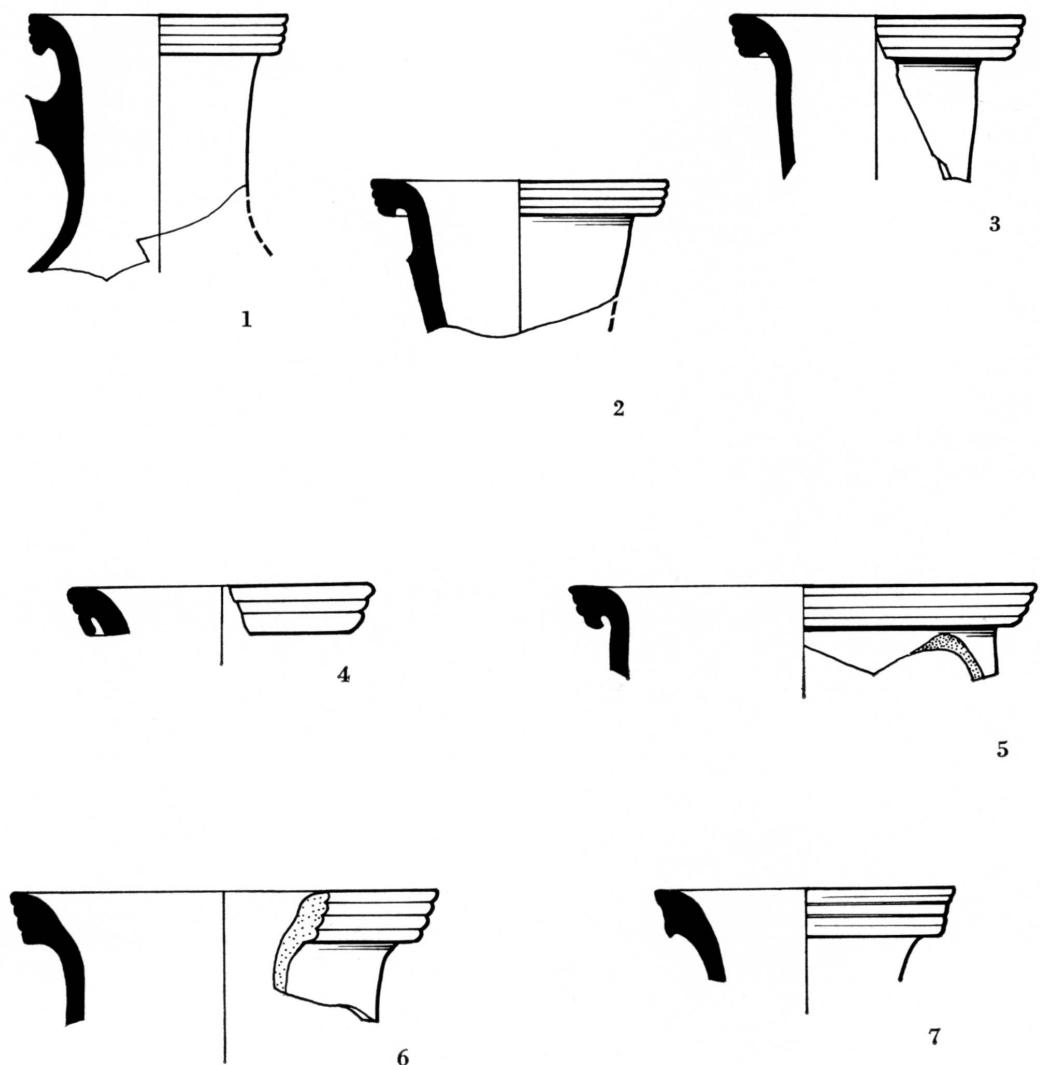


Fig. 8. Cols de cruches d'époque augustéenne. № 7: terre grise. Echelle 1:2.

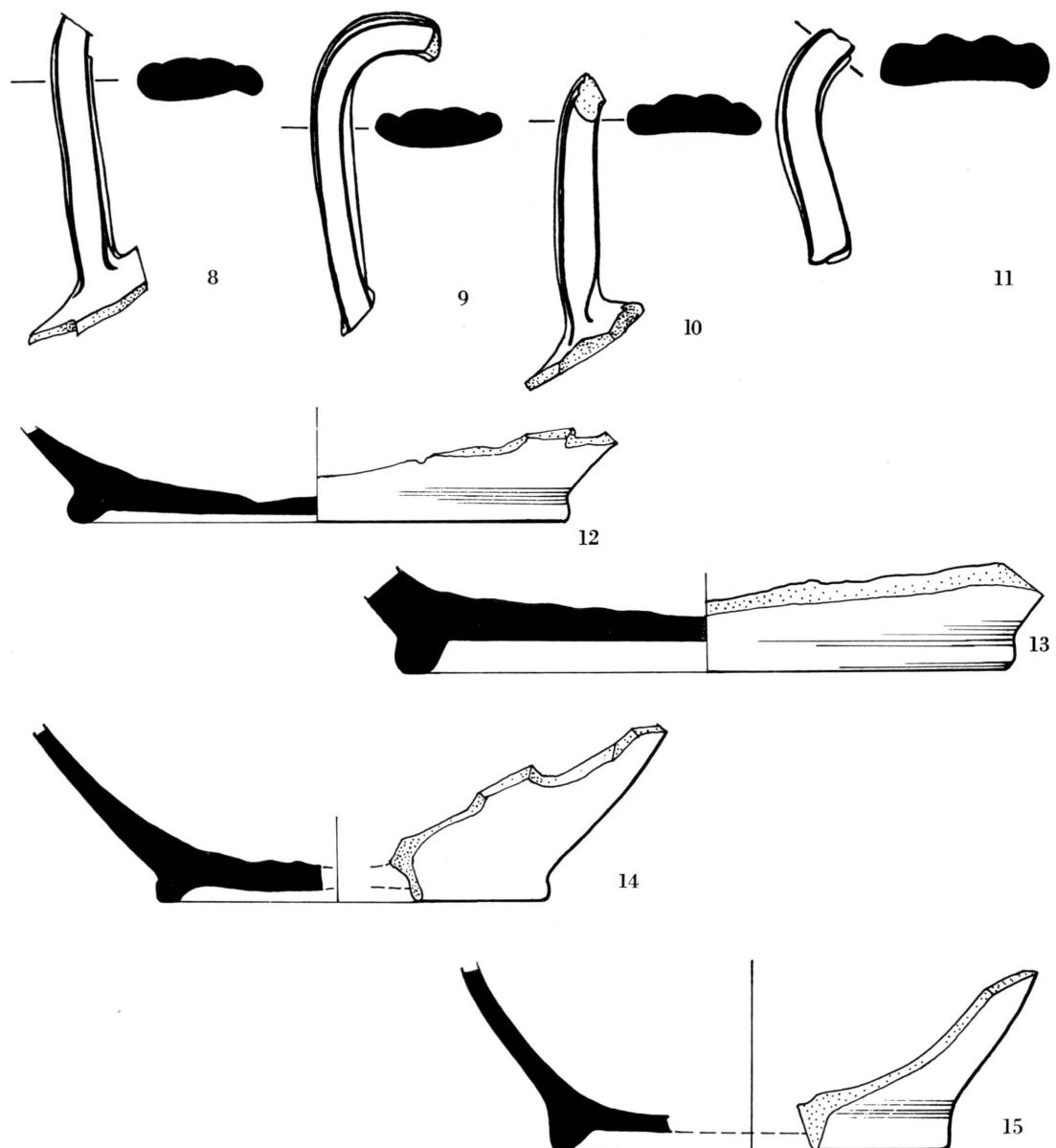


Fig. 9. Anses et fonds de cruches d'époque augustéenne (cf. fig. 8). Echelle 1:2.

Période : début du 1^{er} siècle.

18. Vase globuleux au col à peine marqué ; la lèvre doit être repliée vers l'extérieur ; la panse est décorée d'une série de cannelures horizontales ; forme de la tradition de la Tène finale ; terre orangée TFB 3 clair.

Forme à comparer avec Hofheim 114 B, mais en terre grise (Claude-Vespasien).

Période : début du 1^{er} siècle.

19. Vase au col court, à l'épaule légèrement marquée, avec une lèvre bourrelée ; terre fine, bien cuite, orangée TFB 6 clair ; à l'extérieur, traces de peinture violacée TFB 14 clair ; forme de la tradition de la Tène finale : Vienne, pl. 42, 9; Camulodunum, type 204 B ou 221 A; Tessiner Gräberfelder, fig. 107, 3: Tibère; Augst, pl. 9, 9-12.

Période : début du 1^{er} siècle ; la forme continue pendant tout le siècle.

20. Rebord d'un pot à lèvre simple, repliée à l'extérieur ; terre fine, bien cuite, beige orangé, légèrement plus clair que TFB 6 clair ; forme de la tradition de la Tène finale : Yverdon, fig. 4, 1-7; Augst, pl. 9, 15; 10, 1; 11, 10; 12, 1 mais la lèvre de notre exemplaire a tendance à se replier davantage vers l'extérieur ; à comparer encore avec Tessiner Gräberfelder, fig. 94, 7: Tibère et Bâle, pl. 5, 17: Auguste.

Période : début du 1^{er} siècle.

21. Assiette ou plat à rebord incurvé, légèrement renflé ; terre fine, orangée TFB 6 clair ; diam. env. 24 cm. ; forme de la tradition de la Tène finale : Vienne, pl. 44, 5; Yverdon, fig. 4, 32-40; Vidy, pl. 53, 1-3.

Période : début du 1^{er} siècle.

22. Assiette ou plat à lèvre bourrelée, légèrement repliée vers l'extérieur ; terre comme 19, mais la surface est plus tendre ; traces de noir de fumée à l'intérieur ; pas de parallèles absolument identiques ; à comparer avec Zurich, pl. 36, 1: Auguste; Bâle, pl. 5, 7: Auguste; Oberhausen, pl. 14, 20: Auguste ; pour la Tène finale : Vienne, pl. 47, 2. Diam. env. 30 cm.

Période : début du 1^{er} siècle.

23. Assiette ou plat à lèvre plate, décorée d'un bourrelet souligné vers l'intérieur d'une légère cannelure ; terre bien cuite avec dégraissant de sable assez fin, orangée TFB 6 clair ; diam. env. 26,5 cm. Pas de parallèles absolument identiques ; assiette sans bourrelet mais avec cannelure vers l'intérieur : Vienne, pl. 52, 2: romain précoce ; lèvre à peu près semblable à la nôtre : Cambodunum, pl. 18, 5: première période (Tibère); Camulodunum, pl. 51, 42: première moitié du 1^{er} siècle.

Période : début du 1^{er} siècle.

24. Assiette ou plat à lèvre bourrelée repliée vers l'extérieur ; terre bien cuite, à dégraissant de sable fin, de couleur grise TFB 24 clair. Ce type de lèvre très fréquent

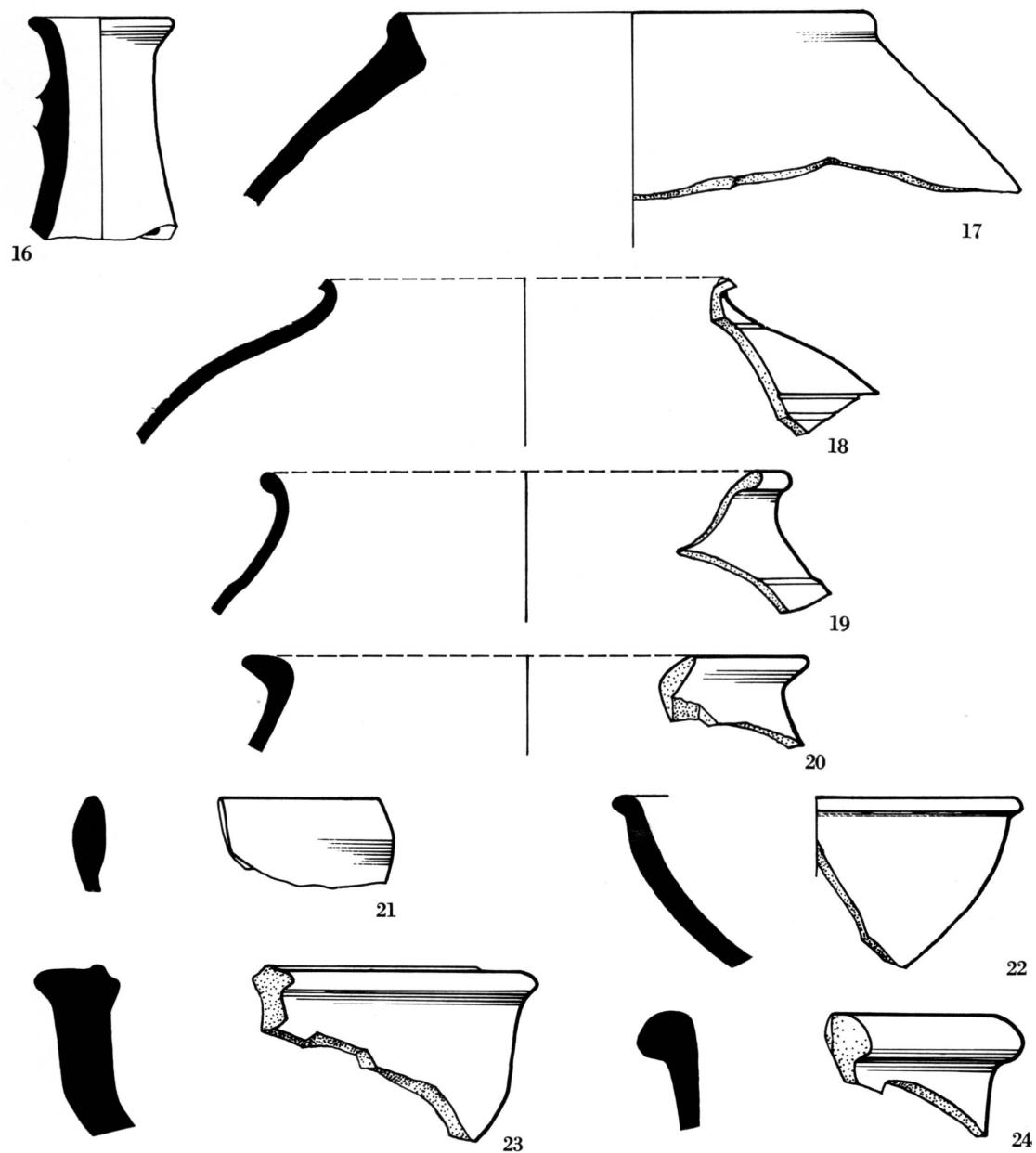


Fig. 10. N° 16: cruche; n°s 17-20: pots de la tradition de la Tène finale; n°s 21-24: assiettes et plats. Echelle 1: 2.

se rencontre pendant toute la période romaine; nombreux exemples pour Genève à Mornex et à Bernex. Diam. env. 27 cm.

25. Fragment de tasse avec anse simple, rattachée directement à la lèvre légèrement repliée vers l'extérieur; terre bien cuite, assez fine, grise, plus claire que TFB 27 clair; diam. intérieur: env. 12 cm; pas de parallèles connus; pour comparaison: Tessiner Gräberfelder, fig. 149, 8 et pl. 15, 3 où l'anse, bien qu'attachée très haut, ne semble pas faire corps avec la lèvre; au moyen âge: Zurich, fig. 53, 8.

26. Fragment de mortier à fond plat avec une panse décorée d'un bourrelet; terre orangée à gros dégraissant; la paroi interne est parsemée de quelques gros grains de sable; TFB 6 clair; en l'absence du rebord, le type est difficile à déterminer; pour le décor en bourrelet, placé il est vrai un peu plus haut sur la panse: Hofheim, type 59: empereur Claude.

Période: début du 1^{er} siècle.

27. Assiette (?) à fond plat avec une très légère moulure à l'extérieur; terre fine, bien cuite, dans une atmosphère irrégulière: la couleur de la pâte varie entre le gris TFB 24 à 25 clair et le rouge TFB 16 clair; l'intérieur est revêtu d'un vernis brun, un peu plus clair que TFB 12 foncé, dont on trouve quelques traces sous le pied. En l'absence du rebord, il est impossible de donner des parallèles.

Tableau statistique des tessons typiques

	Rebords	Panses	Fonds	Anses	Total	%
I	16	3	13	14	46	78
II	8		3		11	18,6
III	1			1	2	3,4
Total	25	3	16	15	59	100,0

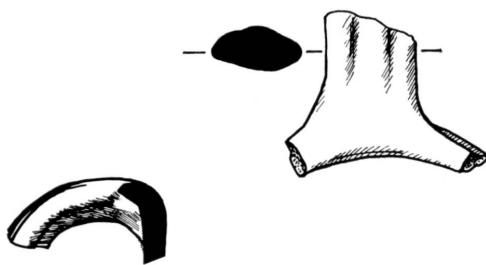
I. Céramique oxydée: cruches à lèvre pendante.

II. Céramique oxydée: autres types.

III. Céramique grise.

Datation

Si l'étude de la céramique peut nous donner avec l'époque d'Auguste un *terminus post quem* assez précis, nous avons vu que des problèmes chronologiques interdisent cette interprétation; aussi, nous trouvons-nous dans l'impossibilité de



25



26



27

Fig. 11. N° 25: fragment de tasse en terre grise avec anse rattachée à la lèvre; n° 26: mortier à fond plat; n° 27: assiette ou plat revêtu à l'intérieur d'un vernis brun foncé. Echelle 1: 2.

fixer avec précision tant le début de l'activité de notre four que le moment de son abandon. Il est néanmoins probable que son utilisation remonte à la première moitié du I^{er} siècle de notre ère où la construction de nombreuses *villae* a dû exiger une production particulièrement importante de matériau; par ailleurs, la fabrication de tuiles a fort bien pu se poursuivre jusqu'au II^e ou III^e siècle; au moment de son abandon, dû peut-être à une transformation des installations, le four aurait été comblé avec des terres rapportées provenant de couches plus anciennes et contenant des tessons précoce. Seules des fouilles plus exhaustives auraient été à même de nous apporter un peu plus de certitude sur ce point.

7. CONCLUSIONS

La découverte que nous venons de décrire apporte d'utiles compléments à notre connaissance de l'occupation du sol genevois à l'époque romaine. Pour la première fois, la présence d'un établissement gallo-romain est attestée à Bellevue. Ce village, en effet, qui ne comptait au début du XIX^e siècle que deux maisons, est de formation récente; loin de succéder comme beaucoup d'autres à une villa antique, il résulte de la création, pour des motifs confessionnels et politiques, de la commune de Bellevue le 1^{er} juillet 1855 aux dépens de Collex-Bossy²⁶. Quelques découvertes isolées avaient été faites toutefois dans le passé: sans tenir compte de la réplique de l'inscription de Lucius Julius Brocchus rappelant sa donation de réservoirs aux habitants du vicus de Genève trouvée en 1757 dans le domaine de Vengeron mais dont la provenance authentique est l'agglomération urbaine²⁷, il faut noter une épée de bronze recueillie au siècle dernier avec de nombreux tessons d'amphores de l'époque romaine ainsi qu'un certain nombre de tuiles à rebords de la même époque²⁸; malheureusement, les indications de l'auteur sont fort imprécises: « Dans la première quinzaine du mois de juin de l'année dernière²⁹, il a été trouvé à Bellevue, près de Genève, en faisant les fouilles d'un bâtiment neuf... » « ... L'emplacement, où ces fouilles ont été opérées, est désigné au cadastre communal sous le nom de la Tuilerie... ». Les recherches auxquelles nous nous sommes livrés ont permis de situer avec précision l'emplacement des découvertes: le bâtiment neuf dont il est question doit être identifié comme étant la villa « Les Marronniers » ou villa « Guillaume Olivier », sise en face de l'ancienne campagne Bordier, et qui vient d'être démolie pour faire place à des immeubles modernes³⁰. Or, cette construction s'élevait à quelque 30 m au nord-est de notre four; il est dès lors certain que les trouvailles de 1871 doivent être mises en relation directe avec l'existence de notre tuilerie dont la tradition avait conservé le souvenir sous la forme d'un lieu-dit. Cette constatation ne peut qu'aviver la déception de voir cette zone archéologique d'un grand intérêt livrée aux bulldozers. Un chapitre important de l'histoire de Bellevue est ainsi perdu, irrémédiablement; et c'est une bien maigre consolation que d'avoir pu en conserver une modeste page en rédigeant cette étude.

²⁶ G. Fatio, *op. cit.*, pp. 63-102.

²⁷ E. Dunant, *Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines du musée épigraphique cantonal de Genève*, Genève, 1909, p. 120, n° 68; W. Deonna, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1929, n° 85, p. 31.

²⁸ F. Thioly, Une épée de bronze trouvée à Bellevue près de Genève, *IAS*, 2, 1872-1875, pp. 304-306. Cette épée est déposée au MAH; inv. B 3413.

²⁹ 1871.

³⁰ Une photographie en a été publiée dans G. Fatio, *op. cit.*, p. 188.

ABRÉVIATIONS

- ASSP = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, Bâle.
- Augst = E. Ettlinger, « Die Keramik der Augsten Thermen, Ausgrabungen 1937-1938 », *Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 6, Bâle 1949.
- Bâle = R. Fellmann, « Basel in römischer Zeit », *Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 10, Bâle 1955.
- Cambodunum = U. Fischer, *Cambodunumforschungen*, 1953 II, *Keramik aus den Holzhäusern zwischen der 1. und 2. Querstrasse*, Kallmünz, 1957.
- Camulodunum = C. F. C. Hawkes and M. R. Hull, « Camulodunum », *First Report of the Excavations at Colchester*, 1930-1939, Oxford, 1947.
- Hofheim = E. Ritterling, Das frührömische Lager bei Hofheim i. T. *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde*, 40, 1913.
- IAS = *Indicateur d'antiquités suisses*, publication du Musée national suisse, Zurich.
- Neu-Allschwil = E. Ettlinger und W. Schmassmann, « Das gallo-römische Brandgräberfeld von Neu-Allschwil (Basel-Landschaft) » in *Tätigkeitsberichte der Naturforschenden Gesellschaft Baselland*, Bd 14, 1944, pp. 181 et seq.
- Oberhausen = G. Ulbert, *Die römische Keramik aus dem Legionslager Augsburg-Oberhausen*, Kallmünz 1960.
- TFB = Tafel zur Farbbezeichnung, in E. Ettlinger et R. Steiger, *Formen und Farbe römischer Keramik*, Augst, 1971.
- Tessiner Gräberfelder = Ch. Simonett, Tessiner Gräberfelder, *Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 3, Bâle, 1941.
- US = *Ur-Schweiz*, publication de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie suisses, Bâle.
- Vidy = Lousonna, *Bibliothèque historique vaudoise*, 42, Lausanne, 1969.
- Vienne = G. Chapotat, *Vienne gauloise, le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, fasc. I et II, Lyon, 1970.
- Vindonissa 1952 = E. Ettlinger et Ch. Simonett, *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa*, *Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa*, 3, Bâle, 1952.
- Vindonissa 1970 = T. Tomasevic, « Die Keramik der XIII. Legion aus Vindonissa », *Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa*, 7, Brugg, 1970.
- Yverdon = M. Sitterding, « La céramique de l'époque de la Tène à Yverdon, fouille de 1961 », *ASSP*, 52, 1965, pp. 100-111.
- Zurich = E. Vogt, *Der Lindenhof in Zurich*, Zurich, 1948.

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1970 ET 1971

par Marc-R. SAUTER

INTRODUCTION



n memoriam Adrien Jayet (1896-1971) – Avec Adrien Jayet la science genevoise a perdu non seulement un excellent géologue, mais aussi un préhistorien de valeur. Tout en ayant dû consacrer une longue partie de sa carrière à l'enseignement secondaire il put, dès 1929 comme privat-docent, puis comme chargé de cours et (1961) professeur associé, former de nombreux étudiants aux disciplines géologiques, et plus spécialement à celles qui permettent l'étude du Quaternaire (géomorphologie, glaciologie, stratigraphie, paléontologie, malacologie, etc.). Il a apporté beaucoup à notre connaissance de la région genevoise depuis les origines jusqu'à l'époque romaine. Il a fourni à l'archéologue cantonal un grand nombre de renseignements sur des observations toujours rigoureuses – qu'il avait pu faire dans la région genevoise, et dont les *Chroniques de Genève* ont fait état. Nous avons tenu à rendre hommage à cet ami et à ce chercheur, qui a été l'un des derniers représentants de cette école de naturalistes et « antiquaires » dont Genève s'est enorgueillie depuis deux siècles¹.

2. *Organisation de l'archéologie dans le canton* – En 1970 nous avons exprimé notre satisfaction d'avoir pu obtenir des autorités compétentes un début d'organisation dépassant la seule personne de l'archéologue cantonal. Nous avons parlé d'un service cantonal d'archéologie. Nous devons à la vérité de préciser que ce service n'a pas d'existence officielle reconnue sous ce titre; par contre il y a un groupe de personnes, augmenté depuis 1970, qui porte la responsabilité du travail archéologique. C'est, à côté de l'archéologue cantonal soussigné, M. Charles Bonnet², qui fait

¹ On trouvera des nécrologies d'Adrien Jayet dans: *Archives suisses d'Anthropologie générale*, t. xxxv, 1971, pp. 89-91; *ASSP*, 57, 1972, à paraître; *C. r. séances Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève*, n.s., 7, 1, 1972 (à paraître, avec liste des publications).

² C'est l'occasion de reconnaître avec force la dette de reconnaissance que nous avons à l'endroit de M. Ch. Bonnet, qui a consacré à sa tâche un soin, un enthousiasme et une autorité

fonction d'archéologue cantonal adjoint. C'est M. Gérard Deuber, qui assure l'exécution et la mise au point des très nombreux relevés de toutes sortes que supposent des fouilles bien conduites. Il est aidé par un autre dessinateur³; cela n'empêche pas que lorsque plusieurs chantiers archéologiques sont en exploitation il soit nécessaire d'y engager des dessinateurs supplémentaires. Cette équipe de base, complétée par ces collaborateurs temporaires, a eu beaucoup à faire au cours des années 1970 et 1971; nous devons exprimer notre reconnaissance aux autorités cantonales, et spécialement au conseiller d'Etat F. Picot, président du Département des travaux publics, ainsi qu'à ses collaborateurs⁴, pour avoir permis cela. Ces autorités savent que l'étape suivante devra concerter l'attribution de locaux adéquats tant à l'installation de la documentation accumulée⁵, et d'un secrétariat chargé de sa gestion, qu'à un atelier de dessin; il faudra aussi – probablement en relation avec le Musée d'art et d'histoire, bénéficiaire des trouvailles faites – prévoir un entrepôt pour le matériel récolté au cours de chaque fouille, pour en permettre le traitement, le dessin, la photographie et l'étude. En attendant, des solutions provisoires permettent tant bien que mal le travail⁶.

3. *Loi sur la conservation des monuments et la protection des sites* – Le 1^{er} juillet 1966 l'Assemblée fédérale a introduit la *Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage*⁷. Elle déclare, dans son article premier, que la loi a pour but « a. De ménager l'aspect caractéristique du paysage et des localités, les sites évocateurs du passé ainsi que les curiosités naturelles et les monuments du pays ». Ces derniers mots

qui ont largement contribué à ce que l'archéologie sur territoire genevois rencontre une compréhension toujours plus réelle, auprès des autorités comme dans le public. Nous tenons à lui exprimer ici nos très vifs remerciements, renonçant à les réitérer tout au long de notre chronique. Nous lui associons dans notre reconnaissance nos autres collaborateurs cités ci-dessous; il s'y ajoute ceux du Département d'Anthropologie de l'Université, qui nous ont souvent prêté main-forte.

³ Ce fut Madame Françoise Plojoux-Rochat. Nous avons bénéficié, pour la photographie, des compétences de Monsieur Jean-Baptiste Sevette.

⁴ Nous pensons plus particulièrement à MM. J. Pally, secrétaire général du Département, et A. Harmann, directeur de l'aménagement du canton. Nous avons d'autre part toujours rencontré une grande compréhension auprès des membres de la Commission des monuments et des sites et de son vice-président, M. J.-P. Dom, architecte.

⁵ Aux très nombreux plans et relevés de toutes sortes qui résultent des fouilles de ces dernières années sont venus s'ajouter, grâce à l'amabilité de Madame Louis Blondel et de Mademoiselle Benigna Blondel, plusieurs cartables contenant les dessins originaux de Louis Blondel. Nous leur exprimons notre vive reconnaissance.

⁶ Actuellement le service est réparti entre le Département d'Anthropologie de l'Université (bureau, plans anciens) et le domicile du soussigné (dossiers et littérature), d'une part, et d'autre part chez M. Bonnet à Satigny, un local de travail (relevés de toutes sortes et fichiers concernant les fouilles récentes) et un dépôt de trouvailles en cours d'étude. Pour nous avertir de trouvailles sur le territoire il faut téléphoner aux numéros suivants: Département d'Anthropologie (43 69 30) ou M. Ch. Bonnet, Satigny (53 13 12).

⁷ *Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage* (du 1^{er} juillet 1966). *Ordonnance d'exécution* (du 27 décembre 1966).

montrent bien que la protection des monuments historiques (et préhistoriques) est aussi prévue. Les articles 7 et 8 le confirment, qui mentionnent, pour les tâches d'expertise et d'exécution, à côté de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, la Commission fédérale des monuments historiques. Il appartient aux cantons d'adapter leur législation à ces textes fédéraux. Le canton de Vaud l'a fait en 1969⁸. L'aspect archéologique est largement considéré. A Genève un projet de loi est en cours d'étude; nous formons le vœu très vif de le voir aboutir rapidement, car la loi actuelle, datant de 1920, est, malgré les retouches qu'elle reçut jusqu'en 1968, loin d'être adaptée aux conditions actuelles.

4. Association suisse des archéologues cantonaux – Cette association, fondée en 1967, et qui est présidée depuis cette date par M^{me} M. Sitterding, archéologue du canton de Thurgovie, répond à un besoin. En effet, d'une part, l'organisation de l'archéologie présente d'un canton à l'autre non seulement une grande diversité, ce qui serait naturel dans notre structure fédéraliste, mais une trop forte inégalité, ce qui est plus lourd de conséquences: plus d'un canton n'a rien dans ce domaine, le reste du pays oscillant d'une organisation embryonnaire à un système très fonctionnel comprenant des bureaux bien logés et équipés, desservis par un personnel suffisant. Cela signifie que les cantons les mieux lotis doivent montrer aux autres le but à atteindre. D'autre part, beaucoup de questions se posent partout, auxquelles les réponses données par les archéologues cantonaux varient, avec ce que cela signifie de recherches recommencées, donc d'énergie et de temps perdus. L'association est là pour faciliter l'échange d'informations, de questions, et pour aider à la recherche des solutions. Enfin elle permet d'harmoniser et d'unir les efforts à déployer auprès des autorités cantonales et fédérales.

Concrètement l'association a organisé déjà deux cours pratiques d'une semaine, destinés aux collaborateurs techniques des archéologues cantonaux: le premier en 1971, sur les levés sur le terrain, le second, en cours d'organisation, sur l'extraction des trouvailles et sur des questions de géologie et de pédologie.

L'Association des archéologues cantonaux travaille en étroite liaison avec la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, qui a déjà eu le mérite de créer et de rendre officielles deux entreprises qui se sont révélées d'une grande utilité: le Service archéologique des routes nationales⁹, et celui de la deuxième correction des eaux du Jura qui vient de terminer ses travaux. Ils étaient (et ils sont encore pour longtemps, à voir le programme des routes nationales) sous le contrôle de commissions de la société.

⁸ Loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites. Lausanne, 1969.

⁹ Nous renvoyons à ce propos à ce que nous en avons dit en 1970: M.-R. SAUTER, *Chronique 1968 et 1969*, dans *Genava*, n.s., t. XVIII/1, 1970, p. 7, n.l.

On voit donc que les archéologues responsables de la recherche et de la sauvegarde des vestiges du passé national ressentent la nécessité d'une organisation toujours plus efficace, fondée sur une coopération étroite entre les cantons.

5. *Expositions* – Conformément à la politique d'information à laquelle nous avons adhéré, et forts de l'appui de la Commission des monuments et des sites, nous avons décidé, avec l'accord du Musée d'art et d'histoire, de faire connaître au public ceux de nos chantiers qui étaient, ces dernières années, consacrés à l'archéologie médiévale.

Grâce au dévouement de plusieurs collaborateurs et aides en partie bénévoles¹⁰ et à l'appui technique et administratif de plusieurs membres du personnel du musée, il fut possible d'offrir, du 29 mai au 30 août 1971, une exposition de bonne qualité, intitulée : *Chantiers archéologiques genevois. Le moyen âge*¹¹ (fig. 1).

Le centre d'intérêt de cette exposition était ce qui concernait les fouilles du prieuré de Saint-Jean-de-Genève. Les pièces maîtresses en étaient la reconstitution d'un segment du chancel de l'église du XII^e siècle et celle de la margelle du puits du cloître (fig. 7), une maquette en bois de cette église reconstituée, un grand dessin donnant une idée de ce que devait être son aspect intérieur, et la pierre tombale des environs de 1500 dont l'inscription en caractères gothiques mentionne le nom de Saint-Jean-de-Genève. Mais une place de choix était réservée aux fouilles de Russin, tout juste terminées. Les fondations des premières églises de la Madeleine, les structures de l'enceinte d'Hermance, la façade de l'église de Peissy à Satigny avaient aussi donné lieu à la présentation de documents : le beau bloc des fonts baptismaux de l'église de Collonge, alors en cours de fouilles, ornait l'entrée de la première salle. Un comptage approximatif a donné le chiffre de quelque 5000 visiteurs ; il faut certainement y ajouter quelques dizaines de personnes¹². Ce chiffre traduit un grand intérêt du public pour l'archéologie en général et pour celle de Genève en particulier. C'est là un précieux encouragement pour ceux qui ont la charge de la mettre en valeur. S'il ne peut être question de refaire une exposition chaque année, il est évident, après cette belle démonstration, que le souci qui est le nôtre de mettre à la portée de tous les résultats que nous obtenons sur nos chantiers, grâce aux deniers publics, rencontrera toujours un écho favorable.

¹⁰ M. Ch. Bonnet, qui a eu la part essentielle dans la préparation de cette exposition, était assisté de M^{me} Fr. Plojoux, M^{me} Fr. Hug et M. G. Deuber, dessinateurs, de M. J.-B. Sevette, photographe, de M. G. Sedlmajer, restaurateur. Parmi les membres du musée auxquels va notre reconnaissance mentionnons M^{me} M.-J. Favez-Rosatti, secrétaire, et M. P. Hartmann.

¹¹ Une brochure explicative fut mise à la disposition des visiteurs : *Musée d'Art et d'Histoire, Salle des Casemates. Chantiers archéologiques genevois, Le moyen âge. Exposition organisée par le Service cantonal d'archéologie avec le patronage des autorités cantonales et municipales*. Genève, 1971, 26 pp. et 8 pl.

¹² L'attrait de l'exposition a été accru par les nombreuses visites guidées dont M. Ch. Bonnet a pris l'initiative.



Fig.1. Quelques aspects de l'exposition « Chantiers archéologiques genevois. Le moyen âge », 1971. a) L'entrée. Au centre les fonts baptismaux de l'église de Collonge. b) La salle du prieuré de Saint-Jean-de-Genève. c) La maquette du prieuré de Saint-Jean. d) La salle de l'église de Russin.

La Société de Banque Suisse a décidé de consacrer les vitrines qu'elle a aménagées à l'extérieur de son siège central et de certaines de ses succursales à l'archéologie de la Suisse. C'est la Société suisse de préhistoire et d'archéologie qui servit d'intermédiaire entre cette société bancaire et les organismes cantonaux qui furent appelés à fournir des objets et des photographies. En outre une partie des vitrines fut plus spécialement consacrée à l'archéologie genevoise romaine et médiévale.

Inaugurée le 17 décembre 1971, cette exposition dura plusieurs semaines; elle rencontra un écho favorable auprès d'un nombreux public de passants. Il faut

remercier la Société de Banque Suisse d'avoir ainsi contribué à l'éducation de l'homme de la rue – au sens plein de ce terme – dans un domaine où plus qu'ailleurs la science a besoin de la compréhension de tous.

INVENTAIRE¹³

I. LA VILLE¹⁴

A. Rive gauche

1. *Bourg-de-Four* (coord. 500.480/117.300, alt. env. 395 m). Parcelle 4473 feuille 19. Comme nous l'avons dit dans notre précédente chronique¹⁵, cette maison a été profondément transformée, ce qui a nécessité la dépose des pierres d'une partie de la façade. Celle-ci a été rétablie (sans grand soin). Les modifications qu'il avait été décidé de faire subir à l'immeuble ont entraîné de grands travaux de terrassement, au cours desquels la couche romaine a été atteinte en plus d'un endroit. Parmi les objets découverts à cette occasion nous avons déjà mentionné un fragment de colonnette en marbre rose et quatre amphores complètes ou presque. M^{lle} Chr. Dunant, conservateur au Musée d'art et d'histoire, nous a communiqué au sujet de ces amphores les données suivantes¹⁶. « L'une d'elles, n° inv. 20861 (haut. 80 cm; entière à part un trou dans la panse) est une amphore globulaire, de type ibérique, très répandu au I^{er} et au II^e siècle apr. J.-C.; il s'agit de la forme 20 du tableau de Dressel¹⁷.

Les trois autres amphores ont la panse allongée. On peut y reconnaître la forme 14 de Dressel pour le n° inv. 20863 (haut. conservée 98 cm; embouchure cassée),

¹³ Rappel: nous situons les endroits en question par les coordonnées de la *Carte nationale suisse* (CNS) au 1:25 000, et par l'altitude au sol. – Abréviations: ASSP = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire (et d'Archéologie)*, depuis 1968. BHG = *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*. – L. BLONDEL. Genève, 1946 = *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*. (*Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie*, 3). Genève-Nyon 1946. – Chronique 1964 = *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1964*, dans *Genava*. – IAS = *Indicateur d'Antiquités suisses - Anzeiger Schweizerischer Altertümer*, Zurich. – MDG = *Mémoires de la Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Genève*. – R. MONTANDON, Genève, 1922 = *Genève, des origines aux invasions barbares*, 1922.

¹⁴ CNS 1301 Genève.

¹⁵ M.-R. SAUTER, *Chronique 1968 et 1969*, dans *Genava*, n.s., t. XVIII/1, 1970, p. 15.

¹⁶ Musée d'Art et d'Histoire, acquisitions de l'année 1969, *ibid.*, p. 175. Les amphores portent les n°s d'inventaire 20861 à 20864, la colonnette le n° 20852. Nous remercions Mademoiselle Chr. Dunant de son rapport.

¹⁷ CIL xv, pl. II.



Fig. 2. Bourg-de-Four, 9. Marque nouvelle sur une amphore romaine: BASS. Ech.: 1:1.

et la forme 9 pour les n^{os} inv. 20864 (haut. 78 cm; panse recollée) et 20862 (haut. 94 cm; intacte). Cette dernière amphore présente un intérêt particulier, car elle porte, imprimée sur la panse à la naissance d'une des anses, une estampille un peu effacée qui paraît encore inédite: BASS (fig. 2). On n'en trouve pas l'équivalent dans l'ouvrage de M. H. Callender¹⁸, et l'auteur a bien voulu nous confirmer que cette marque lui paraissait nouvelle. D'après la forme de l'amphore, elle pourrait appartenir au 1^{er} siècle apr. J.-C.»

De son côté, M. D. Paunier a pu, le 18 juin 1970, à l'occasion d'une opération de terrassement par le trax, sauver des fragments de deux amphores et procéder à quelques observations; il nous a adressé un rapport à ce sujet¹⁹, dont nous extrayons les renseignements suivants. Ces débris se situaient dans l'angle N.-E. de la cour, entre les cotes 392 et 393, sous un niveau de déblais. Il n'est pas exclu que la couche dont ces amphores faisaient partie provienne du remblayage de l'ancien fossé allobroge²⁰ et peut-être d'un petit ravin analogue à celui que nous avons mis en évidence en 1960 à l'emplacement de l'immeuble n^{os} 5-7 de la rue Etienne-Dumont, à une cinquantaine de mètres plus au sud²¹. Les amphores trouvées en ce dernier endroit étaient au même niveau (392,10 — 392,50 m), ce qui est peut-être le résultat d'une simple coïncidence, étant donné les inégalités du relief antique en cet endroit.

La fragmentation des deux amphores est ancienne, à part quelques cassures dues au trax. Elles sont du type à panse ronde (n^o 20 de Dressel)²²; cette forme, qui a connu une grande diffusion dès l'époque flavienne, est fréquente sur le territoire de Genève²³. Comme pour les précédentes il s'agit de produits d'origine ibérique (bétique). En l'absence d'estampille on ne saurait être plus précis.

¹⁸ M. H. CALLENDER, *Roman amphorae*. Londres, 1965.

¹⁹ Rapport d'octobre 1970 (dont nous remercions M. D. Paunier).

²⁰ L. BLONDEL. *Les fortifications de l'oppidum gaulois de Genève*, dans *Genava*, t. xix, 1936, pp. 47-64. Si la reconstitution du plan du système de fossés proposé par l'auteur est juste, l'emplacement de l'immeuble 9, Bourg-de-Four se trouverait sur la corne sud du fossé en forme de croissant désigné par C sur le plan de la fig. 7 (p. 61).

²¹ *Fouilles gallo-romaines de la rue Etienne-Dumont*. M.-R. SAUTER et A. GALLAY, I. *Données stratigraphiques*; Chr. DUNANT, II. *Les marques de potiers*, dans *Genava*, n.s., t. xi, 1963, pp. 51-79; 81-93. Voir la coupe, fig. 8, p. 73.

²² CIL XV, pl. II. — M. H. CALLENDER, *loc. cit.* 1965, p. xxv.

²³ Les récentes fouilles de la villa de Bernex ont livré une demi-douzaine d'estampilles d'amphores.

2. *Ancien arsenal, rue de l'Hôtel-de-Ville. Armoiries* (coord. 500.310/117.450, alt. env. 400-402 m). Dans la soirée du 6 juin 1970 ce bâtiment, qui était en cours de transformation depuis une année en vue de l'installation aux étages supérieurs de locaux pour les Archives d'Etat²⁴, a été dévasté par un incendie²⁵, qui a eu pour effet, parmi beaucoup de dégâts, de faire éclater une partie des armoiries genevoises sculptées dans la pierre et qui ornaient le centre du premier étage de la façade sud. Grâce à l'habileté de M. G. Sedlmajer, restaurateur, ce monument précieux convenablement traité a pu être conservé (fig. 3a). Mais il ne pouvait être question de le remettre à sa place, car, exposé aux intempéries, il se serait rapidement dégradé. Comme d'autre part on a eu la surprise de constater que son verso portait une ébauche des armoiries de Genève (fig. 3b), on a adopté une solution qui combine les nécessités de sécurité, l'exigence de la situation aussi proche que possible de celle d'origine, et l'intérêt d'une présentation des deux faces: alors qu'une copie très fidèle et repeinte a pris sur la façade sa place, l'original a été mis à l'intérieur au premier étage, perpendiculairement à une paroi. Rappelons que ces armoiries portent sur l'anneau de la clef la date 1588 et en deux endroits (dans la boucle et dans l'une des découpures du panneton de la clef) les initiales IB (Jean Bogueret), et qu'elles sont surmontées d'un double rameau de chêne et d'un soleil portant le monogramme JHS et entouré de la devise POST-TENEBRAS-LUX. Il n'est pas certain que le cadre en molasse fortement mouluré soit de la même époque; il pourrait avoir été mis lors de pose des armoiries après la restauration de 1634, dont la date figurait dans le remplissage entre les armoiries et le cadre. On sait que ce monument avait échappé au martelage de l'aigle et de la clef pendant l'occupation française, grâce au fait qu'il avait été recouvert de plâtre²⁶. Les opérations de remise en état de l'ancien arsenal ont comporté le rafraîchissement des fresques de Gustave de Beaumont qui couronnent l'édifice depuis la restauration de 1890²⁷. L'ancien arsenal n'a pas encore, en mai 1972, repris complètement sa physionomie primitive, et n'est pas encore ouvert au public²⁸.

²⁴ On doit saluer avec satisfaction la perspective de voir les Archives d'Etat disposer de locaux plus spacieux; certes, c'est encore peu de chose, car la masse de documents qui font la richesse de ces archives mériteraient un bâtiment entier. Il y a un assez grand nombre de personnes qui sont conscientes de cela pour qu'elles aient décidé de se grouper dès octobre 1970 en une Société auxiliaire des Archives d'Etat qui, à fin juin 1971, comptait 750 membres.

²⁵ *La Suisse*, 7 juin 1970, p. 38.

²⁶ J. MAYOR, *Restaurations de l'Hôtel de Ville et de l'ancien Arsenal*, dans *Fragments d'archéologie genevoise* 1^{re} série, 1892, dans BHG, 1 (1892-1897), pp. 68-74 (armoiries, pp. 70-72). – W. DEONNA, *La halle de la Maison de Ville (ancien Arsenal)*, dans *Genava*, t. iv, 1926, pp. 189-204 (armoiries, p. 196); ID. *Les collections lapidaires au Musée d'Art et d'Histoire*, dans *Genava*, t. vi, 1928, pp. 176-177 (= *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1929, pp. 292-293).

²⁷ W. DEONNA, *op. cit.* 1926, p. 196.

²⁸ Mentionnons encore qu'à la fin de l'année 1969, lors de l'enlèvement des tuiles, les ouvriers ont découvert plusieurs cartouches de baudrier du XVII^e siècle posées sur les poutres transversales de la charpente. Ce dépôt a dû se faire en 1720, lors de la conversion de la Halle aux Grains en Arsenal. *Tribune de Genève*, 13-14 décembre 1969, p. 16.

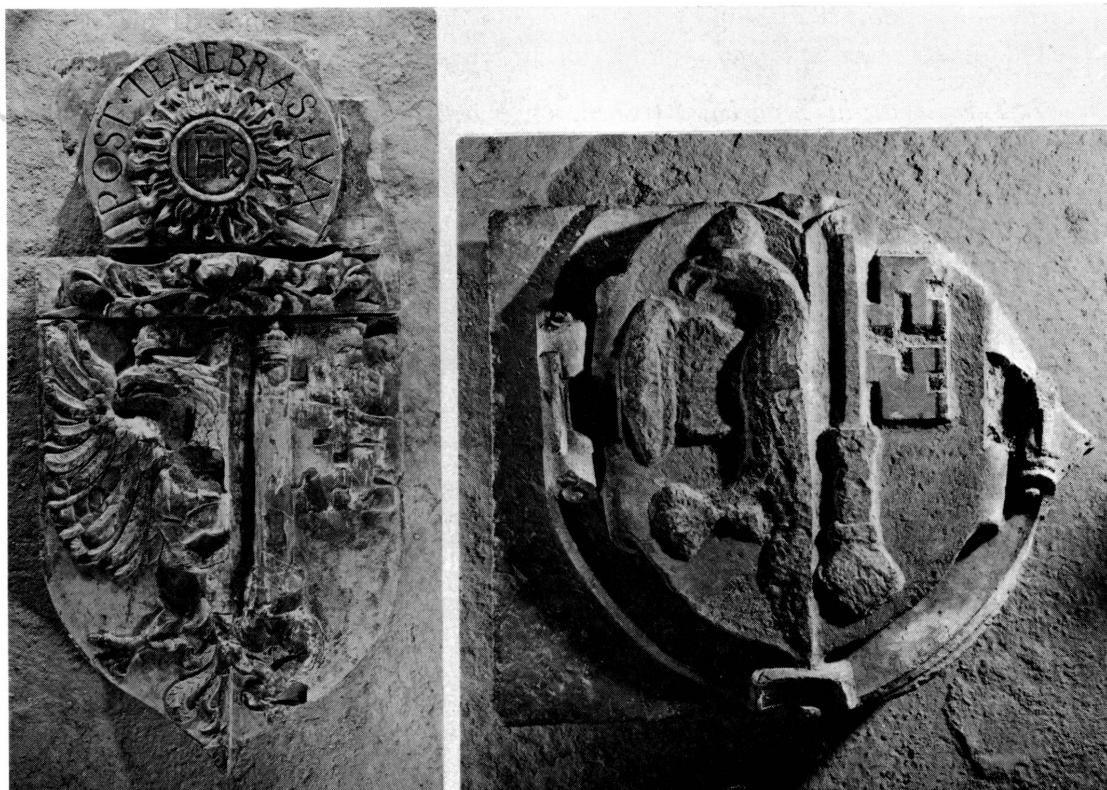


Fig. 3. Ancien Arsenal. Armoiries de la façade sud. a) La face restaurée après l'incendie.
b) L'ébauche d'armoirie au verso.

3. Cour Saint-Pierre 2, maison Du Quesne (coord. 500.260/117.470, alt. 398 m). Des transformations de l'intérieur de cet immeuble classé²⁹ et l'installation d'un ascenseur ont nécessité un terrassement profond, qui a fait apparaître quelques murs anciens. Un relevé rapide en a été fait en décembre 1971 par M. G. Deuber. Il s'agit d'un important massif de maçonnerie qui occupe la partie S.-W. de la cave. Son sommet est à quelque 1,70 m au-dessous du niveau du rez-de-chaussée. Il a été en partie utilisé comme support pour la fondation de la maison actuelle. Nous rappelons que celle-ci, construite pour Henri marquis Du Quesne en 1703, se trouve, en face du porche de la cathédrale, sur l'emplacement d'un des bâtiments du cloître capitulaire de Saint-Pierre, qui s'adossaient à son enceinte³⁰. Dans la terre entourant le mur en

²⁹ Propriété de la Ville. Classement par arrêté du 30 décembre 1921. P. BERTRAND, *Inventaire des monuments et sites classés dans le canton de Genève*, dans *Genava*, n.s., t. v 1957, p. 16, n° 12. Nous remercions MM. A. Oberson, architecte, R. Epars et G. Devaud, ingénieurs et Ch. Vaucher, entrepreneur, qui nous ont averti de cette découverte.

³⁰ Pour le plan de l'ensemble capitulaire de Saint-Pierre, voir L. BLONDEL, *Genève*, 1946, fig. 21, p. 57.

question on a trouvé de nombreux fragments de tuiles romaines. Il n'a pas été possible de faire une analyse de l'appareil du mur, ce qui empêche de fixer son âge.

4. *Temple de la Madeleine* (coord. env. 500.480/117.540, alt. env. 380 m.). Après que l'intérieur du temple a été entièrement restauré sous la direction de M. R. Breitenbucher, architecte, il a pris une physionomie plus conforme à son aspect premier (fig. 4). On a laissé apparentes les traces de rosace, d'arceaux et de fenêtres disparues. Le mur construit au siècle dernier, après la démolition de la chapelle Saint-Michel, chapelle de la Mule), pour fermer l'ouverture de celle-ci, a été décoré avec la sculpture du xv^e siècle représentant les armoiries de la famille Destri³¹. L'entrée en bois a été remplacée avantageusement par un tambour en verre, ce qui a obligé à supprimer entre autres l'ouverture de l'escalier de fer en colimaçon qui menait au sous-sol³².

Ce sous-sol, où l'on pouvait voir les fondations des églises antérieures avec leurs sépultures en dalles ou en sarcophage, a été transformé avec bonheur par la démolition des parois et le remplacement des gaines du chauffage central. Etant donné que ces travaux risquaient de mettre au jour d'autres vestiges archéologiques, il fut décidé d'y organiser quelques sondages et de procéder à un nettoyage et à un examen systématique des structures architecturales visibles, pour vérifier et compléter les observations faites par Camille Martin lors de ses fouilles de 1914-1920, et dont il ne reste que des plans et des photographies³³. Ces travaux devaient précéder et conditionner l'aménagement de ce sous-sol, de manière à la rendre accessible et compréhensible au public, l'entrée de celui-ci devant se faire par la porte nord donnant sur la rue du Purgatoire.

Pour l'instant ces travaux – dirigés par M. Ch. Bonnet³⁴ – ne sont pas terminés,

³¹ W. DEONNA, *Légendes et traditions d'origine iconographique en particulier dans l'ancienne Genève*, VIII, *La chapelle « de la Mule » et les armoiries Destri*, dans *Genava*, t. II, 1924, pp. 292-297; ID. *Les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire*, dans *id*, t. VI, 1928, pp. 203-204 (= *Pierres sculptées de la vieille Genève*, 1929, pp. 319-320).

³² On trouvera une description des transformations dans R. BREITENBUCHER, *La Madeleine, rénovation du temple*, dans *La Vie Protestante*, 4 décembre 1970, pp. 8-9. – Pour une énumération des chapelles et autels qui ont dû se trouver dans l'église avant la Réforme, voir P. BERTRAND, *L'église de la Madeleine comptait une trentaine d'autels et de chapelles*, dans *Tribune de Genève*, 10 novembre 1969, p. 5.

³³ Ces documents sont conservés au Service du Vieux-Genève, Musée d'Art et d'Histoire. C. Martin n'en a rien publié, sauf C. MARTIN, *La restauration du temple La Madeleine*, dans *Genava*, t. II, 1924, pp. 167-176, et le très bref résumé d'une communication : C. MARTIN, *L'église de la Madeleine*, BHG, IV, livr. 3, octobre 1915, (1916), p. 48. L. BLONDEL, *Les premiers édifices chrétiens de Genève de la fin de l'époque romaine*, dans *Genava*, t. XI, 1933, pp. 89-94; *Aperçu sur les édifices chrétiens dans la Suisse occidentale avant l'an mille*, dans III^e Congrès international du haut moyen âge, 1951, Paris 1954, pp. 271-307. – Fr. OSWALD, L. SCHAEFER et H. R. SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten, Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen. (Veröffentlichungen des Zentralinstituts für Kunstgeschichte in München)*, III, Munich, II, 1966, p. 95.

³⁴ Il a été assisté de M^{me} Fr. Plojoux, de M^{le} Fr. Hug et de M. G. Deuber, dessinateurs, et de plusieurs collaborateurs occasionnels. Le Département d'Anthropologie a envoyé un de ses membres (M. L. Chaix) pour la fouille de certaines sépultures.



Fig. 4. Temple de la Madeleine. L'intérieur après la dernière restauration (photo Pierre George).

car la complexité remarquable des fondations retrouvées a exigé des compléments d'analyse. C'est ainsi qu'il s'est avéré nécessaire d'ouvrir une profonde tranchée de sondage à l'extérieur, contre le mur sud de l'église, sous l'emplacement de l'ancienne chapelle de la Mule, ce qui a obligé à traverser une épaisse chape de béton placée là lors des travaux de 1846; cela a permis de compléter les plans des premières églises et des murs romains. Nous renvoyons à plus tard un rapport sur ce qui a été acquis, mais nous donnons un bref aperçu de l'essentiel des résultats.

Dans l'état actuel des recherches il semble acquis qu'il y a eu une église de plus que les trois dont les fouilles de Camille Martin avaient retrouvé les fondations. Si les toutes premières étapes de construction sont difficiles à définir, on a la quasi-certitude de l'existence d'une église paléochrétienne, dont l'âge reste encore à préciser. Il a été reconnu au sud de l'un des premiers sanctuaires une annexe en bon état.

Plusieurs sépultures groupées à l'intérieur des premières églises et dont on pouvait penser qu'elles avaient toutes été fouillées par C. Martin, étaient en réalité

intactes. Cela a permis d'en faire une étude précise. Les tombes en dalles de grès molasique et les fosses maçonnées sont les plus anciennes. Signalons que l'une de ces dernières (tombe 23), dont la dalle de couverture était presque complètement scellée, contenait, sur un squelette dans un état avancé de décalcification, des restes d'étoffe – une grossière et une fine – et une partie de soulier en cuir³⁵. L'analyse topographique et typologique de ces tombes doit permettre de mieux comprendre l'évolution de ce genre de monuments et des rites qu'ils expriment, dans une église urbaine, pendant les premiers siècles du christianisme.

Quatre caveaux funéraires ont été redécouverts et explorés. L'un d'eux (côté nord) (fig. 5) se signale à l'attention par le soin apporté à la taille et à l'ajustement des éléments de sa voûte de molasse; celle-ci est interrompue par une ouverture, que recouvraient quatre dalles correspondant au sol de l'époque gothique. Un des deux caveaux au sud a livré plusieurs squelettes et dix pièces de monnaies.

Les fouilles ont remis ou mis au jour des fondations romaines qui, si elles ne paraissent guère confirmer la présence d'un temple (sanctuaire de Maia, pensait L. Blondel), indiquent en tout cas l'existence d'un bâtiment assez important; la proximité immédiate des bassins du port antique le justifie. On n'a pas excavé tout le sol d'époque romaine non oblitieré par les fondations plus tardives; ce pourra être fait à une autre occasion.

Les matériaux recueillis au cours des recherches sont assez abondants: fibule en arbalète du Bas-Empire, céramique romaine s'étageant sur plusieurs siècles (il y a entre autres de la céramique sigillée grise du ve siècle), poteries médiévales plus rares, monnaies romaines et médiévales, fragments de fresques et de stucs moulurés correspondant aux églises les plus anciennes, débris de pierres sculptées, un petit fragment d'inscription paléochrétienne, etc. Il est par contre regrettable que les sépultures n'aient (à part les tissus et le cuir de la tombe 23) fourni aucun mobilier funéraire, à part quelques débris informes ou atypiques; c'est une source de datation qui nous fait défaut.

Il est prévu de terminer le travail d'exploration archéologique en 1972, de façon à pouvoir confier le site à l'architecte qui en organisera l'aménagement.

5. *Coulouvrière. Rue de la Coulouvrière* (coord. env. 499.600/117.760, alt. env. 373 m). Lors des travaux effectués dans cette rue, près du trottoir devant les

³⁵ Grâce à l'obligeance de M. R. Wiesendanger, conservateur du Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire à Lausanne, des échantillons des tissus et les restes de la chaussure sont soumis à un traitement conservateur par M. Roth, préparateur. Nous remercions l'un et l'autre. – Signalons, à propos des sépultures, un vol: celui d'un crâne trouvé malencontreusement par un ouvrier qui avait eu, avant nos recherches, la curiosité de gratter dans une des tombes à dalles. Il l'avait déposé dans un coin du sous-sol. Si l'amateur de crâne qui l'a emporté pouvait être sensible au fait qu'en le rendant (par envoi anonyme à l'adresse donnée à la note 6 de la page 84) il permettrait d'étudier complètement un squelette aux caractères inhabituels, nous lui en serions très reconnaissant.



Fig. 5. Temple de la Madeleine. Détail de la voûte d'un caveau funéraire de l'époque gothique.

n°s 23 et 25, on a constaté en 1969 la présence d'une couche de terre mêlée de gravats de l'époque romaine, à la profondeur approximative de 1,50 m. Il ne semble pas qu'on ait signalé des trouvailles romaines dans ce secteur, qui devra être surveillé³⁶.

6. Champel. Ancienne campagne Claparède (coord. approx. 500.650/116.620, alt. env. 405 m). Le futur Centre médical universitaire qui doit se construire immédiatement au N.-E. de l'Hôpital cantonal sera appuyé sur le talus que domine la terrasse de 30 m de la vallée de l'Arve, représentée là par le plateau de Champel. Il occupera plus précisément la parcelle de l'ancienne campagne Claparède. La villa, dont le dernier habitant fut le professeur Edouard Claparède³⁷, fut démolie, ainsi

³⁶ Renseignement fourni par M. M. Curti, que nous remercions.

³⁷ Edouard Claparède (1873-1940) fut dès 1908 professeur de psychologie expérimentale à la Faculté des Sciences de notre Université. Il fut, en 1912, l'un des créateurs de l'Ecole des Sciences de l'Education (Institut Rousseau), fondation privée qui fut rattachée à l'Université

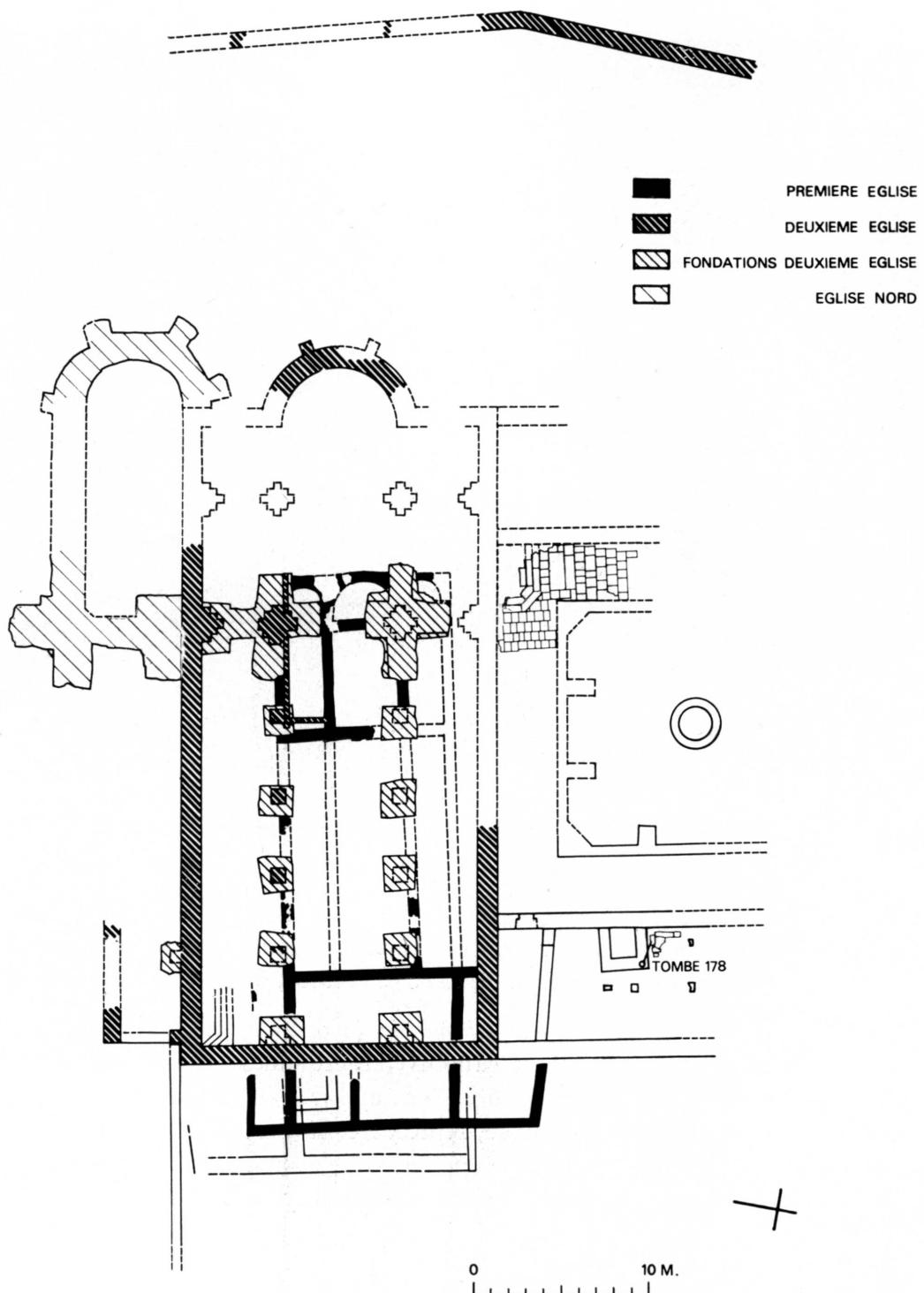


Fig. 6. Prieuré de Saint-Jean-de-Genève. Schéma du plan des fondations retrouvées. Etat à la fin des fouilles (1970). Ech.: 1: 400.

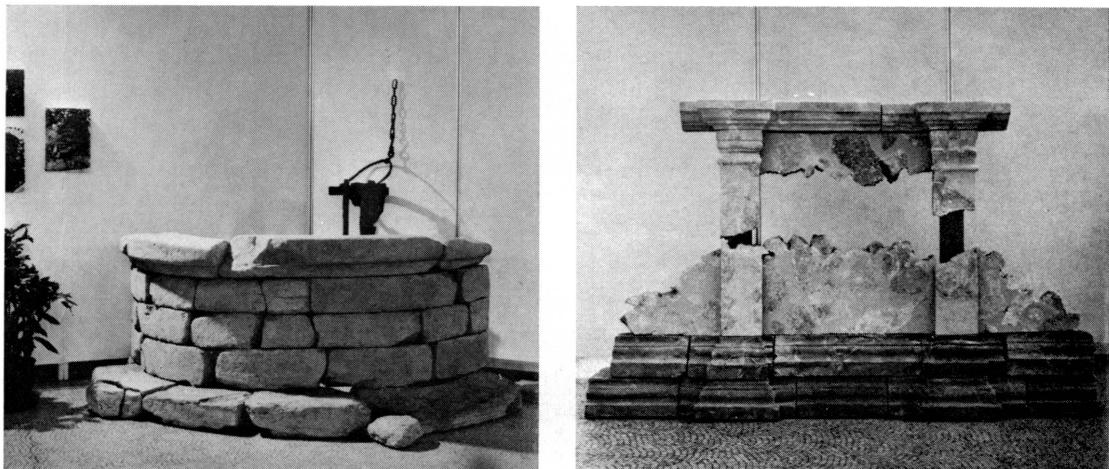


Fig. 7. Prieuré de Saint-Jean-de-Genève. La margelle du puits du cloître (à gauche) et un segment du chancel de l'église (à droite) reconstitués dans l'exposition de 1971.

que ses annexes, en 1970. Or L. Blondel, dans les *Faubourgs de Genève*³⁸, situait à cet endroit précis la chapelle Saint-Paul, dont il rappelait qu'elle fut à l'origine un ermitage; qu'elle dépendait du prieuré de Saint-Victor: qu'en 1425 elle est abergée à Jean Durand qui doit y faire des réparations et faire le « chemin de la grande porte du sanctuaire à la voie sous Champel, pour que la population puisse, comme de coutume, se rendre, le jour du saint, de la chapelle à l'église Saint-Léger »; que selon toute vraisemblance elle a été démolie peu avant 1536, année où le terrain fut vendu, à la criée, à Etienne de Chapeaurouge.

Il était donc nécessaire, en prévision des terrassements importants qui détruiront une partie de cette parcelle, de s'assurer de l'existence de fondations attribuables à cette chapelle. Il y fut donc organisé, en juin 1971, des sondages par tranchées, sous la direction de M. Ch. Bonnet³⁹.

Contrairement à notre attente, rien n'est venu confirmer l'hypothèse de L. Blondel. Les seules fondations mises au jour sont celles des immeubles démolis récemment. Il n'est pas exclu que celles de la villa aient réutilisé des fondations plus

en 1929, et qui est à l'origine du Bureau international de l'Education. Il a exercé une profonde influence sur des milliers d'étudiants de toute provenance. Il fonda aussi, avec E. Pittard, l'Université ouvrière. E. CLAPARÈDE, *Autobiographie* (rédigée en 1930). — P. BOVET, *Les dernières années d'Edouard Claparède*. — J. PIAGET, *La psychologie d'Edouard Claparède*. Dans *Archives de Psychologie*, t. XXVIII, 1940, pp. 142-213. — P.-É. MARTIN. *Histoire de l'Université de Genève*, 4, *L'Université de 1914 à 1956*. Genève, 1958 *passim*. — Sur la campagne Claparède, Ed. BARDE, *Quartiers nouveaux, vieux souvenirs (En marge de l'histoire)*. Genève, 1937, pp. 19-20.

³⁸ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au xv^e siècle*, dans MDG, série in-4, t. 5, Genève, 1919, pp. 69-71 et carte dépliante.

³⁹ M. Ch. Bonnet fut aidé par G. Villard, étudiant.

anciennes. Mais il n'a pas été possible d'y reconnaître le moindre plan ecclésial; en outre, l'absence de toute sépulture rend improbable la présence d'une église à cet endroit. Cette certitude négative, qui fait partie des aléas de toute activité archéologique, rendra nécessaire une surveillance des travaux de terrassement prévus là, qui pourraient faire apparaître des indices en un autre emplacement.

7. *Fortifications et galeries de mines (rive gauche).* En plusieurs endroits de la ville on a pu observer, à l'occasion de travaux divers, des segments de murs ayant appartenu à des éléments des fortifications de la ville, surtout de celles du XVIII^e siècle. Nous n'en signalons sommairement ici que quelques-unes, quitte à donner une fois un plan d'ensemble de ce qui aura été repéré et identifié. C'est du reste l'occasion de dire que le service géologique (M. G. Amberger, directeur) s'est astreint à dresser un plan au 1:2500 de toutes les fortifications connues d'après les documents anciens, ainsi que les rives et fossés du lac en 1838, le tout superposé au plan actuel de la ville. C'est là un instrument de travail très précieux, qui exige naturellement des vérifications de détail sur le terrain⁴⁰.

a) *Boulevard Helvétique. Bastions du Pin et de Saint-Antoine* (coord. 500.490-700/116.990-117.190, alt. 391-393 m).

Les travaux nécessités par la pose d'une canalisation le long du trottoir sud tout le long de cette artère ont obligé l'entreprise à couper des fondations en plusieurs. Des relevés ont pu en être faits.

Une énorme masse de maçonnerie descendant jusqu'à 3 m de profondeur est apparue à l'intersection du cours des Bastions. Etant donné ce que L. Blondel avait pu observer en 1950 au nord de la place Claparède⁴¹, il semble que cet élément soit à placer sur le côté interne de la contrescarpe du bastion du Pin. Devant le n° 6 du boulevard Helvétique on a coupé le mur extérieur sud de la contregarde du bastion du pin avec une amorce de galerie. Cette construction avait l'air assez remaniée. Un autre mur, à peu près en face de l'entrée de l'Ecole des Beaux-Arts (n° 9), est plus difficile à interpréter. En effet il ne semble pas avoir appartenu au réduit de la demi-lune entre les bastions du Pin et de Saint-Antoine, car cet ouvrage doit avoir été entièrement détruit au XIX^e siècle; tout l'espace axé sur le passage Burlamachi n'offrait dans la tranchée que la terre vierge et quelques rares débris romains.

⁴⁰ *Plan des anciennes fortifications. Annexe au plan géotechnique.* (Canton de Genève. Département de l'Intérieur et de l'Agriculture. Service géologique). Echelle 1:2 500. Réf. 251.70.1. 1970. Ce plan a été établi d'après les plans Ecuyer (1825) et Galiffe (1869); les bastions des XVII^e et XVIII^e siècles sont dessinés d'après les minutes au 1:12 500 de la carte Dufour. Il faut faire une seule correction importante à ce document: il porte mention – d'après Galiffe – d'une «enceinte burgonde du VI^e siècle». On sait qu'il s'agit en réalité de l'enceinte réduite du Bas-Empire, dont L. Blondel a publié un plan plus conforme aux observations faites sur le terrain, plan qu'il a corrigé au fur et à mesure des découvertes. Voir L. BLONDEL, *Genève, 1946*, fig. 6, p. 27. Nous espérons pouvoir publier bientôt un plan mis à jour de cette enceinte.

⁴¹ L. BLONDEL, *Chronique 1950*, dans *Genava*, t. XXIX, 1951, pp. 52-53.

b) *Galerie de mine de la contrescarpe du bastion de Saint-Antoine* (coord. env. 500.760/117.200, alt. rue 398 m). M. François Fatio a effectué en février 1971 un relevé sommaire au 1:1000 d'une galerie de mine partant de l'immeuble n° 3 de la rue Charles-Galland (= n° 4 de la rue Toepffer) en direction W.-N.-W., sur plus de 70 m⁴². Il semble qu'on soit là en présence d'un segment de la partie sud de la galerie majeure de la contrescarpe du bastion de Saint-Antoine, dont la partie proche du saillant aurait été vue et photographiée sous la place Sturm lors de sa destruction partielle au cours des travaux de terrassement profond effectués en vue de la construction (abandonnée) du Muséum d'histoire naturelle, en 1915.

La portion de galerie relevée par M. Fatio a déjà été vue en 1940, à l'occasion de la démolition d'un mur au n° 4 de la rue Toepffer⁴³.

M. F. Fatio a recueilli quelques objets: râteau étroit et des tessons de grands vases à vernis vert, qui peuvent dater du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle. La construction de la galerie majeure date de 1720.

c) *Rue d'Italie* (coord. env. 500.730/117.580, alt. 376 m). Parmi les terrassements pratiqués dans ce secteur, et qu'il n'aurait été possible de suivre de manière systématique qu'avec un personnel beaucoup plus nombreux, notre service a pu procéder en juin 1970 au relevé sommaire de deux éléments; ils se trouvent de part et d'autre de l'immeuble au Collège de Candolle, à la rue d'Italie. C'est d'une part, presque au milieu de la façade ouest du bâtiment, sous le trottoir, un mur de boulets dans un mortier à la chaux, parallèle à l'axe de la rue, et dont on ne voit pas bien à quel système de fortification il se rattache; est-ce au boulevard de Hesse, construit en 1607? C'est d'autre part, contre la façade est, à 33 m au sud de la rue d'Aoste, un pied-droit en boulets secs, surmonté d'une dalle de molasse; on peut avec quelque vraisemblance l'attribuer aux travaux du bastion de Hesse (1717); à moins qu'il s'agisse d'un élément de drainage établi lors de la construction de l'école, en 1877.

8. *Rhône. Garage sous l'eau, contre le quai Général-Guisan* (coord. env. 500.300-480/117.820-910, alt. du fond de l'eau 369,50-367,50; du fond du garage env. 359 m). On pouvait se demander – et la question nous a été posée à maintes reprises – si l'assèchement par un vaste caisson de palplanches et l'excavation du fond du Rhône à sa sortie du lac, entre les ponts du Mont-Blanc et des Bergues, contre le quai du Général-Guisan, n'allaient pas amener au jour d'intéressantes trouvailles. Grâce à la compréhension de la maison Zschokke S.A. nous avons pu exercer une surveillance, qui n'a malheureusement pas pu être constante. Toutefois les premières semaines de terrassement⁴⁴, en février-mars 1970, nous ont démontré qu'en

⁴² Nous remercions M. F. Fatio de nous avoir communiqué un tirage de son plan coté, qu'il a établi avec l'aide de son fils Victor.

⁴³ *Tribune de Genève*, 3 janvier 1970.

⁴⁴ La surveillance a été assurée pendant cette période par M. Louis Doustain, étudiant, que nous remercions. *Tribune de Genève*, 26-27 mars 1970, p. 16.

cet endroit le fond du Rhône était surtout riche en vase récente, et que celle-ci était très pauvre en débris intéressants. La découverte la plus curieuse est celle d'un amas de céramiques, que la machine a malheureusement endommagées, tout près du quai, et à faible profondeur dans la vase formée depuis la construction de ce quai par le colonel Dufour, ingénieur cantonal (le futur général), entre 1829 et 1835. Comme il s'agit de poteries s'étageant du XVIII^e siècle (une cruche à vernis vert porte la date 1779) à la fin du XIX^e siècle, on peut penser qu'on est en présence d'un lot provenant d'une collection, qui aurait été jetée au lac. Peut-être un lecteur de ces lignes saura-t-il nous renseigner à ce sujet.

Il est aisément d'expliquer la stérilité archéologique de cette zone, si l'on se rappelle que celle-ci est assez éloignée des rivages antérieurs aux comblements du début du XIX^e siècle. Les ports romains se trouvaient à quelque 250 m de là, la rive du XVe siècle à une centaine de mètres. A cela s'ajoute le rôle du courant du Rhône à sa sortie du lac; beaucoup de choses qui ont dû se déposer au fond de l'eau ont été plus ou moins rapidement entraînées vers l'aval.

B. Rive droite

1. *Bastion de Cornavin. Casemate et galerie de mine* (coord. env. 499.880/118.350, alt. env. 385 m). Les travaux de terrassement effectués en juillet 1971 dans la cour de l'Ecole des Arts décoratifs, pour l'installation d'une citerne à mazout, ont mis en évidence des éléments de la contregarde du bastion de Cornavin, construite au XVIII^e siècle. Il a été possible, en une seule journée, de procéder à quelques rapides observations⁴⁵. Il y avait d'une part un segment du mur extérieur ouest et d'autre part une petite casemate. Celle-ci, de faibles dimensions ($4 \times 3,20$ m), a son axe longitudinal orienté N.-W.-S.-E., soit selon l'axe du saillant. Elle est voûtée de briques. La hauteur de la chambre n'a pas pu être mesurée, le sol en étant encombré de débris; elle est en tout cas de plus de 2 m. Le sommet interne est à 4,10 m au-dessous du sol actuel. Sur la paroi sud de cette petite casemate s'ouvre une galerie de mine ($1,80 \times 1$ m) qu'on a pu suivre sur 25 m avant d'être arrêté par un éboulement; elle fait un léger coude pour prendre la direction S.-W., parallèle au mur ouest de l'ouvrage.

L. Blondel rapporte⁴⁶ qu'en 1931, lors des travaux de construction de l'hôtel de Cornavin, qui n'est séparé de la cour de l'école que par un passage, il a observé le mur extérieur de la même contregarde de ce bastion, et que le creusement du passage souterrain sous la place a « traversé le mur intérieur de la contregarde de l'avancée de la porte Cornavin et d'autres parties du même ouvrage ».

⁴⁵ Les observations et relevés ont été le fait de MM. Ch. Bonnet et G. Deuber.

⁴⁶ L. BLONDEL, *Chronique 1931*, dans *Genava*, t. x, 1932, p. 53.

2. *Quartier des Grottes* (coord. 499.550/118.350-650, alt 390-400 m). Lorsque paraîtront ces lignes plusieurs immeubles et baraques de ce quartier auront déjà disparu ; c'est le début d'une opération de démolition de tout ce quartier, puis d'aménagement selon un plan au sujet duquel la discussion n'est pas terminée. Sans attendre d'avoir à en parler au cas où les terrassements feraient apparaître des vestiges archéologiques, nous signalons l'album que MM. E.-L. Dumont et R. D'Ivernois⁴⁷ ont consacré à ce quartier, pour en garder le souvenir. Certes les maisons en sont plus vétustes qu'anciennes, puisqu'elles ne sont, sauf exception, pas antérieures au XIX^e siècle. Il valait quand même la peine de donner ce dernier salut à un reste d'une Genève populaire et pittoresque.

3. *Saint-Jean. Sous-Terre. Prieuré de Saint-Jean* (coord. approx. 499.160/117.770, alt. moy. 377 m). M. Ch. Bonnet a publié, dans l'avant dernier tome de *Genava*⁴⁸, un rapport sur la campagne de fouilles de 1970. Nous y renvoyons ceux qui en désirent connaître les résultats en détail, nous contentant ici d'en rappeler l'essentiel (fig. 6 et 7 voir aussi fig. 1, b et c). C'est sur l'extrémité occidentale des bâtiments du monastère qu'a porté la recherche. Celle-ci a permis de dégager le narthex de la première église, et de mesurer la longueur totale de celle-ci, 32 m ; c'est là l'indication de l'importance qu'avait, dès l'époque préromane, donc avant tout texte s'y rapportant, le sanctuaire de Saint-Jean. A ce narthex – dont les fondations ont été coupées par celles de la façade de la deuxième église – s'ajoutent des annexes. De la deuxième église on a terminé le dégagement du mur de la façade ouest, qui est aveugle, la porte s'ouvrant dans le mur nord près de l'angle N.-W. Il paraît ne pas y avoir de liaison entre cette église et quelques murs à l'ouest, qui semblent des compléments tardifs. Dans les bâtiments conventuels, l'analyse des fondations a montré qu'ils ont été construits à deux reprises. Dans le niveau de la première construction, de l'époque romane, il a été mis au jour une sépulture attribuable au chantier de la première église (fin XI^e – début XII^e siècle). Cette sépulture, faite d'un entourage de petits blocs (galets, molasse et tuf) provenant probablement d'un premier chantier, était recouvert par quatre dalles de molasse, dont l'une était sans aucun doute un tambour de colonne engagée abandonné en cours de taille à cause d'une fissure. Son orientation (env. W.-E.) ne suit pas rigoureusement l'axe des bâtiments. M. Bonnet⁴⁹ pense qu'il s'agit de la tombe d'un « individu ayant sans doute quelque rapport avec le chantier de construction de l'église de Saint-Jean », peut-être à un des ouvriers, encore que l'examen anthropologique auquel nous avons soumis le

⁴⁷ E.-L. DUMONT et R. D'IVERNOIS, *La Genève des Grottes*. Genève, 1971.

⁴⁸ CH. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève. Quatrième rapport de fouilles (septembre 1969, août-septembre 1970)*, dans *Genava*, n.s., t. XVIII/1, 1970, pp. 63-79.

⁴⁹ CH. BONNET, *Une tombe en relation avec le chantier de la deuxième église*. (annexe à : CH. BONNET, *loc. cit.*, 1970), pp. 71-76.

squelette nous ait fait hésiter sur son attribution au sexe masculin⁵⁰. Un nouvel examen auquel nous venons de procéder avec M^{me} Kaufmann, en appliquant les méthodes du professeur J. Nemeskéri⁵¹, nous a fait conclure, toujours avec réserve, à un sujet féminin d'environ 59 ± 3 ans.

A la fin des fouilles, le nombre des tombes dépassait 185. En annexe au quatrième rapport de M. Ch. Bonnet, M. Cl. Lapaire publie la matrice de sceau d'Adam de Baalet trouvé en automne 1969⁵². Ce personnage laïc qui a vécu au XIII^e siècle, et dont les armoiries ornent le centre du sceau circulaire, n'a pas encore pu être identifié.

Le professeur Rousset a traité⁵³ de la coquille Saint-Jacques trouvée en 1967 à côté du crâne d'un squelette très incomplet (tombe 27) gisant immédiatement au sud de l'abside de la deuxième église⁵⁴. Il faut très probablement l'attribuer au XII^e siècle au plus tard.

Si les fouilles dans le complexe des églises et du cloître sont achevées, il est par contre prévu, après que les bâtiments encore en place à l'ouest du chantier auront disparu, de procéder à des fouilles complémentaires. On est en effet en droit d'espérer retrouver les fondations de quelques annexes, qui, jointes à ce qui existe déjà, pourraient donner une image générale de l'ensemble du prieuré de Saint-Jean.

Conservation et aménagement. Dès 1968 il fut décidé que la zone de verdure prévue entre la route du nouveau pont de Sous-Terre et l'ancien chemin de Sous-Terre deviendrait une promenade. L'abondance des vestiges de murs trouvés là a obligé à transformer cette « promenade du Prieuré de Saint-Jean » en un site archéologique. Sa conservation et son aménagement ont été confiés à M. A. Galeras, architecte et membre de la Commission des monuments et des sites. Ses projets – présentés dans l'exposition sur l'archéologie médiévale à Genève – ont reçu les autorisations et subventionnement nécessaires⁵⁵; au moment où nous écrivons ces lignes les travaux (délicats) ont commencé.

⁵⁰ H. KAUFMANN et M.-R. SAUTER, *Rapport sommaire sur les caractères anthropologiques du squelette de la tombe 178 du prieuré de Saint-Jean de Genève*. (annexe à Ch. BONNET, *loc. cit.*, 1970), pp. 77-79.

⁵¹ Gy. ACSADI, et J. NEMESKERI, *History of human life span and mortality*. Budapest, 1970. Le squelette en question se signale par son très faible degré de « sexualisation » : nous avons obtenu, avec 22 caractères crâniens et postcrâniens, un chiffre de - 0.32.

⁵² Cl. LAPAIRE, *La matrice du sceau d'Adam de Baalet* (XIII^e siècle) (annexe à : Ch. BONNET, *loc. cit.*, 1970–, pp. 69-70). – Il a été trouvé d'autre part sept monnaies, s'étageant du XI^e au XVIII^e siècle. N. DURR, *Liste des monnaies provenant des fouilles de Saint-Jean remises au Cabinet de numismatique pour identification* (annexe à Ch. BONNET, *loc. cit.*, 1970), p. 68.

⁵³ P. ROUSSET, *Objets de pèlerinage au Musée d'art et d'histoire*, dans *Musées de Genève*, 113, 12^e année, mars 1971, pp. 8-9.

⁵⁴ M.-R. SAUTER et Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean-de-Genève, Rapport sur la première campagne de fouilles effectuées à Sous-Terre (février-juillet 1967)*, dans *Genava*, n.s., t. xv, 1967, p. 69. M.-R. SAUTER, *Chronique 1965, 1966 et 1967, I, La Ville*, dans *id.*, t. xvi, 1968, p. 108 et fig. 15, p. 107.

⁵⁵ Ce subventionnement est le fait de la Confédération (le site de Saint-Jean a été classé comme étant d'intérêt national), du Canton et de la Ville de Genève. Ces trois instances ont droit à notre reconnaissance.

II. LES AUTRES COMMUNES

A. Rive droite. Secteur Rhône-Lac

1. *Bellevue. Four de tuilier romain* (CNS 1281 Coppet, coord. 500.975/123.375, alt. env. 377 m). Plan cadastral, feuille 35, parcelle 2847. Au début de septembre 1970 des travaux de terrassement effectués en bordure nord de la route de Suisse, dans le village, ont fait apparaître un grand nombre de fragments de tuiles romaines.

M. Daniel Paunier s'étant convaincu, au cours d'un examen de terrain, de la présence d'une structure en place, nous le chargeâmes de procéder, avec l'aide de M. Ch. Bonnet, à une fouille de sauvetage, sous la menace des machines de chantier, le 17 septembre 1970⁵⁶. Il put dégager la moitié d'un four de tuilier. Il en publie une description raisonnée dans ce même volume; nous n'en donnons ici que l'essentiel d'après son rapport⁵⁷.

La surface de ce qui reste de ce four se trouvait à 0,50 m au-dessous du sol actuel. Il avait une longueur de 4,40 m au maximum; on peut restituer une largeur de 4 à 4,50 m. Le mur extérieur, épais de 0,60 à 0,75 m, est fait en partie de briques en partie de tuiles à rebord. La chambre de chauffe, longue de 3 m, est coupée par six épis construits en carreaux de brique et en tuiles à rebord, liés par une argile qui s'est rougie au feu, et qui, en surface, s'est vitrifiée jusqu'à prendre une couleur vert bouteille.

Rien ne subsistait de la sole ni de la voûte du four, non plus que de la couverture, qui, à juger par l'absence de débris importants, devait être faite en matériaux légers. Le sol de la chambre de chauffe était constitué de carreaux irréguliers (épais de 2 cm) d'argile cuite sur place. On n'a pas pu observer avant sa destruction le *praefurnium*, ce qui empêche de savoir s'il s'y joignait un couloir de tirage. Le radier du canal médian est au même niveau que la base des épis.

Il a été possible d'identifier l'emplacement probable des hangars de séchage ou d'entrepôts (grâce à l'accumulation des tuiles en certains points). On a repéré aussi un canal d'écoulement en direction du lac; il était fait de trois *tegulae* disposées en triangle.

Pour la région genevoise la comparaison n'est possible qu'avec le four de la colline du bois de Feys à Chancy, étudié par P. Cailler et H. Bachofen en 1922⁵⁸.

⁵⁶ Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir des autorités communales un délai suffisant pour une exploration moins hâtive. C'est d'autant plus regrettable qu'on possède très peu de données sur les fours de tuiliers romains de la région genevoise.

⁵⁷ D. PAUNIER, *Un four de tuilier gallo-romain à Bellevue*, dans *Genava*, n.s., t. xx, 1972, pp. 61-82. Nous remercions très vivement M. D. Paunier de s'être chargé, dans de si pénibles conditions, de ces fouilles.

⁵⁸ P. CAILLER et H. BACHOFEN, *Fouilles d'un four à tuiles, de l'époque romaine, à Chancy (Canton de Genève)*, dans *IAS*, N. F., Bd. xxiv, 1922, pp. 23-32. Voir ci-dessous, sous Chancy. Il aurait existé à Meyrin, à l'emplacement du CERN, un établissement industriel romain comportant une tuilerie. Il a été détruit lors des travaux de terrassement en 1955. L. BLONDEL, *Chronique 1954 et 1955*, dans *Genava*, n.s., t. iii, 1955, pp. 117-122.

Celui-ci, qui est plus grand ($6,10 \times 5,40$ m) avec ses huit paires d'épis, s'en distingue surtout par le fait que la base de ces épis remonte obliquement du canal médian vers les murs; il y a aussi des différences dans le mode de construction de ces derniers, et dans le sol du canal médian, fait de dalles de calcaire. Nous renvoyons pour une analyse comparative plus détaillée à l'étude de M. D. Paunier.

Celui-ci a recueilli une abondante céramique. Elle date pour la plus grande partie du tout début du 1^{er} siècle av. J.-C., et l'ensemble à ce même siècle. Vu la rapidité obligée des travaux il est difficile de décider de la signification de ces datations pour l'histoire du four. M. Paunier pense qu'on peut admettre que celle-ci commence dans la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C., en relation avec la forte activité de construction de *villae* qu'on y connaît, mais qu'elle a pu continuer jusqu'au II^e ou III^e siècle.

M. Paunier a pu rapprocher le four dont il a pu sauvegarder une partie avec les trouvailles de tuiles et de tessons d'amphores faites en 1871 lors des terrassements d'une maison du village⁵⁹, qu'il a identifiée avec la villa « Les Marronniers » (ou « Guillaume Olivier »), sise à 30 m du four et qui vient d'être démolie. Il est licite de penser qu'il y avait là un grand ensemble dont le four ne constituait qu'une partie.

Il est intéressant de signaler qu'on est là à côté de la route romaine de Genève à Nyon; si l'on avait pu procéder à des fouilles moins rapides il n'est pas impossible qu'on eût pu, dans une tranchée de sondage, en reconnaître la coupe et identifier par conséquent son tracé, sur lequel subsiste un doute⁶⁰.

Il faut en conclusion réitérer le très vif regret que l'on n'ait pas pu compter sur plus de compréhension de la part des autorités de la commune pour l'étude de ce témoin d'un passé dont celle-ci aurait pourtant pu tirer fierté et, qui sait, même avantage⁶¹.

2. *Meyrin. Puits soufflant* (CNS 1300 Chancy, coord. 494 .490/120.570, alt. 441 m). Une équipe de la Société suisse de spéléologie, sous la direction du président, M. J. Furrer, et avec l'appui de deux plongeurs de la Société de sauvetage du lac Léman, a procédé en mai 1970 à l'exploration du puits qui se trouve dans le village, à l'angle

⁵⁹ F. THIOLY, *Une épée de bronze trouvée à Bellevue près de Genève*, dans *IAS*, v. Jahrg., 1872, pp. 304-306. L'épée, qui provient d'un niveau inférieur, appartient à l'âge du Bronze final.

⁶⁰ L. BLONDEL, *La route romaine de Genève à Nyon*, dans *Genava*, t. xv, 1937, pp. 64-74. Il écrit, au sujet du tracé au nord du Vengeron: « En somme, jusqu'à la sortie nord de Bellevue, son parcours suivait à peu de chose près la route qui a été fortement élargie il y a deux ans, en contournant le golfe de Bellevue ». (p. 69). D'après son croquis topographique (fig. 2, p. 70) il semble placer la route romaine légèrement à l'ouest de la route actuelle; la tuilerie pourrait s'être même trouvée à l'est de la voie. Mais ce n'est là qu'une hypothèse trop peu fondée pour qu'on en fasse état.

⁶¹ Sur les tuileries médiévales et modernes de la région – dont un lieu-dit conserve le nom à quelques centaines de mètres à l'ouest de Bellevue – voir G. FATIO, *Bellevue comme genevoise*. Genève, 1945. Voir aussi, sur une poterie de Colovrex, N. FREIRE DE ANDRADE et Ph. de CHASTONAY, *La dernière poterie rustique genevoise*, dans *Archives suisses d'Anthropologie générale*, t. xxii, 1956, pp. 113-141.

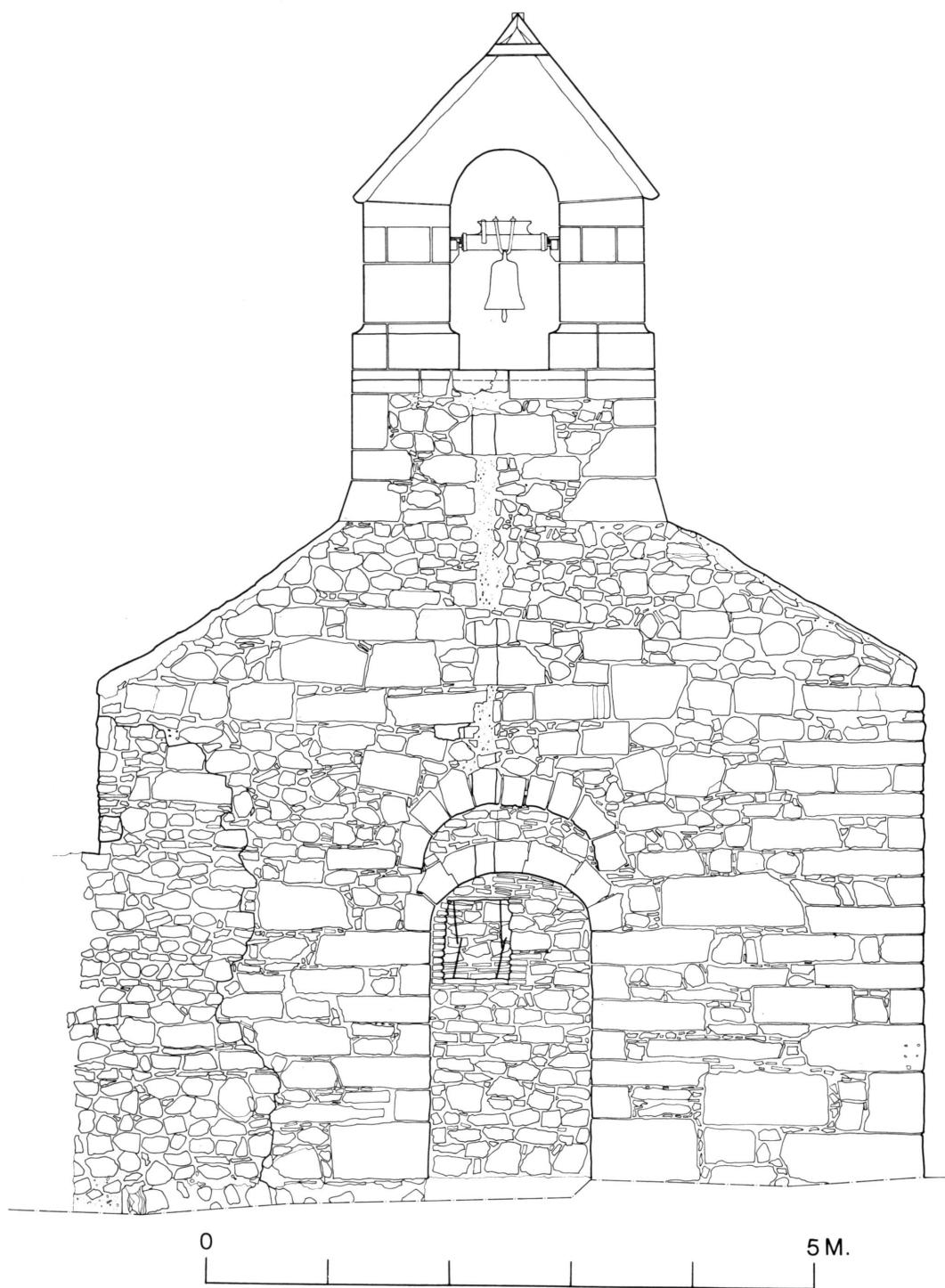


Fig. 8. Satigny. Façade de l'ancienne chapelle de Peissy. Relevé pierre à pierre. Ech.: env. 1:60.

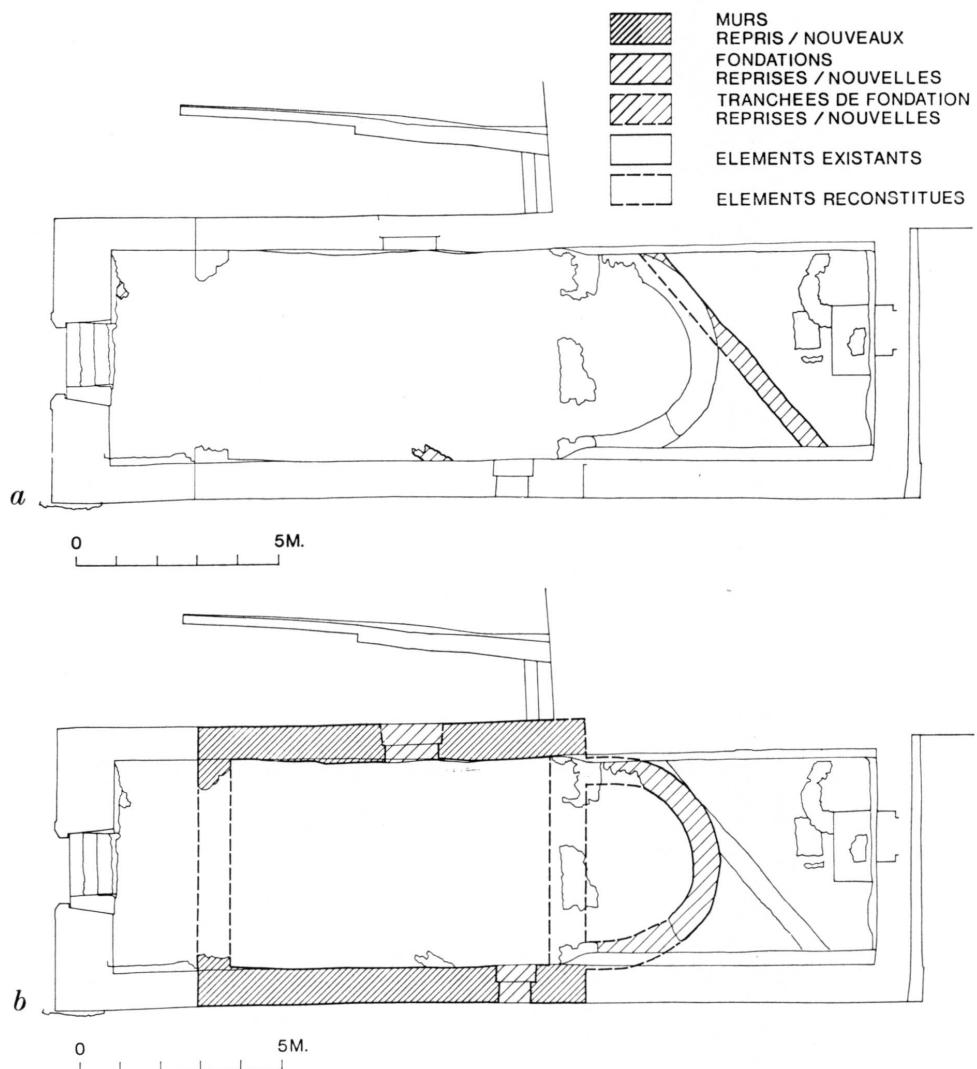
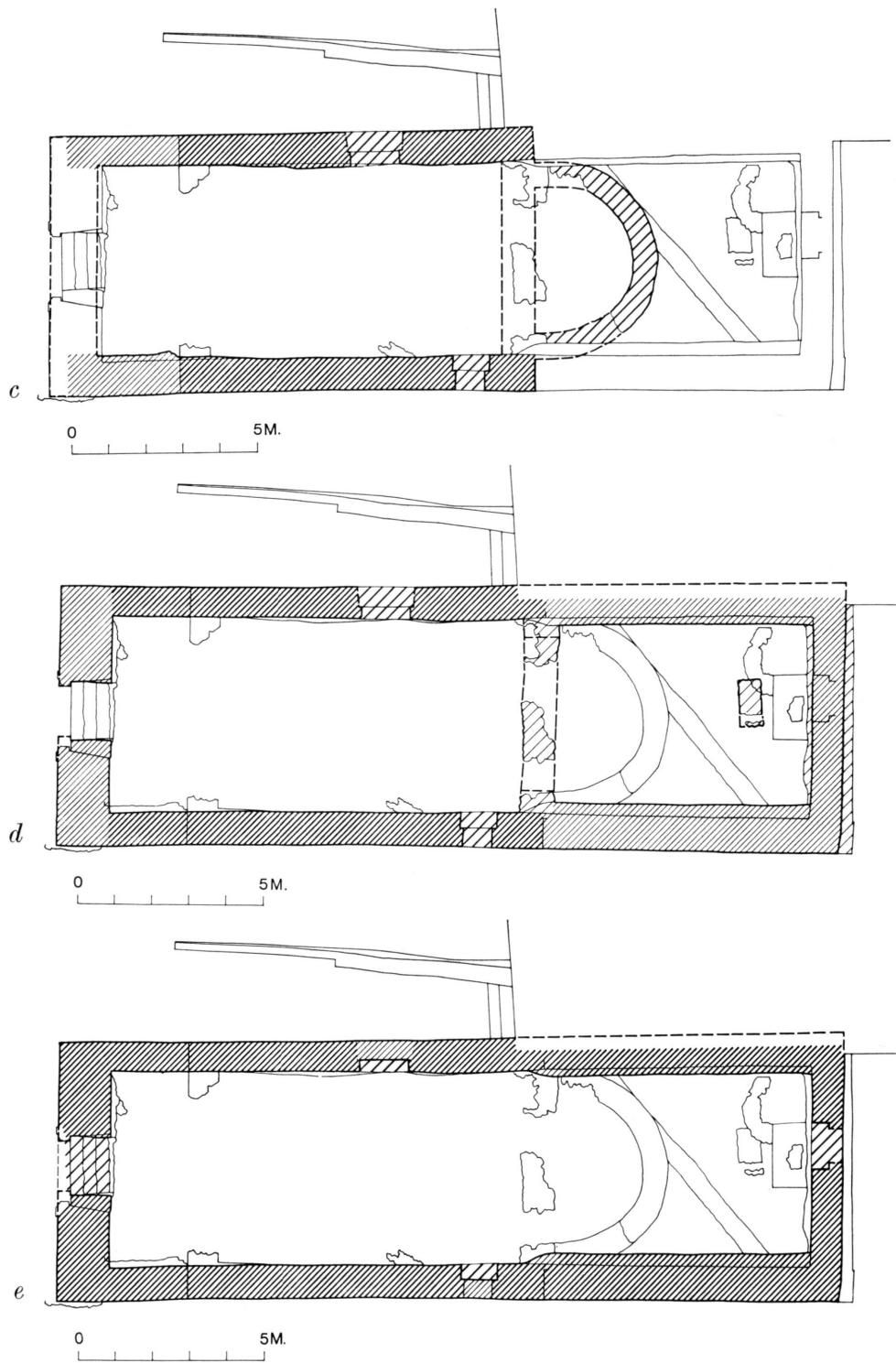


Fig. 9. Temple de Russin. Plans schématiques des fondations anciennes.

- a) Première époque d'occupation.
- b) Première église.
- c) Agrandissement de la première église.
- d) Deuxième église.
- e) Etat après les transformations postérieures à 1685.

Ech.: 1: 200.



de la route de la Maladière et du chemin du Grand-Puits, en face de la chapelle protestante, et qui est connu pour le phénomène de soufflerie d'air qui s'y produit par le trou ouvert dans la dalle de béton qui le ferme. Ils ont fait un relevé de ce puits, de 1,50 m de diamètre et de 23,70 m de hauteur, l'eau ayant une profondeur de 2,10 m. Le terrain que le puits traverse se compose, sous 3 m de terre végétale, d'une épaisseur de 5 m d'argile de la moraine würmienne, recouvrant le gravier de l'alluvion ancienne⁶².

3. *Satigny. Peissy. Chapelle* (CNS 1300 Chaney, coord. 490.660.118.700, alt. 486 m). La façade de l'église médiévale, seul vestige conservé depuis le démolition du corps de l'édifice au cours du XIX^e siècle, devant faire l'objet de travaux de réfection en 1970, notre service en a profité pour procéder à son nettoyage puis à son relevé détaillé. Son étude a révélé que cette façade avait subi au XVIII^e siècle une reconstruction presque complète, reconstruction qui s'est voulue très respectueuse de l'aspect antérieur du monument⁶³ (fig. 8).

4. *Russin. Temple* (CNS 1300 Chaney, coord. 490.010/116.120, alt. 419 m). Dans le cadre du programme de restauration profonde de ce sanctuaire, dont les transformations de 1843 avaient modifié le caractère, il a été possible, grâce à la compréhension de la paroisse et de l'architecte, M. R. Lappert, d'effectuer des fouilles systématiques. Celles-ci, placées sous la direction de M. Ch. Bonnet, ont eu lieu de mars à juin 1970. Elles ont révélé que l'église de Russin avait eu toute une histoire architecturale, répercutant les avatars de son histoire liturgique. M. Ch. Bonnet a publié, l'an dernier, une monographie relative aux résultats de ses fouilles⁶⁴; il nous suffira de rappeler ici succinctement l'essentiel des connaissances acquises du fait de cette étude (fig. 9).

Il a été mis au jour des murs de fondation d'époque très vraisemblablement romaine. La première église, préromane, correspond – et c'est la surprise de cette recherche – à la plus grande partie des murs encore en place, sur une hauteur de plus de 4,50 m; c'est le cas aussi des murs latéraux de l'agrandissement – effectué probablement vers le début du XI^e siècle – de l'église vers l'avant, par déplacement de la façade et de la porte. On a retrouvé l'abside de cette première église, presque

⁶² J.-J. PITTARD, *Exploration du puits soufflant de Meyrin*, dans *Hypogées (« Les Boueux »)*, *Bulletin de la Section de Genève de la Société suisse de Spéléologie*, n° 26, 1971, pp. 1-4; *Tribune de Genève*, 5 janvier 1971, p. 9.

⁶³ Ch. BONNET, *La façade de l'église de Peissy (Satigny)*, dans *Chantiers archéologiques genevois, Le moyen âge*, Exposition mai-août 1971 (Musée d'Art et d'Histoire), Genève 1971, p. 26 (avec 2 fig.), – Pour la cloche: A. CAHORN, *Les cloches du canton de Genève*, dans *Genava*, t. II, 1924, pp. 149-150 (n° 24).

⁶⁴ Ch. BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, dans *Genava*, n.s., t. XIX, 1971, pp. 5-109; avec en annexe: C. AMBERGER, *Aperçu géologique de la région de Russin*, pp. 101-102; et H. KAUFMANN, *Rapport anthropologique préliminaire*, pp. 103-108. Voir aussi la brochure de l'exposition: *Chantiers archéologiques genevois, Le moyen âge*, Exposition... (Musée d'Art et d'Histoire) Genève 1971: Ch. BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, pp. 19-20.



Fig. 10. Hermance. Plan. Ech.: 1: 4000.
En noir les fortifications médiévales connues.

entièremment rasée lorsqu'on l'a, à l'époque gothique, remplacée par une plus vaste abside rectangulaire dont les fondations supportent les murs de la partie S.-E. de l'église actuelle.

Après la Réforme l'autel est détruit, l'arc triomphal est démoli, et une porte centrale est ouverte dans le fond de l'abside. Lors du retour au culte catholique, après 1685, on cherche à réadapter l'édifice aux nécessités liturgiques en bouchant cette porte et en rétablissant l'autel contre elle; on ouvre de grandes fenêtres dans la nef et on surélève le sol, qu'on pave de briques. C'est un *terminus ante quem* pour la soixantaine de sépultures en pleine terre qui encombraient la terre correspondant aux précédentes églises.

En 1843, le sanctuaire – redevenu protestant à la Révolution – subit les profondes transformations (démolition de la voûte du chœur, surélévation du sol, nouvelle chaire, réfection de la façade et remplacement du clocher par le curieux clocheton actuel) qui lui donnent son aspect d'avant la dernière restauration. Celle-ci a de nouveau abaissé le sol.

Les fouilles ont fait découvrir quelques éléments intéressants: deux piscines liturgiques, dont une est associée à des fonts baptismaux octogonaux qui avaient été replacés, probablement après le retour au culte catholique, à l'angle nord de l'église; un bénitier de molasse postérieur à 1685; trois carreaux de poêle dont deux gothiques tardifs et un (complet) du début du XVI^e siècle; de la céramique et divers objets de métal. Plusieurs fragments de peinture murale ont pu être relevés, dont l'un, presque illisible, se trouve sur le côté de l'embrasure de la porte ouverte dans le mur latéral de la première église, près de l'abside.

5. *Dardagny. La Tuilière. Hache néolithique* (CNS 1300 Chancy, coord. env. 487.600/117.090, alt. env. 465 m). A quelque 900 m à l'ouest du village, dans une des vignes de la Tuilière, dont la pente est orientée à l'est, M. Louis Gros, viticulteur, a découvert il y a plus de dix ans, une hache en pierre polie, de couleur vert noir et à section subquadangulaire⁶⁵.

C'est le premier document d'âge préhistorique signalé dans la commune. Dans la région on peut rappeler d'un part à Russin, sur l'Allondon, un « vaste foyer à peu près stérile », sans céramique mais avec quelques éclats de silex et de nombreux galets de quartzite cassées, observé par Ad. Jayet en stratigraphie au-dessus d'un niveau de terre rouge elle-même postérieure à un tuf contenant des mollusques datables probablement du Mésolithique; ce foyer pourrait donc être néolithique, ou

⁶⁵ Cette hache nous avait été remise il y a quelques années par Madame Ch. Delétra. Ce n'est qu'en 1971 que nous avons obtenu l'indication du lieu de la trouvaille. La hache est au Musée d'art et d'histoire. Ses dimensions (en mm) sont: longueur max. 174; larg. max. 47; épaisseur max. 28; corde du tranchant convexe, 37; largeur max. du côté inférieur (rugueux) 17; du côté supérieur (poli) 19; hauteur du talon env. 8. Poids 453 g.

de l'âge du Bronze⁶⁶. D'autre part il y eut les trouvailles, attribuables au Néolithique, faites sur la commune de Périon (canton de Collonges, arr.: de Gex, Ain)⁶⁷ soit à quelque 4,5 km à l'ouest de la Tuilière. Il y aurait eu là entre autres des haches en pierre et un mortier.

6. *Dardagny. Essertines. Monnaie romaine.* M. P. Bertrand a signalé⁶⁸ « que récemment dans une vigne a été trouvée une pièce de monnaie de grand module, en bronze, sur laquelle est lisible le nom de Germanicus ». En l'absence de détails sur cette trouvaille nous devons nous contenter de cette indication.

B. Rive gauche. Secteur Arve-Lac

1. *Hermance. Bourg-d'en-bas. Fortifications médiévales* (CNS 1281, Coppet, coord. 507.800/128.710, alt. 374 m). M. Ch. Bonnet a pu compléter en novembre 1970 les fouilles faites en 1969 et dont nous avons parlé dans notre précédente chronique⁶⁹. En effet la commune ayant malheureusement fait édifier derrière la salle communale un mur de béton qui traverse la tour dont une partie avait été découverte précédemment, il fut nécessaire d'examiner ce qui en restait. Seul l'angle S.-E. et le mur qui doit s'y ratacher n'ont pas pu être mis au jour. Grâce à la compréhension de M. J. Mercier, propriétaire du jardin jouxtant la parcelle communale, il fut possible de dégager l'amorce du mur d'enceinte qui, partant de l'angle N.-E. de la tour, se prolonge sous la forme des murs postérieurs des maisons alignées au N.-E. du village. Nous renvoyons pour plus de détails au rapport qu'a publié M. Ch. Bonnet⁷⁰. On peut en conclure qu'il est indispensable – avec l'aide des habitants d'Hermance intéressés par le passé de leur bourg – de profiter de tous les travaux qui s'y feront pour essayer de compléter le tracé de l'enceinte, et plus spécialement du côté du lac, où l'on doit pouvoir aboutir à se faire une meilleure idée du dispositif portuaire fortifié du moyen âge (fig. 10-12).

2. *Anières. Ancienne église paroissiale* (CNS 1281 Coppet, coord. env. 506.480/125.700, alt. env. 413 m). Selon M. P. Bertrand⁷¹ il existerait encore des vestiges de l'ancienne église paroissiale d'Anières, signalée dès 1323, abandonnée à la Réforme, remise en honneur lors de son retour à la Savoie au début du XVII^e siècle,

⁶⁶ Ad. JAYET, *Sur la persistance des industries lithiques aux temps préhistoriques*, dans ASSP, XXXV, 1944, p. 111.

⁶⁷ (Anonyme) *Une découverte préhistorique à Périon*, dans *Annales de la Société d'Emulation et d'Agriculture de l'Ain*, XL, 1907, p. 316. – R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 176, n° 223.

⁶⁸ *Tribune de Genève*, 20 octobre 1971, p. 13.

⁶⁹ M.-R. SAUTER, *Chronique 1968 et 1969*, dans *Genava*, n.s., t. XVIII/1, 1970, pp. 22-26.

⁷⁰ Ch. BONNET, *Les fortifications du Bourg-d'en-bas et l'ancien port d'Hermance*, dans *Nos Monuments d'Art*, 4, 1971, pp. 163-169. – M^{me} Fr. Hug, dessinatrice, a joué un rôle déterminant sur le chantier; nous l'en remercions. – *Tribune de Genève*, 19 octobre 1970.

⁷¹ *Tribune de Genève*, 11-12 avril 1970, p. 5. D'après le cadastre de 1810.

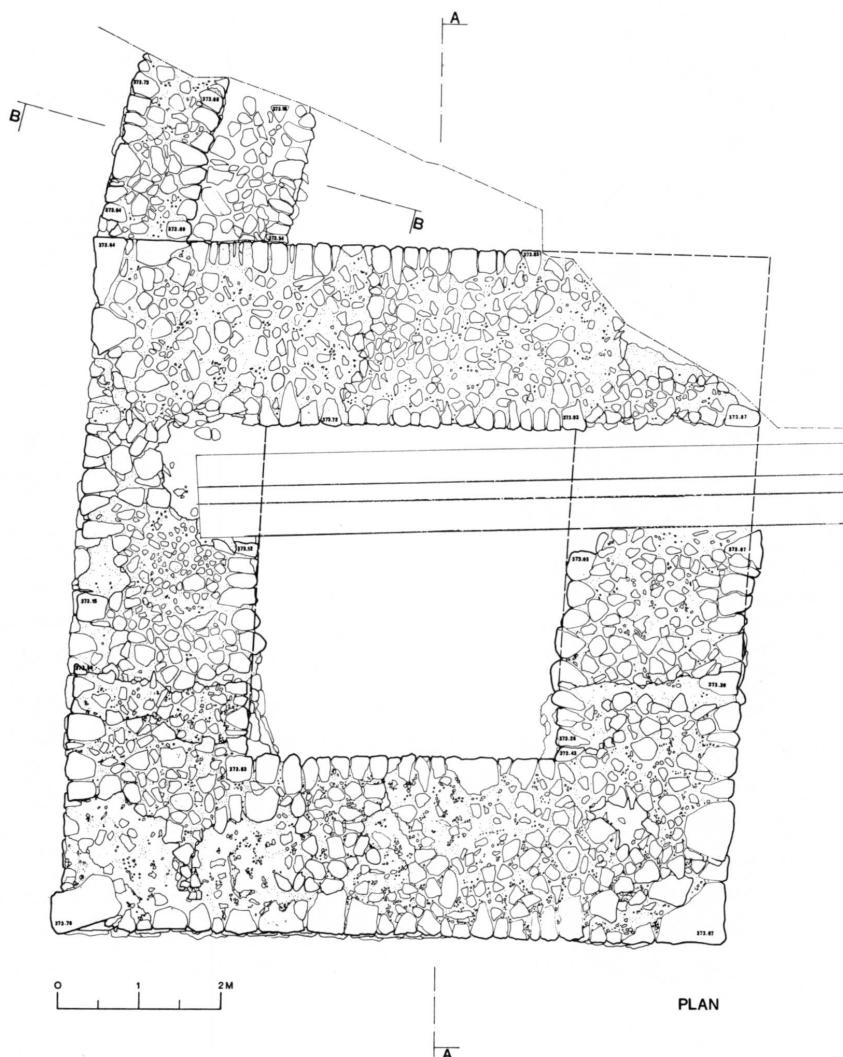


Fig. 11. Hermance. Plan de la tour carrée de l'enceinte médiévale. Ech.: 1:100.

transformée en école en 1818, elle-même désaffectée en 1831 et cédée à des particuliers et démolie peu après. Elle se serait trouvée « dans l'actuelle propriété Gavillet, en bordure du chemin de Bézaley »; il n'en subsisterait qu'une portion du mur de l'ancien cimetière, avec une porte. L'église se serait trouvée autrefois au centre du village.

3. Collonge-Bellerive. *Eglise de Collonge* (CNS 1281 Coppet, coord. 504.800/123.230, alt 406 m). Profitant du programme de restauration complète de cette

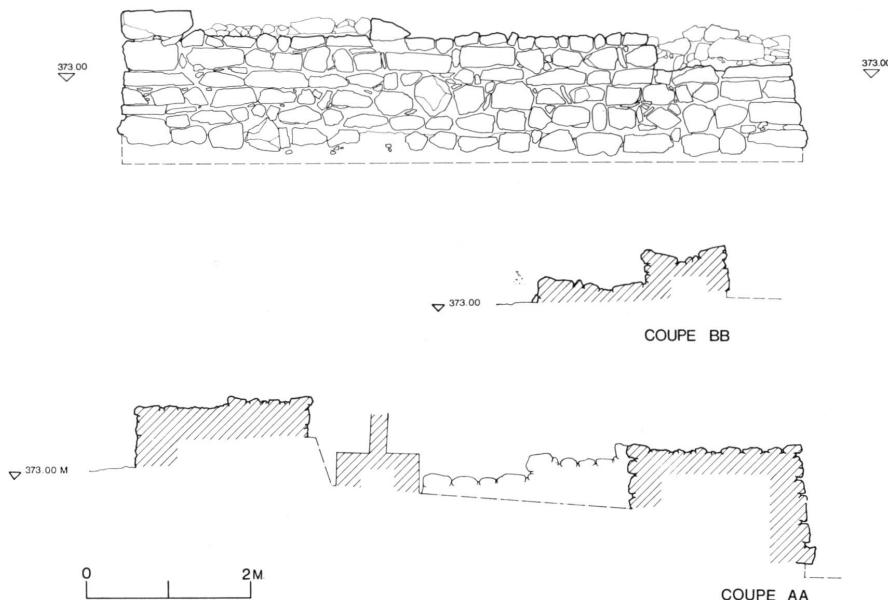


Fig. 12. Hermance. Elévation de la face ouest et coupes des fondations de la tour médiévale.
Ech.: 1:100.

église, et forts de la compréhension bienveillante des responsables de celles-ci⁷², notre service a pu consacrer une campagne de fouilles, de mai à juillet 1972, à l'exploration d'une partie du sol de ce sanctuaire ; on avait des raisons de penser qu'on trouverait au moins des restes des fondations de l'église qui a précédé l'édifice actuel, datant de la fin du XVIII^e siècle (1792-1806) et construit dans une tout autre orientation (N.-S.).

Dans ce même volume M. Ch. Bonnet publie le rapport circonstancié sur ces fouilles, qu'il a dirigées⁷³. Nous ne faisons ici que résumer celui-ci. En réalité ce n'est pas une église antérieure, mais trois étapes de fondations qui ont pu être retrouvées, le plus souvent très incomplètes. Les deux premières – orientées E.-W. – semblent montrer le même processus qui a été mis en évidence à Russin : une église à nef unique et abside semi-circulaire à l'est, préromane ou du début de l'époque romane, a été transformée plus tard, cette abside étant remplacée par un chœur rectangulaire (fin XII^e-XIII^e siècle). La troisième étape semble avoir consisté en un élargissement latéral de la nef.

⁷² C'est un agréable devoir que de remercier M. le curé Luisier et le conseil de la paroisse de Collonge-Bellerive, en la personne de son président, M. G. Curtet, ainsi que M. J. Riedlinger, architecte, qui nous a fourni une aide précieuse.

⁷³ Ch. BONNET, *L'ancienne église de Collonge* (Collonge-Bellerive, Genève) dans *Genava*, n.s., t. xx, 1972, pp. 131-190. M. Bonnet a été aidé par M^{me} Fr. Hug, dessinatrice, et par M^{me} A. Pérelle et MM. G. Villard et P. Maréchal, étudiants. M^{me} H. Kaufmann, chef de travaux et les assistants du Département d'anthropologie de l'Université ont travaillé à la fouille des squelettes. Nous remercions M. J.-P. Wizard, du cadastre, de son aide technique.

Dans le secteur fouillé sont apparues 52 sépultures⁷⁴, dont les relations stratigraphiques avec les murs ont permis de préciser la chronologie relative. Parmi les objets recueillis une mention particulière doit être faite de deux crucifix; ils font l'objet d'une étude du professeur P. Roussel⁷⁵ qui les date de la fin du XVII^e-début du XVIII^e siècle. Il y avait aussi quatre monnaies allant du XIV^e au XVIII^e siècle, deux médailles (XVIII^e et XIX^e siècles), deux anneaux trouvés dans la tombe 40, un carreau de brique estampé daté de 1771, etc.

Antérieurement à la première église il y avait eu des constructions, révélées par d'étroits murets de fondation (largeur 0,20 m). Ces structures sont d'autant plus difficiles à dater qu'on n'a trouvé que peu d'objets plus anciens que le moyen âge: quelques tessons de sigillée et un autre de poterie grossière, qui pourrait être proto-historique.

4. *Collonge-Bellerive. Vésenaz. Vers Caran. Sépulture* (CNS 1281 Coppet, coord. 504.310/122.080, alt. 411 m). En creusant une tranchée pour construire un mur le long de la route d'Hermance, immédiatement au N. de sa jonction avec le chemin de Sous-Caran, on a découvert en avril 1971 un squelette en pleine terre, à 0,40 m de profondeur⁷⁶. En très mauvais état, il était orienté N.-S., tête au sud. Il n'y avait pas le moindre objet, ni aucun indice qui puisse permettre de dater cette inhumation. On peut penser à un ensevelissement hâtif, suite d'épidémie, de combat ou de meurtre, à une époque inconnue mais en tout cas historique.

5. *Jussy. Temple* (CNS 1301 Genève, coord. 509.540/121.110, alt. 473 m). Dans son étude comparative sur quelques anciens sanctuaires de la campagne genevoise, à propos de celui de Russin, M. Ch. Bonnet⁷⁷ reprend l'interprétation des fondations retrouvées lors des travaux de restauration de 1922. Il pense que le petit édifice repéré et considéré par L. Blondel⁷⁸ comme un petit oratoire roman doit plutôt, du fait de ses faibles dimensions et de sa position en profondeur, représenter un caveau funéraire. Se fondant sur la situation des chapelles et du chevet il émet l'idée « que la nef devait faire partie d'un édifice plus ancien. Le chœur actuel a-t-il remplacé une abside semi-circulaire ou un chevet plat? Des fouilles seraient nécessaires pour répondre à cette question ».

⁷⁴ Une étude préliminaire des squelettes par M^{me} H. Kaufmann paraît en annexe au rapport de Ch. Bonnet; le professeur Ch.-A. Baud y ajoutera l'étude d'un squelette (tombe 45) présentant des manifestations pathologiques intéressantes.

⁷⁵ En annexe au rapport de Ch. Bonnet: P. ROUSSET, dans *Genava*, n.s., t. xx, 1972, pp. 192-195. Il s'y ajoutera un rapport de M. N. DÜRR sur les monnaies recueillies.

⁷⁶ Nous remercions M. R. Doutaz, officier de police, de nous avoir signalé cette découverte, ainsi que M. L. Chaix, assistant, et Y. Reymond, dessinateur au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, qui ont terminé, le 28 avril 1971, le dégagement du squelette; les débris de celui-ci sont déposés à ce département.

⁷⁷ Ch. BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, dans *Genava*, n.s., t. xix, 1971, pp. 77-78 et fig. 57, p. 72.

⁷⁸ L. BLONDEL, *Chronique 1922*, dans *Genava*, t. I, 1923, p. 84.

6. *Jussy. Ferme des Grands Bois* (CNS feuille 1300 Genève, coord. 511.660/120.640, alt. 492 m). Appelée aussi Maison de la Forêt; cette ancienne petite maison forte fut construite en 1725 par l'hôpital de Genève, héritier de la forêt qui relevait des biens de l'évêque de Genève. Vendue en 1865 elle fut rachetée en 1955 par l'Etat, qui la fit restaurer (1964-1966). Placée au carrefour des chemins forestiers disposés en étoile, à quelque 2 km à l'est de Jussy-Eglise, elle sert actuellement au service des forêts, de la chasse et de la pêche du Département de l'intérieur et de l'agriculture, tout en servant à l'occasion pour des réceptions officielles⁷⁹.

7. *Presinge. Eglise* (CNS 1301 Genève, coord. 508.670/119.300, alt. 458 m). Les travaux de restauration commencés en 1967 ont continué. En 1969 ils ont porté sur le chœur, où l'on a retrouvé ce qui restait d'une fenêtre romane ainsi que deux armoires et une piscine liturgiques⁸⁰. En novembre 1971 M. Ch. Bonnet, profitant de l'ouverture d'une tranchée derrière le mur de chevet de l'église et celui de la sacristie, a pu observer, à 0,60 m de l'extérieur, une partie de ce qui pourrait être un mur de clôture. Ces fondations avaient une épaisseur de 0,50 m. La restauration de l'église est achevée. Elle a le mérite d'avoir mis en valeur la belle voûte en plein cintre romano-gothique d'un des rares chœurs rectangulaires du canton qui soient conservés dans leur aspect primitif. Il est d'autant plus regrettable que la fenêtre méridionale de ce chœur n'ait pas été refaite en conformité à son style gothique originel⁸¹.

8. *Thônex. Moillesulaz. Aqueduc romain* (CNS 1301 Genève, coord. 504.610/116.580, alt. 420 m; cadastre feuille 17, parcelle 4102). Depuis les beaux travaux de L. Blondel⁸² on connaissait le tracé de l'aqueduc romain qui, venant de Cranves-Sales en tout cas, pénétrait par Moillesulaz et longeait la rue de Genève en passant sous les immeubles de son côté nord (impair). Lors de travaux pour la pose de canalisations sous la rue de Genève et l'amorce de la rue Tronchet, sous l'emplacement de l'immeuble (n° 123) formant l'angle N.-E. de ce carrefour, les ouvriers virent une canalisation voûtée. Grâce à MM. Fol et Duchemin, ingénieurs civils, qui eurent la bonne idée d'alerter notre service, il fut possible de procéder à l'examen et au relevé de ce monument (fig. 13). Pour ne pas retarder les travaux MM. Ch. Bonnet, G. Deuber, G. Vicherd et J.-B. Sevette consacrèrent à cette tâche les nuits du 5 au 7 août 1971⁸³.

⁷⁹ Tribune de Genève, 16 juillet 1969, p. 3.

⁸⁰ Tribune de Genève, 17 novembre 1969, p. 5; 7 décembre 1969, p. 7; 9 janvier 1970, p. 7.

⁸¹ Sur les étapes probables de la construction de cette église, voir Ch. BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, dans Genava, n.s., t. XIX, 1971, pp. 75-76, et fig. 57, p. 72. Voir aussi dans le présent volume: Id, *L'ancienne église de Collonge (Collonge-Bellerive, Genève)*, dans id., t. XX, 1972, p. 165-167.

⁸² L. BLONDEL, *Chronique 1925*, dans Genava, t. IV, 1926, p. 97; *L'aqueduc antique de Genève*, ibid., t. VI, 1928, pp. 33-35.

⁸³ On voit par là que les archéologues ne méritent pas toujours leur réputation de gêneurs! Nous remercions ceux qui se sont dévoués à ce travail ingrat.

L'aqueduc a pu être reconnu sur quelque 3 m. Divers indices ont montré qu'il avait été construit en deux étapes. Ce sont d'abord les pieds-droits qui étaient dressés sur le sol fait de dalles et de galets et de gravier liés au mortier. Ces murs latéraux sont constitués de pierres de rivière, de moellons brêchés en calcaire et en schiste, liés par un mortier gris à la chaux assez grossier mais résistant. C'était ensuite le pose de la voûte surbaissée, aux voussoirs en tuf, la clé de voûte étant plus large (fig. 14). Des déchets de taille du tuf ont été observés au niveau du sommet des murs. Les empreintes de planches qu'on aperçoit sur le mortier de la voûte prouvent que celle-ci était montée sur un coffrage en bois; cela peut expliquer que la voûte repose sur les murs avec un retrait. Le remplissage de la canalisation consistait en limon bleuté, en vase, en déchets organiques en putréfaction. On n'y a trouvé qu'un seul tesson, en terre rouge atypique.

Une stratigraphie a pu être observée à l'extérieur de la paroi nord; elle a montré la présence d'une tranche de fondation creusée dans le sol de gravière et de terre argileuse. Les dimensions de l'aqueduc sont les suivantes: largeur extérieure 1,42 m; largeur intérieur au niveau des murs 0,55 m; hauteur des murs 0,70-0,80 m; hauteur intérieure du sol au sommet de la voûte 0,80 m. Ces chiffres diffèrent très peu de ceux qu'a obtenus L. Blondel en mesurant la portion d'aqueduc qu'il avait dégagée en quatre endroits à Moillesulaz⁸⁴, à proximité immédiate du segment en question.

C. Rive gauche. Secteur Arve-Rhône

1. *Lancy. Grand-Lancy. Puits* (CNS 1300 Genève, coord. env. 498.700/115.360 alt. 397 m). D'après M. P. Bertrand⁸⁵ on a redécouvert, « sur le terrain à droite de l'église catholique de Notre-Dame-des-Grâce », un puits circulaire (diam. env. 2m) profond de plus de 10 m, fermé par une dalle d'env. 2 m de diamètre. On n'a pas de renseignement sur l'origine de ce puits.

2. *Confignon. Les Boules. Site romain* (CNS 1300 Chancy, coord. 495.200/114.275, alt. env. 437 m). Dans les vignes du secteur limité par les chemins de Chavant, de la Boule et du Vignoble, à quelque 350 m au S.-W. de l'église de Confignon, M. D. Paunier a repéré en février 1970 des éléments de construction de l'époque romaine (pierres et tuiles). C'est là que B. Reber a décrit un cimetière et les restes d'une maison de cette même période⁸⁶.

⁸⁴ L. BLONDEL, *loc. cit.*, 1928, pp. 50-51, et fig. 4, p. 50.

⁸⁵ Tribune de Genève, 22 mars 1971, p. 16. Une dalle de béton a depuis été coulée par-dessus ce puits.

⁸⁶ Cimetière: B. REBER, *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève*, dans *MDG*, xxiii, 1892, pp. 304-310; ID., *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901, pp. 53-54. - R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 170, n° 157.

3. Bernex. En Saule. Villa romaine. (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 494.060 / 114.530 à 494.200 / 114.670, alt. 440-448 m). Cadastre, feuille 25, parcelles 2466, 4462, 4463, 2459 et 2460. Nous avons rapporté, dans notre précédente chronique⁸⁷, l'essentiel des résultats obtenus en 1968 et 1969 par les fouilles effectuées sur l'emplacement de ce qui s'était révélé être un ensemble de fondations représentant un mur de clôture et des annexes d'une *villa rustica*. M. D. Paunier, qui avait assumé en 1969 la direction de ce chantier pour le compte du service cantonal d'archéologie, a de son côté fait connaître plus en détail ses observations et ses premières conclusions⁸⁸. Le public a été convié à plusieurs reprises à s'intéresser à ces fouilles et à leurs résultats, d'abord par une visite du chantier, puis par des expositions⁸⁹.

En 1970 et en 1971 il a été possible de prolonger les recherches sur les parcelles voisines, destinées à recevoir des groupes de petits immeubles⁹⁰. La comparaison du plan des fondations relevé de 1968 à 1971 (fig. 15) avec celui que nous avons publié dans notre chronique pour 1968 et 1969⁹¹, montre que les deux dernières campagnes de fouilles ont donné une image beaucoup plus complète des constructions qui se dressaient dans cette zone. A fin 1969 on connaissait un mur de clôture long d'une centaine de mètres contre lequel s'appuyaient trois petits édifices (A, B et C) dont la construction s'échelonne du 1^{er} au début du IV^e siècle apr. J.-C. La campagne de 1970 a permis de restituer et de suivre le tracé de la clôture, qui, à 26,50 m au N.-W. de l'édifice C, tourne à angle droit en direction S.-W. Elle est interrompue par une porte monumentale, de 4,50 m d'ouverture, encadrée de deux murs perpendiculaires à la paroi, longs de 6,50 et 6,60 m et épais de 0,92 à 1,20 m. Immédiatement au nord de cette porte une petite construction (3 × 2 m) à deux pièces et prolongée par un mur

⁸⁷ M.-R. SAUTER, *Chronique 1968 et 1969*, dans *Genava*, n.s., t. XVIII/1, 1970, pp. 30-32. Les premières fouilles ont été mentionnées, avec une photographie, dans le bulletin de la Société d'Art public, *Exercices 1966-1968*, Genève, 1969, p. 12.

⁸⁸ D. PAUNIER, *L'établissement gallo-romain de Bernex*, dans *Helvetia Archaeologica*, Bâle, 1, 1970, pp. 12-15; *L'établissement gallo-romain de Bernex GE*, et *Etude du matériel de l'établissement gallo-romain de Bernex GE*, dans *ASSP*, 56, 1971, pp. 139-150 et 151-163 (et non 55, 1970 comme indiqué par erreur dans la note 68, p. 31, de notre précédente chronique). De ce dernier article, ainsi que du rapport de M. D. Paunier pour 1971, nous tirons notre résumé. Nous tenons à remercier M. Paunier de conduire avec dévouement et autorité ce chantier. Nos remerciements vont aussi à tous ses collaborateurs, dessinateurs (M^{me} Stengelin et MM. S. Aeschlimann et Y. Szynalski) et jeunes fouilleurs bénévoles, qui ont permis à ces fouilles de se réaliser dans de bonnes conditions.

⁸⁹ Visite du chantier le 23 novembre 1968. Quelques-uns des résultats des fouilles de Bernex ont figuré dans trois expositions: celle que le Musée d'art et d'histoire a organisée avec le concours du Cercle genevois d'Archéologie, au printemps 1969, sur l'archéologie romaine à Genève; celle que la Commune de Bernex a consacrée à des œuvres d'artistes et d'artisans de Bernex en automne 1970; enfin celle - itinérante - que la Société de Banque Suisse a organisée avec le concours de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie et notre service d'archéologie dans les vitrines de plusieurs de ses établissements, dès décembre 1971.

⁹⁰ Nous remercions de leur compréhension les responsables du service de la gérance du Département des Travaux publics (M. R. Chapel, chef de service) dont dépend le terrain, pour l'autorisation qu'il a donnée, ainsi que MM. J.-P. Udry et M. Tzala, architectes.

⁹¹ M.-R. SAUTER, *loc. cit.*, fig. 11, p. 31.

s'appuie par son petit côté contre le mur d'enceinte: est-ce la loge du gardien? La porte est loin d'être placée symétriquement. En effet si du côté N.-E. le mur de clôture a 37,50 m de long, de l'autre côté il est long de 78,50 m jusqu'à un retour qui le fait repartir, avec un angle de 95°, en direction S.-E., donc parallèlement au mur reconnu en 1968 et 1969, dont le sépare une distance de 123 m. Ce segment a pu être dégagé sur 58 m⁹².

A proximité immédiate de ce mur S.-W. et aligné à peu près parallèlement à celui-ci, les fouilles ont mis au jour un groupe de constructions (E), qui doivent avoir été édifiées en plusieurs étapes. Le bâtiment c (11,20 × 8,90 m) le plus proche du mur N.-W., est divisé dans sa longueur en trois parties; il pourrait s'agir d'une étable ou d'une écurie. Il doit dater de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Le bâtiment b est plus grand (18,75 × 13,70 m); il résulte de l'agrandissement de ce qui pourrait avoir été un hangar. Une petite annexe (7 × 6,10 m) contre sa paroi S.-W. pourrait, à ce que pense M. Paunier, «avoir fait office de grenier ou de silo à blé et être surmontée d'une construction en bois qui pourrait rappeler nos raccards valaisans». Ce bâtiment b pourrait dater dans son corps principal du milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., avec agrandissement au II^e siècle.

Contre la paroi S.-E. du «hangar» b a été construit plus tard (vers le début du III^e siècle?) un édifice a de 11,50 × 12 m env., subdivisé en trois fois quatre petites chambres de 3,10 × 1,85 m env., dont les murs étaient à l'époque crépis d'un mélange de chaux et de sable. Il doit s'agir d'une maison pour le logement du personnel de l'exploitation. Cet arrangement géométrique des chambres est exceptionnel.

Au terme des fouilles de 1971, on peut se faire une assez bonne idée de l'extrémité N.-W. de la *pars rustica* d'une *villa*, avec les communs de l'exploitation agricole: ateliers, hangars, étables, cuisines, logements, construits de part et d'autre d'une vaste cour, traversée par un chemin pierreux aboutissant à une porte bien gardée donnant accès aux champs et aux routes. En prolongeant vers le S.-E. ce chemin axial asymétrique M. Paunier arrive à la conclusion (hypothétique, naturellement) que la *villa* elle-même devait se trouver vers le haut de la pente, et plus précisément à l'emplacement de l'ancienne église de Bernex démolie en 1867⁹³ et que remplace aujourd'hui en partie une place de parc automobile. Comme les maisons du village commencent très près des parties fouillées on voit qu'il n'y a aucun espoir, avant longtemps, de pouvoir explorer cette villa, qui devait présenter un aspect cossu.

L'abondant matériel surtout céramique recueilli est en cours d'étude. Il a déjà

⁹² Des sondages à l'extérieur de ce mur, entraînés par la découverte d'une épaisse couche de tuiles et de plusieurs objets (poignée de porte et clochette en bronze, etc.), ont permis de mettre en évidence un fort mur perpendiculaire avec trace d'un poteau. Des scories de fer et des cornes de cervidé sciées et usées font penser à un atelier, qui pourrait dater du milieu du II^e siècle.

⁹³ Sur cette église voir L. BLONDEL, *Bernex, ancienne église* (*Chronique 1945*), dans *Genava*, t. xxiv, 1946, pp. 43-46.

permis – surtout la poterie sigillée et les monnaies (une soixantaine) – de préciser la chronologie des diverses fondations découvertes.

Nous laissons à M. D. Paunier le soin de justifier les déductions qu'il a tirées des résultats de ses fouilles, et dont nous n'avons donné que quelques éléments, qui suffisent à prouver l'intérêt des recherches conduites dans ce site de Bernex. On espère pratiquer encore quelques sondages complémentaires en dehors de l'enceinte.

Objets préhistoriques. – Indépendamment des trouvailles de l'époque romaine il a été recueilli des objets attribuables à des périodes antérieures mais dont il n'est pas possible de dire s'ils étaient sur place avant la formation de la villa ou s'ils ont été amenés là par les occupants de celle-ci. Le premier est une lamelle de silex blond, portant quelques fines retouches le long du tiers proximal du tranchant, sur la face d'éclatement⁹⁴. C'est une pièce trop peu typique pour qu'on puisse la dater. Du reste il est connu que l'on a continué à utiliser un petit outillage en silex jusqu'à l'époque romaine⁹⁵ en tout cas. Cette lamelle a été trouvée par M. Rossi, après les fouilles de 1968, vers le haut (sud) du terrain.

Le second objet est une belle hache (ou erminette) en pierre verte⁹⁶, assez soigneusement travaillée par bouchardage puis par polissage de la partie utile. La pièce est doublement asymétrique : d'une part elle est un peu plan-convexe et d'autre part la corde de l'arc de son tranchant est oblique par rapport à l'axe de la hache ; c'est ce qui fait penser plutôt à une erminette.

Le champ poli du côté plane, qui a été obtenu par usure transversale et ne porte que peu de stries longitudinales d'utilisation comme la partie polie convexe opposée, et qui dépasse le milieu de la longueur (ce qui aurait eu, dans le cas d'un polissage d'origine, comme conséquence qu'elle ait été partiellement cachée par l'emmanchure), pourrait avoir été obtenu plus tard par repolissage. Un coup de meule a attaqué un des côtés de la hache. Signalons enfin que celle-ci a été utilisée comme marteau, à voir l'aspect irrégulier de son talon.

On sait que les haches polies néolithiques ont suscité dans l'Antiquité et plus tard un intérêt d'ordre tant pratique que magique. En effet d'une part on a signalé la présence de tels objets, ainsi que de silex, dans des sites romains, assez souvent en

⁹⁴ Dimensions (en mm) : longeur tot. 385; larg. max. 10; épais. 3.2.

⁹⁵ Voir p. ex. M. BAUDOIN, *Les dépôts cultuels de silex taillés dans les menhirs, les dolmens et les sarcophages (persistance jusqu'à l'époque actuelle d'un rite néolithique)*, dans *xvi^e Congrès int. d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*. Bruxelles 1935 (1936), pp. 271-286 (à lire avec beaucoup d'esprit critique, cet article contient quelques faits intéressants.) – Nous laissons de côté ici l'utilisation du silex comme pierre à briquet et comme pierre à fusil et pistolet ; il convient pourtant d'y penser, sans quoi on peut être induit en erreur en cas de trouvaille fortuite.

⁹⁶ Couleur vert foncé sur les parties polies, gris vert ailleurs. Dimensions (en mm) : long. max. 111; larg. max. 58; épais. max. 27; long. corde tranchant 56; long. arc tranchant 60; longueur du champ poli, côté convexe 56, côté plane 65; largeur du talon, 16. Poids 268 g. La partie convexe proche du talon porte une traînée d'oxyde de fer due probablement au choc d'un soc de charrue.

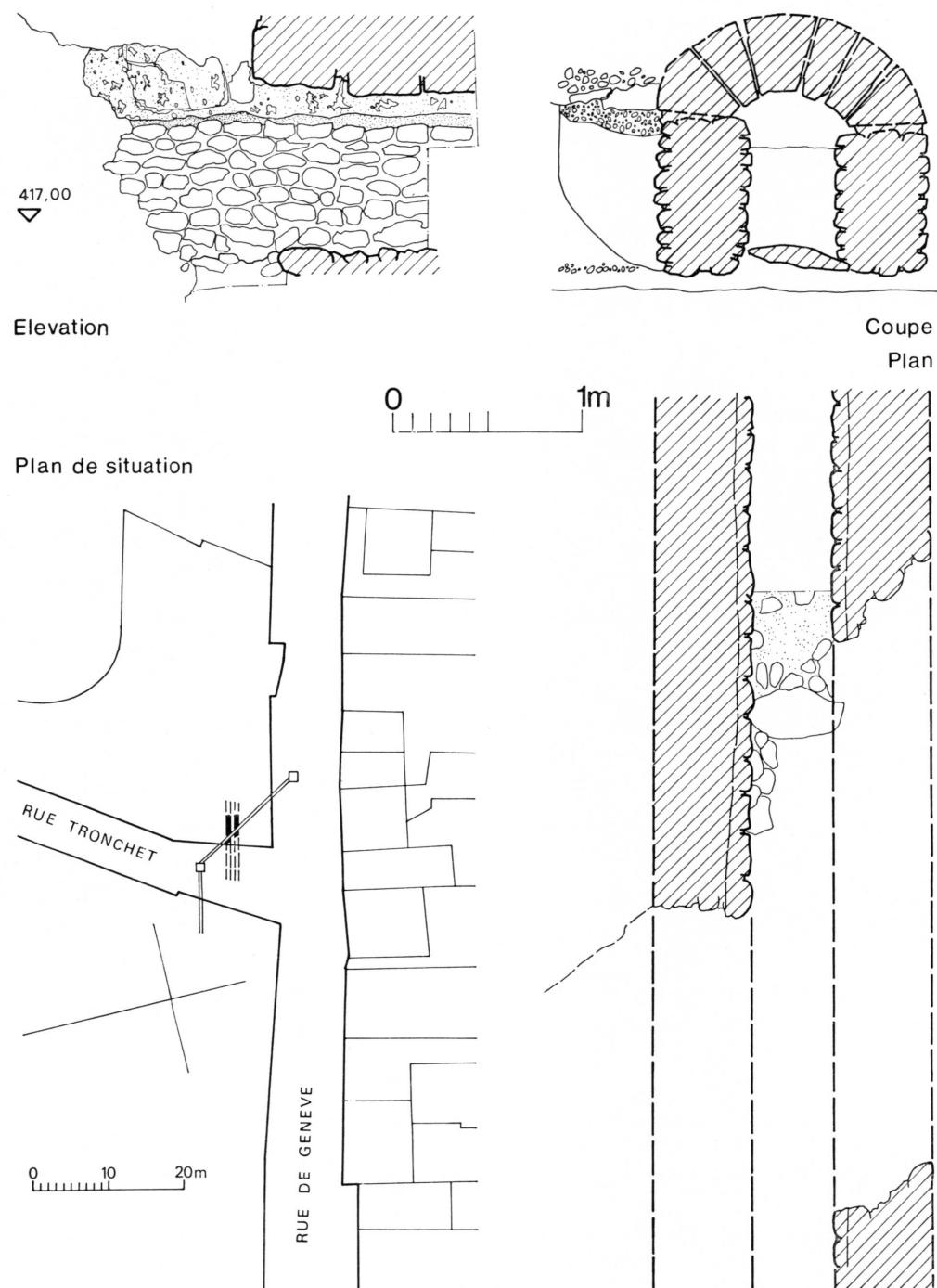


Fig. 13. Thônex. Moillesulaz. Aqueduc romain. Plan de situation. Ech.: 1:1000. — Plan et élévation. Ech.: 1:40.



Fig. 14. Thônex. Moillesulaz. Paroi nord et voûte de l'aqueduc romain.

relation avec des ateliers de céramique, la hache servant à façonner certaines parties de la poterie sur la tournette⁹⁷. D'autre part on sait que l'on avait sur l'origine des haches, qualifiées de « céraunies », soit pierres de foudre, une explication d'ordre surnaturel (elles auraient été créées par l'impact de la foudre sur le sol) qui leur donnait une valeur prophylactique; on les suspendait au harnais des bêtes de trait ou on les plaçait sous l'arbre qu'on plantait⁹⁸. Nous ne prétendons pas décider de l'utilisation de la hache de Bernex; il nous paraît toutefois peu probable qu'elle ait servi à un potier.

4. *Bernex. Signal* (CNS 1300 Chancy, coord. env. 494.100/114.050, alt. env. 490 m). A quelque 100-150 m au N.W. du Signal, dans un champ labouré, M. D. Paunier a recueilli (en novembre 1970) des fragments de tuiles, des tessons de céramique peinte du III^e siècle apr. J.-C. et un fragment d'anse de cruche⁹⁹.

⁹⁷ G. GOURY, *L'homme des cités lacustres*. Paris, 1931, pp. 11-12.

⁹⁸ La première référence relative à l'origine des céraunies est donnée par Marbode, évêque de Rennes à la fin du XI^e siècle; cité par E. T. HAMY, *Matériaux pour servir à l'histoire de l'archéologie primitive*, dans *Revue archéologique*, Paris, t. I, 1906, pp. 239-259; II, pp. 37-48 (d'après A. LAMING, *La découverte du passé. Progrès récents et techniques nouvelles en préhistoire et en archéologie*, Paris, 1952, p. 15; l'auteur reproduit aussi une planche de « pierres à foudres » tirée de MAHUDET, *Les monuments les plus anciens de l'industrie des hommes, et des arts, reconnus dans les pierres de foudre*, dans *Mémoires de l'Académie des Lettres*, XII, 1740, p. 168).

⁹⁹ Rapport manuscrit de M. D. Paunier, février 1971.

Il semble que le haut du Signal soit bien fourni en vestiges d'âge romain. En effet M. H. Albert nous a apporté en août 1966¹⁰⁰ des objets (poids de tisserand pyramidal, fragment de meule en lave noire, céramique commune qu'il avait ramassés dans le haut des vignes, immédiatement au-dessous du chemin qui longe le pied S.-W. du réservoir (coord. env. 494.50/113.900, alt. env. 495 m).

Bernex. Autres indices romains. M. D. Paunier nous a signalé (en décembre 1971¹⁰¹) quelques autres sites où des indices divers (tessons, tuiles) laissent prévoir des fondations romaines. Ce sont :

a) *Entre Bernex et Vailly* (coord. 493.75/114.525, alt. env. 450 m); à l'angle de la route de Chancy et du chemin de la Naz, une tranchée de collecteur lui a permis de repérer un lit de tuiles à rebord. Il n'est pas exclu que celui-ci soit à mettre en relation avec les restes de la villa en cours de fouille, qui ne sont qu'à quelque 150 m au N.-E. (juillet 1971).

b) *Vailly* (coord. 493.625/114.050, alt. 466 m.). A une distance de 650 m env.

c) *Sézenove. Chez Mauris* (coord. 493.460/133.670, alt. 459 m). Une tranchée destinée à l'installation de l'oléoduc entre Loëx et Soral a fait trouver un fragment de pilette ronde en terre cuite. D'après M. Camille Dethurens il y a une cinquantaine d'années la charrue avait, à cause de l'abondance des tuiles et des pierres, de la peine à labourer en ce lieu, dit « « Les Murailles » .

d) *Chantemerle* (coord. 493.675/114.925, alt. env. 425 m). Dans la tranchée de l'oléoduc est apparu, à 0,20 × 0,30 m de profondeur et sur plus de 6 m de largeur un sol de petits cailloux épais de 0,30-0,40 m; il y avait quelques débris de tuiles. Il n'est pas exclu qu'on ait là un fragment de chemin; il est prématué de décider s'il pourrait s'agir de celui qui allait de la *villa rustica* d'En Saule à Aïre-La-Ville et son bac.

e) *Les Tuilières* (coord. 494.625/115.950, alt. 404 m). Dans la même tranchée M. Paunier a observé sur 0,60 m d'épaisseur une couche de tuiles rondes en terre claire; il y avait aussi des fragments de bloc de molasse et de la cendre noire. On peut penser qu'il s'agit des restes d'une tuilerie médiévale ou plus tardive. On est à un peu plus de 600 m au sud des vestiges du four à tuiles signalés par L. Blondel en 1945¹⁰².

La découverte par M. Paunier, en novembre 1970, d'une tuile à rebord, sur le bord W de la route menant de Vuillonnex à Chèvre, à l'orée du bois de Carabot (coord. 494.950/116.175), pourrait se rattacher à cet ensemble de tuileries qui auraient commencé leur production dès l'Antiquité¹⁰³.

¹⁰⁰ Rapport manuscrit de M. H. Albert du 1^{er} août 1966.

¹⁰¹ Rapport manuscrit de M. D. Paunier, décembre 1971.

¹⁰² L. BLONDEL, *Chronique 1944*, dans *Genava*, t. xxiii, 1945, pp. 32-34.

¹⁰³ Rapport de M. D. Paunier, février 1971.

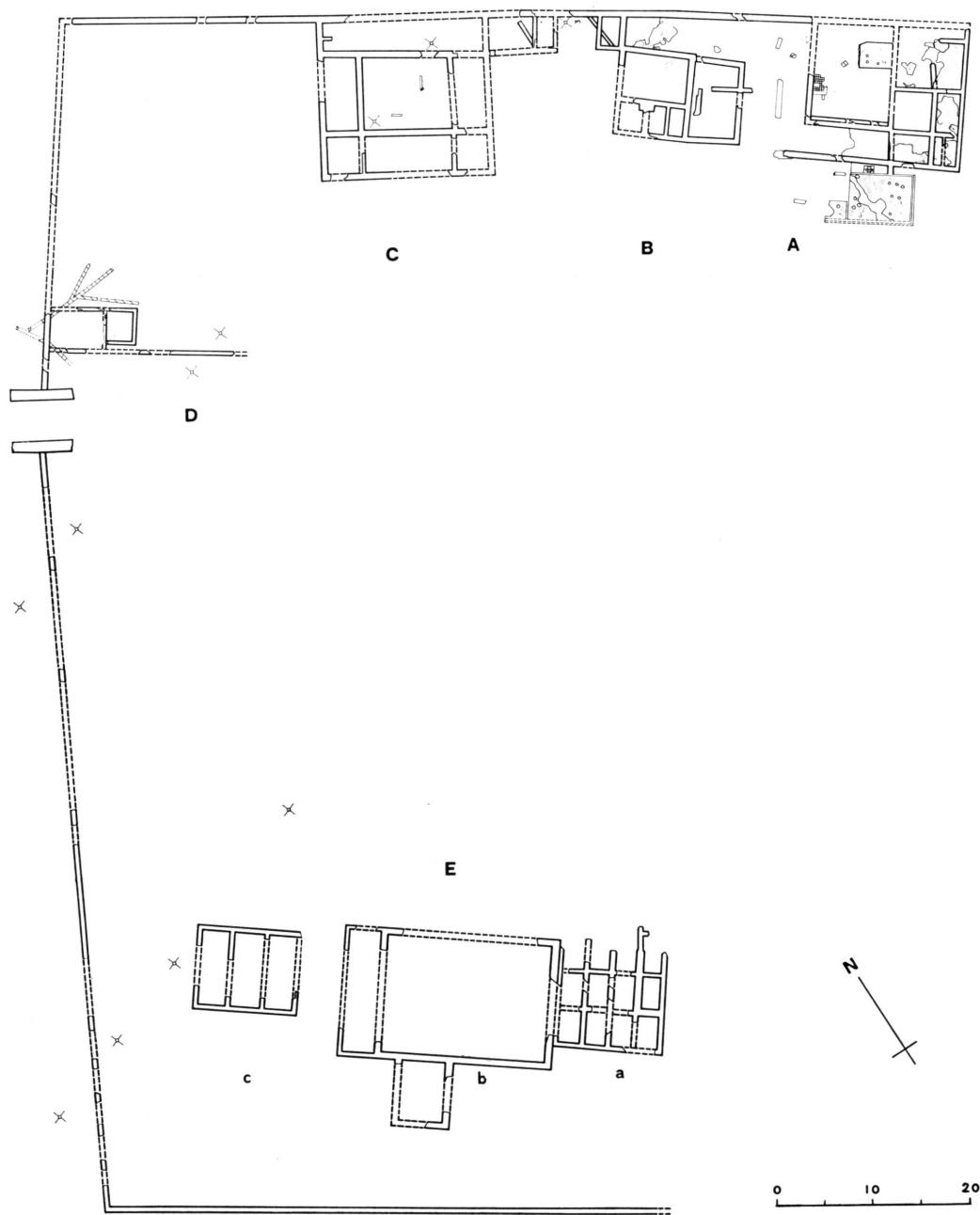


Fig. 15. Bernex. En Saule. Plan schématique des fondations du mur de clôture et des annexes de la villa romaine. Ech.: 1:750.

5. *Bernex. Lully. Château de la Pesse* (CNS 1300 Chaney, coord. 494.400/113.130, alt. 410 m). Une photographie aérienne (fig. 16) prise par M. Ch. Bonnet en juillet 1971, au cours d'un été sec, montre de façon très claire l'emplacement et les grandes lignes du plan du château de la Pesse. Ce document confirme la localisation et le plan qu'en avait donné très habilement L. Blondel en 1947, en même temps que de celui des Bois¹⁰⁴. Pour la troisième maison forte de Lully, celle de Tuard (ou Thuard), il s'était contenté d'une allusion. La tradition locale, confirmée par les indications de la mappe sarde du XVIII^e siècle¹⁰⁵, la situe en haut du village de Lully.

7. *Bardonnex. Commanderie de Compesières* (CNS 1301 Genève, coord. 498.150/112.010, alt. 476 m). M. Ed. Ganter s'est consacré avec un zèle passionné à redonner vie à ce monument où se croisent les destinées d'un ordre de chevalerie et celles de Genève, et d'en faire connaître le passé; il a publié plusieurs articles, entre autre dans *Genava*¹⁶, et plus récemment un livre important et bien documenté¹⁰⁷. Pour donner un aperçu des travaux qui ont été effectués ces dernières années nous avons estimé que nul ne ferait mieux que lui. Nous le remercions d'avoir accepté de nous remettre le rapport suivant:

« Le château de Compesières – ancien chef-lieu de la commanderie du Genevois – subit en 1954 une restauration extérieure qui permit de reconstituer les tours arasées pendant la Révolution. La commune de Bardonnex, dont le maire est M. Jacques Delétraz, décida de faire procéder à la réfection du premier étage, du viret et du vestibule d'entrée, à l'exception du secrétariat de mairie, déjà rénové quelques années auparavant. Ces travaux étaient destinés à marquer de façon permanente le septième centenaire de la donation faite, en 1270, par l'évêque de Genève à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de l'*ecclesia de Compeseres* pour contribuer indirectement à défendre la Terre-Saint. Cette réfection fut confiée à M. Virginio Malnati, architecte, actuel président du Grand Conseil. Elle fut orientée et suivie par les professeurs Alfred Schmid, président de la Commission fédérale des Monuments historiques, et Marc-R. Sauter, archéologue cantonal. Elle fut terminée à la fin du printemps 1971.

Les remarques suivantes sur les découvertes et observations faites lors des travaux seront ultérieurement complétées.

Le vestibule d'entrée. La commanderie n'est pas excavée. Les caves sont donc au niveau du sol. Ce vestibule donne accès aux caves ainsi qu'à l'escalier en colimaçon,

¹⁰⁴ L. BLONDEL, *Chronique 1946*, dans *Genava*, t. xxv, 1947, pp. 23-28. Coordonnées du château du Bois (actuelle ferme du Bois): 449.900/113.400, alt. 408 m.

¹⁰⁵ P. BERTRAND, dans *Tribune de Genève*, 25 novembre 1969, p. 5. (Coord. env. 494.780/113.660, alt. 428 m).

¹⁰⁶ Edm. GANTER. *Les ordres militaires dans le diocèse de Genève*, dans *Genava*, n.s., t. VIII, 1960, pp. 161-195; *Les commandeurs du Genevois, chef-lieu Compesières*, dans *id.*, n.s., t. XVII, 1969, pp. 79-111.

¹⁰⁷ Edm. GANTER. *Compesières au temps des Commandeurs*. Genève, 1971.

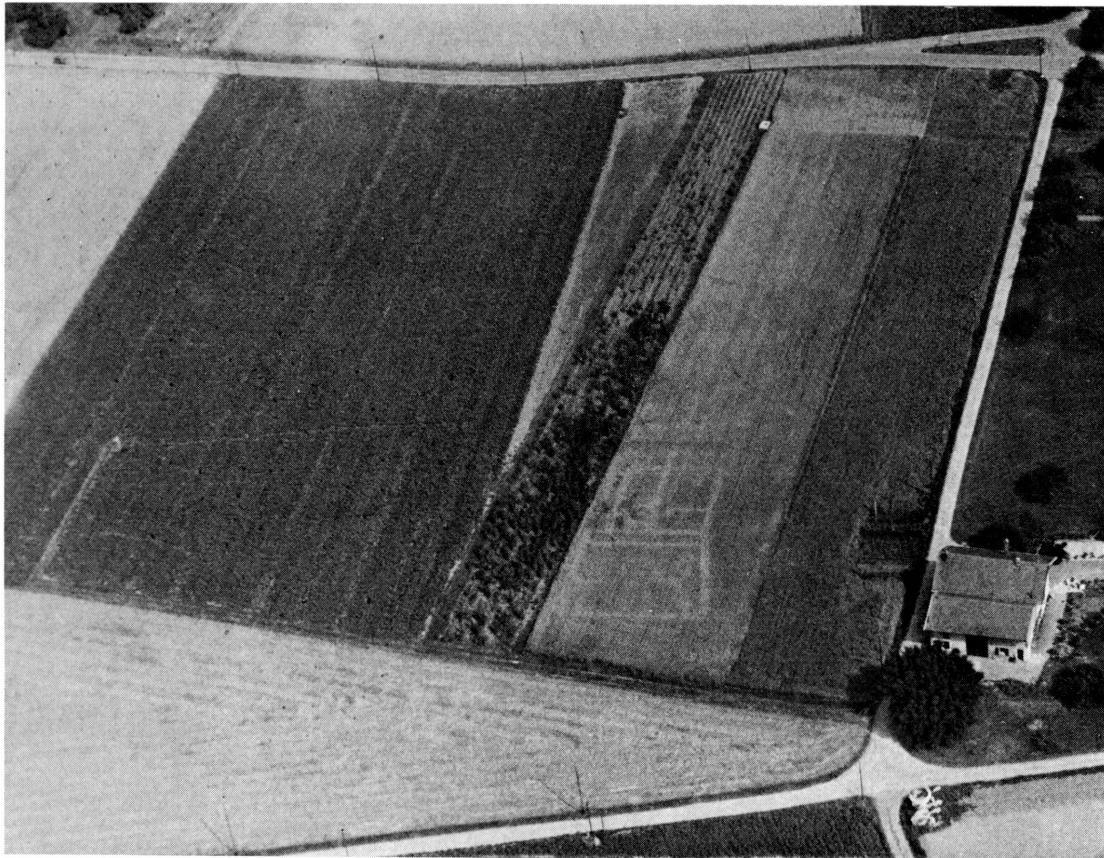


Fig. 16. Bernex. Lully. Plan du château de la Pesse, révélé par une photographie prise d'avion en direction NNW. Juillet 1971.

dit aussi *viret, viorbe à noyau*. Les encadrements des portes ont été dégagés et la robuste poutraison du plafond remise en valeur.

L'escalier. — La hauteur du rez-de-chaussée, l'encadrement des deux portes qui desservait l'étage avant les adjonctions de Jacques Ier de Cordon d'Evieu sont de nouveau apparents.

La salle des chevaliers (fig. 17,1). La décoration peinte du plafond a été rafraîchie et consolidée. Des éléments d'anciennes fenêtres ont été mis au jour dans la muraille donnant sur l'église. Il s'agit sans doute d'ouvertures d'origine. Tous les jours des façades Jura et Salève ont été régulièrement ordonnés lors des réfections de Lescheraine vers 1735. L'arc surbaissé des fenêtres du bureau du maire mord en effet sur la frise datée 1629. Les murs ont été dépouillés des arcades peintes en 1897 par Viollier et Kohler, qui décorèrent aussi la chapelle des Macchabées. Un fragment d'une frise jaune mis au jour près de la porte, justifiant, avec la tonalité dominante du plafond,

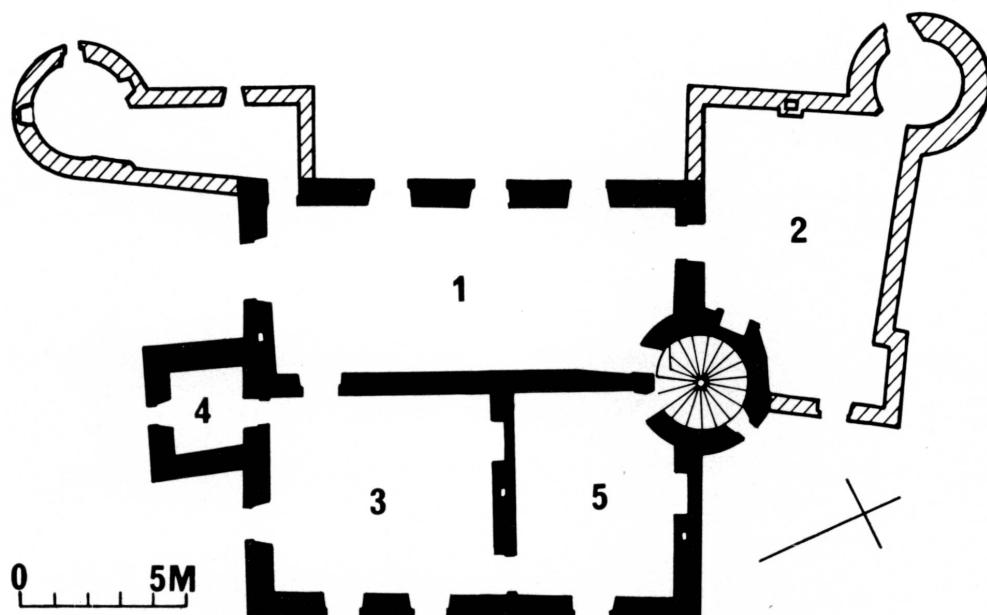


Fig. 17, Bardonnex. Commanderie de Compesières. Plan du premier étage. Ech.: 1: 250. En noir: construction du milieu du xv^e siècle. En pointillé: adjonctions faites par Jacques de Cordon d'Evieu, commandeur du genevois de 1627 à 1646. 1. Salle jaune (salle des chevaliers). 2. Chambre neuve (musée). 3. Chambre blanche ou du commandeur (bureau du maire). 4. Cabinet d'archives. 5. Chambre verte (secrétariat de la mairie). Relevé de M. E. Dubois, 1922. (Service du Vieux-Genève).

le nom de « chambre jaune » donné jadis à cette salle. Le crépi, considéré comme le principal élément des locaux restaurés, fut minutieusement composé d'un mélange de chaux et de sable, mêlé de très peu de ciment blanc. Il en résulte une apparence chaleureuse et soutenue. Un dépôt pour les archives communales fut aménagé dans l'ancienne tour des latrines et son couloir d'accès. Une très curieuse fenêtre fortement ébrasée, qui appartenait à la façade méridionale avant la construction des annexes, fut mise au jour et laissée apparente.

La salle du musée (fig. 17, 2). Cette salle fut aménagée en 1735 dans la partie supérieure de l'annexe de Jacques Ier, occupée par deux greniers ayant accès à une tour appelée *ancien colombier*. Les visiteurs notent une petite cheminée, un cabinet rond aménagé dans la tour, des tableaux encastrés dans la boiserie des deux portes et qui étaient – nous révèle un autre texte – des figures féminines. Un balcon aux grilles baroques existait côté Jura. Au xix^e siècle, un appartement fut aménagé dans ce local. Le balcon fut remplacé par une fenêtre. Puis ce logement totalement délabré devint la resserre à combustible de la cure. L'architecte supprima les cloisons et établit en suivant la pente du toit un beau plafond de bois naturel.

Le petit musée sur l'Ordre de Malte récemment réinstallé dans cette vaste salle comprend des documents, monnaies et objets, ainsi que deux objets fort rares: la

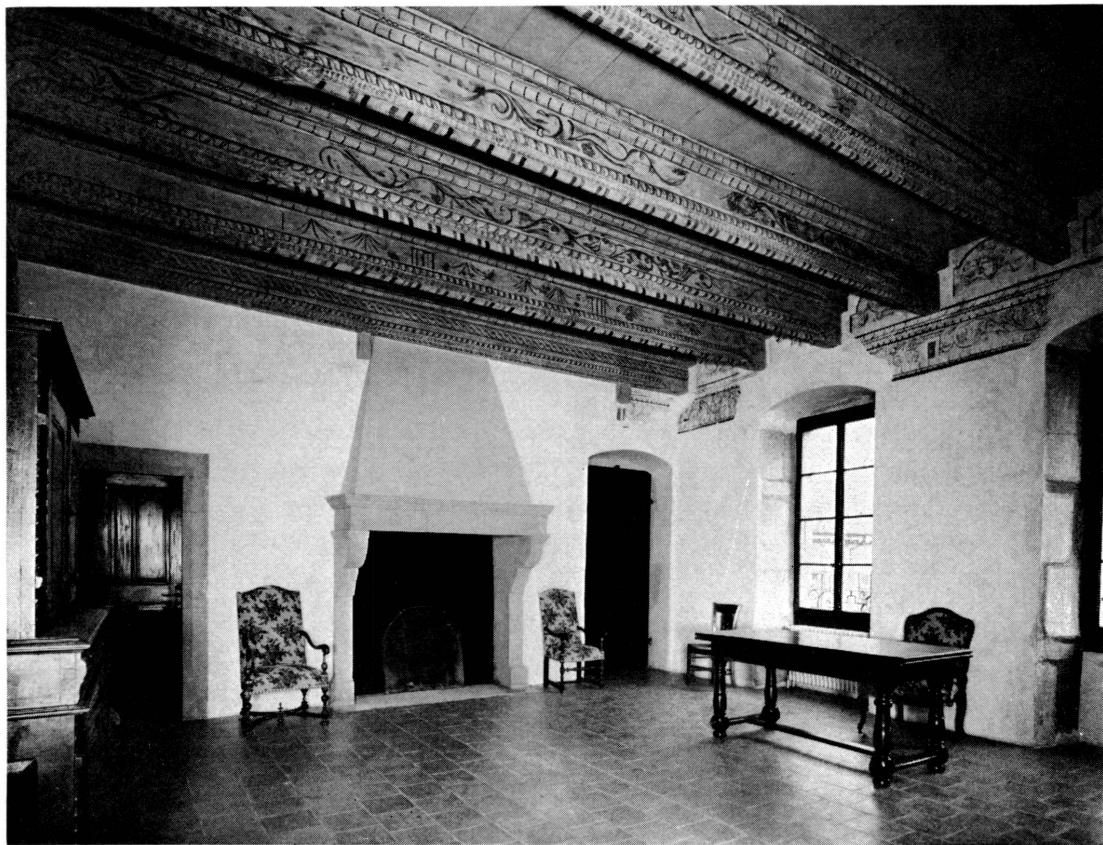


Fig. 18. Bardonnex. Commanderie de Compesières. L'ancienne chambre blanche du commandeur, après la restauration de 1971 (photo P. George).

monstrance armoriée et dédicacée du commandeur de Lescheraine (1724) et la croix peinte provenant du membre de Mouxy (près La Roche) (milieu du xve siècle).

Le bureau du maire (fig. 17, 3 et 18). Un splendide plafond du xv^e siècle fut découvert et restauré lors des récentes réfections. Des éléments d'une frise datée 1629 furent mis au jour et consolidés. Le cabinet d'archives attenant a révélé sa décoration peinte: voûte constellée de fleurs de lys jaunes, lunettes occupées par des vases décoratifs surmontés respectivement d'un paon, d'une grue, d'un perroquet et d'un coq, architectures en trompe-l'œil. La cheminée, dont les visites mentionnent l'inscription: *UBI PARTA RES IBI QUIESCAT* (*Que l'institution demeure où elle est née*), avait été enlevée sous Lescheraine. Celle de la Maison Saint-Jean à Annecy, portant la même inscription, a permis la restitution de ce gracieux monument, qui a retrouvé sa place primitive.

La décoration peinte. Avant les récents travaux, les seules décosrations peintes de la Commanderie se trouvaient dans la chambre de bain de la cure (paysages

fantaisistes datés 1630, en très mauvais état) et sur le plafond de la salle des chevaliers. D'autres éléments importants ont été découverts au cours des travaux : dans cette même salle, fragment de frise, vase décoratif surmontant la porte ; dans l'ancienne chambre du Commandeur : un plafond peint, bleu de cobalt, avec rinceaux sur la face des poutres et hachures noires, jaunes et vertes sur les boudins – un plafond semblable a été mis au jour sous le plancher, mais n'a pu être rétabli en raison de la modification des pièces de l'étage inférieur –, une frise à motifs pittoresques et humoristiques (chien plongeant sa tête dans une marmite, chat tenant un rat dans sa gueule, chasseurs, etc.) datée 1629 ; dans l'ancien cabinet d'archives nombreux éléments déjà mentionnés.

Les peintures du 1^{er} étage furent restaurées par M. Benoît de Dardel, avec talent et une scrupuleuse exactitude. Il estimait que toute la décoration peinte de la commanderie était de la même venue, soit d'une campagne décorative ayant eu lieu en 1629-1630, les deux annexes étant alors terminées. De cette époque daterait aussi la décoration disparue du vestibule qui comprenait des vues de villes (Rhodes, Malte, Saint-Omer) et le *gallion de la sultane*, vaisseau dont la prise en 1564, à la veille du Grand siège, eut un grand retentissement.

Ainsi, l'attribution aux Bernois de l'ornementation du plafond de la salle du commandeur devrait-elle être abandonnée. On remarque non sans étonnement qu'aucun thème religieux n'apparaît dans cet ensemble. Il s'agit d'une décoration exclusivement civile, d'une technique très libre, comme on en trouvait alors dans les demeures seigneuriales catholiques et réformées de la région. Or, la commanderie était un établissement religieux dont le chef était astreint à des vœux. Comment expliquer cette surprenante absence ? Risquons cette hypothèse, en espérant qu'elle sera un jour confirmée par un document. Jacques I^{er} de Cordon d'Evieu et son neveu et successeur Jacques II s'approvisionnaient à Genève des articles les plus variés : aliments, ustensiles, sellerie, etc. De leur côté, les Bernois avaient demandé à un peintre de Genève de peindre et de blanchir la grande salle. Il est donc fort possible que Jacques I^{er} s'adressa à un artiste de la ville voisine pour lui demander l'ensemble de la décoration intérieure de la Commanderie, réservant celle de l'église voisine, d'une nature exclusivement religieuse, à un atelier savoyard ou piémontais. Comme les thèmes catholiques ne figuraient pas dans les albums de modèles d'artistes réformés, cette absence serait explicable, ainsi que la présence des deux lansquenets typiquement helvétiques qui croisent le fer sur le plafond de la grande salle ¹⁰⁸ ».

8. *Bardonnex. Entre Arare et Compesières. Tuiles romaines* (CNS 1301 Genève coord. 497.850/112.375, alt. env. 471 m). A 100 m env. au N.-W. du carrefour des chemins de Plein-Vent et de la Vironde, M. D. Paunier a récolté, en février 1970, des fragments de tuiles à rebord. On n'a jamais rien signalé à cet endroit.

¹⁰⁸ *Op. cit.*, 1971, pp. 150 et suiv.

9. Bardonnex. *En Foliaz. Cheminée de canalisation* (CNS 1300 Chancy, coord. 497.550/111.650, alt. route env. 475 m). Alerté en février 1971 par M. J. Délétraz, maire de la commune, de la découverte, lors de travaux de réfection de la route menant de Bardonnex à Charrot, dans le talus du bord sud de celle-ci, d'un puits maçonné, nous avons pu, avec M. G. Deuber, constater qu'il s'agissait d'une cheminée de canalisation, établie vers 1830¹⁰⁹. Ce regard a un plan rectangulaire de 1,60 × 0,90 m et une profondeur de 3,50 m. Il est fait de boulets soigneusement maçonnés; l'accès au fond est facilité par quelques pierres émergeant des deux parois les plus larges. La canalisation, haute de 0,40 m et large de 0,50 m, est couronnée par des dalles; elles est occupée par un tuyau métallique (diam. 0,90 m).

10. Soral. *Route de Sézegnin. Site romain* (CNS 1300 Chancy, coord. 491.875/111.100, alt. env. 450 m). Immédiatement à la sortie de Soral, on trouve, de part et d'autre de la route, des tuiles et des pierres indiquant la présence de vestiges romains. Observation faite en 1970 par MM. Voegeli et D. Paunier.

11. Avully. *Fontaine des Tanquons* (CNS 1300, Chancy, coord. 489.540/114.080, alt. 423 m). La commune d'Avully a eu la bonne idée de restaurer la vieille fontaine des Tanquons, sur l'ancien chemin qui mène du chef lieu à Eau-Morte; en effet elle tombait en ruines. Avec son toit de tuiles elle est caractéristique des fontaines couvertes de la campagne genevoise¹¹⁰.

12. Chancy. *Bois de Feys. Four de tuilier romain* (CNS 1300 Chancy, coord. 486.220/110.160, alt. 413 m). Ce four, auquel nous faisons allusion plus haut à propos de celui de Bellevue, et qui a fait l'objet d'une étude détaillée par MM. P. Cailler H. Bachofen, publiée en 1922¹¹¹, a malheureusement été démonté et emporté par des inconnus. Un tel acte de vandalisme est aussi stupide qu'inadmissible. La découverte et la fouille par L. Blondel de la villa romaine de Montagny¹¹² et des indices d'autres constructions de la même époque à Chancy et dans ses abords montrent que cette tuilerie a dû avoir eu une grande activité¹¹³.

¹⁰⁹ Le plan cadastral de 1866 porte mention de ce regard (n° 3) ainsi que d'un autre (n° 4) à quelque 147 m plus à l'ouest, aussi dans le talus de la route (Archives de la commune de Bardonnex).

¹¹⁰ Tribune de Genève, 17 décembre 1969 et 17 novembre 1971.

¹¹¹ P. CAILLER et H. BACHOFEN, *Fouilles d'un four à tuiles, de l'époque romaine, à Chancy (Canton de Genève)*, dans IAS, n.F., Bd. xxiv, 1922, pp. 23-32.

¹¹² L. BLONDEL, *La villa romaine et le castrum de Montagny-Chancy*, dans Genava, t. VII, 1929, pp. 138-166.

¹¹³ Dans leur étude, MM. P. CAILLER et H. BACHOFEN, loc. cit., p. 25, rappellent (avec bibliographie) ce qui était connu alors: « Traces de murs dans le village de Chancy, au Cannelet et au bord de la route de Valleiry au lieu-dit mur de César » (c'est très probablement la villa de Montagny). Nous aurons à revenir sur ces sites dans notre prochaine chronique, car des indices plus précis ont été mis en évidence en 1972. Il faut probablement les étendre à la commune d'Avusy (Avusy, Sézegnin). Et, sur territoire français limitrophe, à Viry. Ch. MARTEAUX, *Voies romaines de la Haute-Savoie. Voie romaine de Condate à Genava et chemins secondaires*. Revue savoisiennne, 48, 1907, p. 34. - R. MONDANDON, Genève, 1922, p. 180, n° 269.

